INSTITUT DE DROIT COMPARÉ
ÉTUDES DE SOCIOLOGIE ET D'ETHNOLOGIE JURIDIQUES
publiées sous la direction de
RENÉ MAUNIER
Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris
XXIX

Yves RÉGNIER
Docteur en Droit
Diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques

LES PETITS-FILS DE TOUAMEUR

LES CHAAMBA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS
LEUR TRANSFORMATION

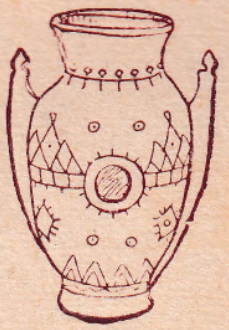

PARIS
LES ÉDITIONS DOMAT-MONTCHRESTIEN
F. LOVITON ET Cie
160, RUE SAINT-JACQUES
1939

LES PETITS-FILS DE TOUAMEUR

LES CHAAMBA SOUS LE REGIME FRANÇAIS
LEUR TRANSFORMATION

INSTITUT DE DROIT COMPARÉ
ÉTUDES DE SOCIOLOGIE ET D'ETHNOLOGIE JURIDIQUES
publiées sous la direction de
RENÉ MAUNIER
Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris
XXIX

Yves RÉGNIER
Docteur en Droit
Diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques

LES PETITS-FILS DE TOUAMEUR

LES CHAAMBA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS
LEUR TRANSFORMATION

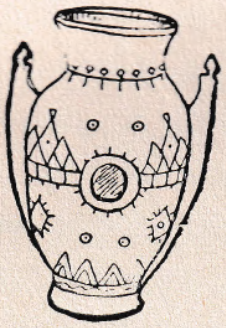

PARIS
LES ÉDITIONS DOMAT-MONTCHRESTIEN
F. LOVITON ET Cie
160, RUE SAINT-JACQUES
1939

LES CHAAMBA
SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

INTRODUCTION

Les Chaamba sont une population nomade, arabe et musulmane du Sud Algérien. On ne sait s'ils sont originaires des Béni Hilal ou des Béni Soleïm. Les Chaamba d'El-Goléa se disent Hilaliens. « Leurs ancêtres ont fait d'abord, à l'époque des invasions, un crochet vers l'Oranie pour descendre au Sud jusqu'à Metlili. Ils ont essaimé de là, dans la région d'Ouargla, et ils ont également essaimé à l'Est et à l'Ouest, dans les deux Ergs, où certaines de leurs fractions forment des tribus indépendantes. Quelle que soit leur répartition effective, les Chaamba sont devenus la tribu Saharienne par excellence.

Leur tempérament guerrier et leur aptitude particulière à vivre au désert ont porté si loin leur renom que le terme Chaamba s'est élargi. Il est devenu pour tous ceux qui ne sont pas arabes ou nomades, le synonyme d'arabe nomade. Les Chaamba, au sens large du mot, ont joué et jouent encore, un si grand rôle au Sahara, qu'on suppose souvent le Sahara Chaambi au Sahara Targui. La vérité ethnique exigerait que l'on dit le Sahara arabe et le Sahara berbère, mais en fait, Sahara Chaambi et Sahara Targui, traduisent mieux une réalité politique. Les Chaamba sont les maîtres

du Sahara de sable, tandis que les Touareg dominent le Sahara de la pierre [1]. »

Nous voulons décrire l'existence actuelle et le nomadisme des Chaamba. Nous allons essayer de montrer comment ils émigrent et se répartissent, leur vie au pâturage, leurs transformations économiques, leurs mœurs, leurs coutumes et leurs institutions. Sans doute, mieux que nous-mêmes, des arabisants eussent-ils accompli ce travail ?

Nous sommes allés au désert, nous avons vécu dans les campements, nous avons parcouru les pistes chamelières, nous avons excité nos montures à la marche, nous avons bu l'eau boueuse des guerbas, nous nous sommes reposés dans les oasis. Nous n'avons conservé aucune préoccupation d'ordre bibliographique ou philologique. Nous avons regardé vivre les Chaamba, comme dans un village des Alpes ou du Berry, il nous plaisait de voir l'existence quotidienne d'une population de France.

Lorsque nous eûmes montré quelque résistance à la fatigue, quelque amour, aussi, pour les marches solitaires, les méharées silencieuses, les Chaamba nous accueillirent comme ils savent le faire, c'est-à-dire sans réserves, dans leur communauté. Nous préférâmes assister à leurs fêtes, à leurs mariages, à leurs baptêmes plutôt que d'en entendre parler. Nous sommes devenu et resté leur ami, sans doute, ne pourrons-nous jamais leur rendre ce qu'ils nous ont donné.

Nos informateurs furent, en général, les Chefs des Chaamba : l'Agha Mohammed ben Kaddour, les Caïds et les Chioukh. Mais ce furent parfois aussi, des nomades

1. *Les Territoires du Sud de l'Algérie*, vol. I, p. 286.

très humbles, des chameliers, des bergers qui, durant quelques heures ou quelques jours, se joignaient à notre caravane. A El-Goléa, nous connûmes un nègre qui s'appelait Hamou. Il était poète et il ne savait point ce que pouvait être un poète. Il nous conta d'interminables légendes, des fables, et les coutumes des maîtres arabes qu'il servait. Ainsi, explique Michel de Montaigne, au chapitre des Cannibales : « Cet homme que j'avoy, estoit homme si simple et grossier, qui est une condition propre à rendre véridiques témoignages : car les fines gens remarquent bien plus curieusement et plus de choses, mais ils glosent. »

Que tous ceux qui nous ont permis d'accomplir notre tâche, trouvent ici le témoignage de notre profonde reconnaissance.

M. le Professeur Maunier qui a bien voulu accepter la présidence de cette thèse, et qui nous a montré la méthode la meilleure, celle qui consistait à partir pour les pays Chaamba, afin d'y saisir la vie même des tribus.

M. Milliot, Directeur général des Affaires Indigènes et des territoires du Sud au Gouvernement Général de l'Algérie. M. le Colonel Carbillet, Commandant le Territoire des Oasis, M. le Capitaine Duffau, Chef de l'Annexe d'Ouargla, M. le Capitaine Vigourous, Chef de l'Annexe de Ghardaïa, M. le Capitaine Thiriet, Chef de l'Annexe d'El-Oued, M. le Capitaine de Belenet, Chef du Poste d'El-Goléa, les Chefs des Postes de Timimoun et de Tamanrasset.

Nous remercions également l'Agha Mohammed ben Kaddour, d'avoir bien voulu nous recevoir à son campement. tous nos amis de Metlili, d'Ouargla et d'El-Goléa, le Caïd Amar ben Hadj Ahmet, Si Saïd Mustapha qui nous hébergea

si longtemps, le Caïd Mahmoud ben Madani, qui fut notre guide après avoir été celui du Général Laperrine, qui nous mena si sûrement à travers les Plateaux et les Dunes, et que, sans doute, jamais nous ne pourrons oublier.

Plus particulièrement encore, nous devons notre reconnaissance au commandant Léon Lehuraux, qui nous a encouragé, soutenu, qui nous a fait comprendre aussi bien qu'aimer le Sahara.

CHAPITRE PREMIER

RÉPARTITION ET MIGRATIONS DES CHAAMBA

Vers 1350, Touameur ben Toulal, héros éponyme des Chaamba, s'en fut à la poursuite d'un moufflon et de son propre destin dans cette région austère et chaotique qu'est la Chebka du M'zab.

Longtemps il avait erré avec Diab ben Ghenem et la tribu Syrienne des Oulad Madhi, à la recherche de nouvelles chasses et de nouveaux pillages puis un jour, alors que les gens de sa tribu s'enfuyaient chargés du butin de la zaouia d'El Abiodh, ils avaient été maudits par Sidi Cheikh et la terre brusquement s'était effondrée sous leurs pas. Seul, avec sa sœur et son frère, peut-être parce qu'il était plus sincèrement croyant que les autres, il avait échappé au désastre.

On ne trouve sur la Chebka que du genêt blanc, quelques touffes de drinn et les fruits jaunes et amers de la coloquinte. Parfois Touameur encourageait Aamba, sa levrette, avec le cri des chasseurs au désert : « Ich..., ich... », puis il sautait de rochers en rochers et il n'apercevait plus rien que les traces de gibier sur le sol.

Il gravit des collines ruineuses, il traversa des plateaux de pierres noires que la chaleur fait éclater, il descendit au crépuscule une gorge étroite et rouge, et lorsqu'il parvint à Metlili, le moufflon était sur une éminence et paraissait

l'attendre. Une dernière fois Touameur excita sa levrette à la course : « Ich..., Aamba. » Puis il tua le moufflon.

Et c'est en souvenir du cri de leur ancêtre et d'une levrette couleur de feu, qu'aujourd'hui encore on appelle Chaamba les petits-fils de Touameur.

Au sommet du Ksar de Metlili, à l'endroit même où le moufflon avait été abattu, près du minaret en style Isbadite, chaulé de blanc, qui dresse ses trois pointes vers le ciel, existe encore la maison de Touameur. Elle n'a qu'une seule pièce ensablée, où l'on n'entre plus, une porte basse et quatre murs de toub [1].

***

Voici ce que rapporte une ancienne monographie de l'annexe de Ghardaia :

« L'installation des Chaamba au milieu de ces ravins inextricables fut bientôt connue des gens de tous les pays qui, forcés de s'expatrier pour une cause ou pour une autre, vinrent s'établir autour d'eux. Cette tribu devint alors la terreur du Sahara et en vrais forbans, malgré leur petit nombre, ils pillaient les caravanes et dévalisaient les voyageurs. Leur nombre s'accrut rapidement et bientôt les nécessités de la vie les ayant mis dans l'obligation de se séparer, quelques-uns se dirigèrent vers Ouargla sous la conduite de Bou-Rouba. D'autres allèrent s'emparer de l'oasis d'El-Goléa, abandonnée par ses anciens maîtres, les Mehaza et les Ouled Yaich, et s'y fixèrent : ce sont les

1. Lieutenant d'Armagnac. *Le M'Zab et les pays Chaamba*, Alger, Baconnier, 1934, p. 122 et suiv. Monographies de l'annexe de Ghardaïa et du poste d'El-Goléa. Archives de l'annexe de Ghardaïa et du poste d'El-Goléa, documents manuscrits. Cette légende nous fut également rapportée par le caïd Amar ben Hadj Ahmed el Ghaziel.

Chaamba Mouadhi. Ceux qui restèrent à Metlili prirent le nom de Berazga sous lequel ils sont généralement connus.

Ils s'intéressèrent bien pendant un certain temps à la culture du palmier, mais peu à peu leur penchant pour la vie nomade reprit le dessus ils s'adonnèrent à l'élevage du bétail et aux grandes courses, ils abandonnèrent le soin d'arroser leurs jardins à des nègres, ou à ceux des leurs que leur origine ou leur goût pour la vie sédentaire fixait davantage au sol [1] ».

Il existe actuellement à Metlili deux tribus Chaamba : les Ouled Allouch et les Ouled Abdelkader [2]. Les Ouled Allouch, qui portent le surnom de Touameur ben Toulal, sont les plus nobles, ils étaient autrefois les plus guerriers. Ils comprennent sept fractions :

Les Ouled Touameur, descendants authentiques du premier chef de la tribu ;

Les Ouled Moussa, petit-fils d'un compagnon de Touameur ;

Les Ouled Behaza, du nom du frère de Moussa ;

Les Ouled Brahim, qui sont issus d'une famille maraboutique ;

Les Ouled Chilg qui sont originaires du Tidikelt ;

Les Djerouda qui viennent du Djerid ;

Les Ouled Aissa ben Moussa qui sont des émigrés marocains. D'après le recensement de 1936, les Ouled Allouch formaient une population de 4.118 personnes.

Les Ouled Abdelkader sont divisés en cinq fractions :

Les Ouled Hanich, qui descendent du frère de Touameur, et dont quelques-uns sont originaires du Souf ;

1. Archives de l'annexe de Ghardəïa : Monographie de l'annexe de Ghardaïa, document manuscrit.

2. *Id.*, note 2.

Les Ouled el Ouameur qui viennent de Tlemcen ;

Les Ouled el Ghemara qui sont les petits neveux d'El Ouameur ;

Les Ouled Amarissus des Ouled Zid de Biskra ;

Les Ouled Souaiah, descendants de Maamar ben Souaiah qui naquit au Maroc ;

Les Ouled Abdelkader comprenaient en 1936, 3.317 personnes.

Voici une description de Metlili vers 1890 :

« Le ksar est bâti en amphithéâtre sur un petit mamelon commandé au sud et à l'est par les berges rocheuses de la vallée. On y compte 288 maisons construites en pisée. L'enceinte du ksar percée de trois portes et haute de 6 à 8 mètres au nord, et de 3 à 4 mètres sur les trois autres côtés, est ouverte par de nombreuses brèches. La mosquée, bâtie sur une petite éminence, domine la vallée. Autour d'elle, tout est en ruines, des terrases effondrées, des murs ébréchés, éboulés ou menaçants, telle est la partie haute de la ville. La partie basse vaut mieux, ses maisons sont passablement entretenues et les rues à peu près droites ont de 1 m. 50 à 2 mètres de largeur [1]. »

Le Ksar de Metlili est l'ancienne forteresse des Chaamba, il était pour eux un marché, un entrepôt, un arsenal. Les caravanes y venaient porter leurs marchandises, c'était une ville de repos et de commerce, un asile où ils échappaient aux poursuites des Larbaa de Laghouat ou des mercenaires à la solde du M'zab, le point de départ des rezzous et des randonnées punitives. Avec la paix ses murailles croulèrent.

Aujourd'hui quelques orages ont fait fondre les murs et

1. *Id.*, note précédente.

Au sommet du ksar de Metlili : La maison de Touameur.

(*Cliché Régnier.*)

les terrasses ont disparu. Aux portes de l'enceinte, près du cimetière des Beni M'zab, le petit village des Ouled Ouameur n'est plus qu'un décor de théâtre où un fou qui est parfois le prophète de l'oasis tape sur un chaudron, déclame, ricane et fait flamber les nuits et les journées d'hiver des herbes sèches, du papier et des os qu'il a dû prendre à l'abattoir. A « Metlili des Chaamba », les Chaamba n'existent plus, les nomades possèdent des maisons qui sont pour eux un luxe ou un souvenir et les murailles du ksar ont perdu leur sens.

L'oasis et la ville basse ont une populaiton de 1.200 habitants. Ils font partie de la tribu du ksar et bien qu'ils n'aient avec les nomades que des rapports d'échange ou de commerce, on les appelle communément les Chaamba de Metlili. La tribu du Ksar est divisée en cinq fractions :

Les Ouled Smain, qui furent détachés des tribus nomades ;

Les Chorfas, qui descendent du Chériff marocain Moulay Sliman ;

Les Beni Merzoug, dont l'ancêtre, El Hadj Moussa, vint s'établir à Metlili au début du XVIIIe siècle ;

Les Ouled Sidi Zichem et les Ouled Sidi Belkacem, qui forment une fraction maraboutique (mérabtines), originaire de la tribu des Larbaa. Douze familles des Beni M'zab, venues de Melika en 790 de l'Hégire et qui en s'installant renoncèrent à l'Ibadisme.

Il existe également à Metlili des membres de la tribu sédentaire d'Ouargla des Beni Brahim.

Quelques nègres travailleurs de l'oasis qui participent aux cérémonies privées, fabriquent des objets de vannerie, des amulettes et des formules incantatoires.

Sept juifs qui sont bijoutiers ou commerçants ; l'un

d'entre eux, est l'unique citoyen français de la région.

Cette population est bourgeoise, instruite et commerçante. Elle vend du blé, du thé, du sucre. Les Chorfas vont au marché entre 5 et 7 heures, ils sont habillés de drap fin, de burnous blancs et de gandourahs bleues, ils connaissent les exégèses du Coran et possèdent dans leurs bibliothèques les ouvrages d'Ibn Khaldoun.

Ils furent des sédentaires qui rêvent de combats héroïques, et parcequ'ils écoutaient le soir, dans leurs boutiques, les récits étranges d'aventures Sahariennes, ils ont pris le goût du désert et des oasis lointains. Ils partirent pour le Tidikelt avec les caravanes Chaamba, mais dans leurs bagages ils n'avaient oublié ni le sucre, ni le thé et ils avaient chargé leurs chameaux de pièces de sai pour les Touareg, de satinades anglaises et de parfums arabes. Ceux qu'on nomme les Chaamba du Ksar de Metlili ont suivi les soldats et les chameliers, ils ont installé, du Soudan au M'zab, des magasins et des succursales, et comme ils sont religieux et stricts, ils ont aussi apporté l'Islam avec leurs marchandises.

Il n'existe plus de commerçants M'zabites après El-Goléa, et, si une famille juive est installée à Adrar, c'est une émigration nouvelle qui date de trois ans, mais les Beni Merzoug, les Chorfas et les Ouled Zichem possèdent sept magasins à Tamanrasset, dix à In Salah, une quinzaine à Timimoun, d'autres encore à Djanet, à Fort-Polignac, à Beni-Abbès et à Tindouf.

Peut-être devons-nous indiquer ici un phénomène nouveau que nous étudierons plus tard : depuis que le Sahara est devenu une contrée paisible, les nomades se sont transformés, ils ont imité les urbains qu'ils transportaient ou protégaient jadis, ils ont vendu leurs chameaux

pour aller au Soudan acheter de l'ivoire, des peaux et des plumes d'autruche, et l'une des entreprises commerciales les plus importantes du Sahara appartient actuellement à un Chaambi authentique de la tribu des Ouled Allouch.

***

Lorsqu'ils ne partent point pour le Touat ou le Hoggar, les habitants du ksar émigrent vers le nord. A Ghardaia, ils sont métayers ou jardiniers, garçons dans les hôtels, toujours en marge de la vie M'zabite. A Alger, on en trouve environ 200 : des âniers, des commerçants, des balayeurs à l'Hôtel de Ville. Ils possèdent dans la casbah un café maure où ils se réunissent pour boire un thé traditionnel et aussi parce qu'ils sont trop différents des indigènes Algérois pour se mêler à eux.

D'après le registre des permis de circuler et dans une période de onze ans, de 1925 à 1935 inclus, 4.048 Chaamba des trois tribus de Metlili se sont rendus dans le Tell.

***

En dehors des Merabtines, des Chorfas, des Beni Merzoug et des Ouled Smain, la tribu du ksar de Metlili comprend douze familles originaires de Melika. Elles s'étaient enfuies après un coup de force patricien, du temps où Melika et Beni Isguen jouaient à Pise et à Florence, et lorsque la mort des vaincus était, au M'zab, entourée d'étrange mystère. Ces familles durent abjurer le schisme Ibadite.

A Metlili, les M'zabites demeurent dans une rue spéciale qui a cette odeur fade et singulière des venelles de Ghardaia, ils ont conservé leurs cérémonies de mariage, ils possèdent un cimetière à part, et c'est à leur ancienne

mosquée qu'ils lèguent, en habous, le tiers de leurs biens ; cependant, ils ont officiellement adopté le rite Malekite, et ils vénèrent un marabout, ce qui est contraire à l'Ibadisme.

***

La monographie de l'annexe de Ghardaia donne une description exacte et encore actuelle de l'oasis de Metlili :

« Les palmiers de Metlili sont dans le lit de l'oued dont ils suivent les sinuosités sur une longueur d'environ 6 kilomètres. Certains de ces palmiers fournissent les dattes les plus estimées du Sahara. Les jardins sont rangés à droite et à gauche d'un canal large de 2 à 3 mètres, qui est le chemin de passage des eaux. Tout y est disposé pour recevoir les inondations.

Sous les palmiers les Chaamba cultivent des navets, et surtout beaucoup de carottes, des pissenlits et un peu d'orge. L'eau pour les irrigations est tirée de puits qui, dans les premiers jardins, en amont de l'oued, ont de 20 à 25 mètres de profondeur et 10 à 12 seulement aux premiers jardins en aval. Les irrigations sont presque aussi pénibles à Metlili qu'au M'zab et on y emploie le même appareil pour l'extraction des eaux.

Enfin, les Chaamba Berazga possèdent à 16 kilomètres au sud de Metlili, dans l'oued Sebseb, une assez grande quantité de terrains de labour. Ils nomment cet endroit « les cent puits » quoique ce chiffre soit un peu exagéré. Il varie d'ailleurs en raison directe du niveau de la nappe souterraine. »

L'oasis de Metlili est précédée de vastes terrains de culture pour les plantes potagères et les céréales, sans palmiers, minutieusement irrigués, et qui appartiennent

à la tribu du ksar, en grande partie aux Beni Merzoug. D'après les renseignements fournis par le rapport annuel de 1937 de l'annexe de Ghardaia, il existe à Metlili et à Seb-Seb 47.000 palmiers. Ces palmiers sont la propriété des trois tribus, des M'zabites et des Israélites ; le caïd de Melika y possède également un jardin.

A l'automne, les Chaamba reviennent à l'oasis pour récolter leurs dattes, pour vendre leurs moutons, du lait, du beurre, de la laine, pour acheter du blé, des épices, dn thé, du sucre, et c'est parce que, chaque année, ils vivent durant plus de trois mois en contact avec les habitants du ksar que nous avons essayé de décrire les Chorfas instruits, les Merabtines commerçants, les Beni Merzoug, cultivateurs émigrés à Ghardaia, ou commis à Alger.

La tribu du ksar de Metlili nous a semblé une cause directe de la transformation des Chaamba.

***

On appelle les Chaamba d'El-Goléa : « Chaamba Mouadhi », parce qu'ils descendent de Madhi, et de cette tribu qui fut conduite en Afrique du Nord par Diab ben Ghenem et dont faisait partie Touameur ben Toulal.

Voici quelques explications données par une monographie déjà ancienne du poste d'El Goléa :

« Madhi, obligé de s'éloigner des siens, vint s'établir chez les Chaamba de Metlili et pendant longtemps, ses enfants, les Ouled Madhi ou Mouadhis, firent partie de la tribu qui avait accueilli leur aïeul. Mais, leur nombre augmentant, la terre et l'eau devenant rares dans l'oued Metlili, ils allèrent s'emparer de l'oasis d'El Goléa qui n'était alors occupée que par quelques centaines de Zenata et dont ils eurent facilement raison. »

Les Chaamba Mouadhi sont actuellement répartis en deux tribus : la tribu des Ouled Fredj et Mouadhi Dahra, c'est-à-dire Mouadhi du Nord, et la tribu des Ouled Zid et Mouadhi Guebala, c'est-à-dire, Mouadhi du Sud.

La tribu des Ouled Fredj et Mouadhi Dahra comprend 5 fractions :

Les Ouled Fredj dont l'ancêtre est un targui qui avait émigré à Metlili.

Les Ouled Aicha qui descendent d'une femme elle-même d'origine maraboutique. Une partie d'entre eux s'enfuirent au Tinerkouk devant les troupes du général de Gallifet. Ils se joignirent à l'insurrection de Bou Amama, et jamais plus ils ne sortirent de l'Erg où ils avaient trouvé refuge. Ils partagent maintenant avec d'autres, le nom prestigieux et administratif de « Chaamba du Grand Erg » : qu'ils soient du Tinerkouk ou d'El-Goléa, ils ont la réputation d'être des Sahariens sauvages et irréductibles.

Les Ouled Sidi El Hadj Yahia forment une fraction maraboutique et sont frères ou cousins des Yahia de Berrian. Ils n'ont pas les traits durs, les visages tannés des autres Chaamba, et, ceux qu'au désert nous avons connu, étaient souvent pusillanimes. Nous verrons plus tard que quelques-unes de leurs familles se sont sédentarisées.

Les deux dernières fractions sont celles des Dehamna et des Mehada. Cette tribu comprend 2.750 personnes.

Les Ouled Zid et Mouadhi Guebala sont divisés en :

Ouled Zid, dont Sidi Zid est l'ancêtre éponyme. Nomade et chef de guerre, il fit construire à la limite du Grand Erg, sur le chemin de l'oued Gharbi ou de Géryville, des puits qu'on appelle encore Hassi Zid et Bou Zid. Les Zenatas ou bien les nègres racontent parfois que son fils fut stylite sur la gare qui est en face du vieux ksar, et qu'on nomme

en effet Tin Bou Zid, mais les sédentaires ont l'imagination fabuleuse.

La tribu comprend également : les Ouled El Hadj Dahman, les Ouled El Hadj Mansour, les Ouled Belkacem, les Ouled Maamar.

Elle formait en 1936 une population de 1787 personnes.

***

Les Chaamba d'Ouargla passent pour des sahariens un peu plus authentiques que les autres, plus fermés ou plus rudes, mais ils n'ont pas de vie, de coutumes ou de secrets différents. Ils sont Chaamba, parce qu'ils sont restés nomades, parce que mieux encore qu'une origine ou une histoire communes le baptême du désert, le sable fin qui chasse en grêle sur la peau les a fait nommer ainsi, avec, pour eux, ce titre supplémentaire « hah er rih », ce qui veut dire : « souffle du vent ».

Voici ce que rapporte la monographie de l'annexe d'Ouargla [1] : « La première fraction (Chaambi) qui se fixa aux environs d'Ouargla, « Chaamba ahn Zeriba », fut exterminée presque tout entière dans ses luttes avec les Beni Thour. Les Chaamba de Metlili cherchèrent à venger leurs frères. Une lutte était imminente entre les deux tribus lorsque El Hadj Bouhafs, fils aîné de Sidi Cheikh s'interposa et parvint à les réconcilier. De nouvelles émigrations de Chaamba partirent de Metlili pour Ouargla sous la conduite des nommés Bou Rouba et Bou Said. Le premier a donné son nom à tout le groupe des Chaamba qui se trouve au Sud d'Ouargla. Bou Said a donné son nom à une fraction importante de ce même groupe. »

1. Archives du poste d'Ouargla, document manuscrit sans indication de date.

Les Chaamba d'Ouargla furent d'abord répartis en deux tribus et onze fractions, puis par décision du Gouverneur Général de l'Algérie en date du 20 mai 1927, la tribu des Chaamba Ouled Bou Said et Ouled Smail et la tribu des Chaamba Guebala, se fondirent en un seul groupement dénommé « Tribu des Chaamba » et placé sous l'autorité d'un caïd.

Les Chaamba d'Ouargla, qui forment une population de 4.630 personnes se divisent actuellement ainsi : Ouled Fredj et N'cir, et Ouled Zid, qui sont originaires d'El Goléa, Ouled Brahim, Ouled Belkacem, Ouled Smail, Ouled Doui, Ouled Ali ben Abdallah.

Quand disparaîtront les Chioukh actuels, ces fractions seront réduites à trois : Ouled Bou Said, Ouled Smail et Guebala.

***

Les Chaamba d'El Oued forment un groupement de 1.192 personnes et ils sont de quatrième importance. Toujours en contact avec les populations urbaines du Souf et surtout avec les autres nomades, ils semblent avoir perdus leurs coutumes ancestrales et n'avoir gardé que leurs goûts originels pour le désert, les grands pâturages et la guerre. Ils ont la véritable jouissance de l'Erg Oriental.

Primitivement les Chaamba d'El Oued étaient rattachés à la tribu des Messaaba. En 1886, le commandant du poste estima qu'il fallait créer, pour eux, un Cheikhat indépendant [1].

1. Archives de l'annexe d'El-Oued, document manuscrit, extrait d'un rapport spécial écrit par le Capitaine commandant l'annexe, 4 août 1886.

L'Agha Mohammed ben Kaddour des Chaamba d'Ouargla.

(*Cliché Régnier.*)

Les Chaamba d'El Oued, écrivait-il, formant un groupe d'environ 60 tentes, sont essentiellement nomades et indépendants et bien qu'ils possèdent des palmiers à Amiche, ils sont pendant les trois quarts de l'année au Sahara avec leurs troupeaux et ne craignent pas d'aller dans les régions les plus reculées chercher de gras pâturages. Aussi, échappent-ils complètement à l'action de leurs chefs directs, soit Cheikh, soit caid, et, dans la plupart des cas, lorsque l'autorité d'El Oued veut obtenir quelque chose des gens de cette fraction, elle est obligée de s'adresser directement à un de leurs Kebar, Mohammed ben Younès et Mohammed ben Amrane, dont l'autorité est acceptée. Dans ces conditions, j'estime qu'il y a lieu, tant dans l'intérêt d'une bonne administration que pour resserrer les liens qui attachent déjà les Chaamba d'El Oued à la France, de distraire cette fraction du Cheikhat indépendant. »

L'année suivante les Chaamba d'El Oued étaient constitués en Cheikhat indépendant.

Le 8 mars 1899, le chef de bataillon commandant le cercle de Touggourt écrivait au général, commandant la subdivision de Batna : « ... Le commandement s'est privé de l'intermédiaire très utile d'un caïd dans l'administration des Chaamba. Avant cette époque les Chaamba étaient beaucoup plus soumis qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ils venaient à El Oued pour faire leurs prestations en nature sur les chantiers communaux, ce que les successeurs du Capitaine J..., dans le même commandement de l'annexe n'ont jamais pu obtenir depuis... »

« Du jour où on a donné satisfaction à la demande du Cheikh ben Amrane en le nommant Cheikh indépendant, pour augmenter ses émoluments et le soustraire à l'auto-

rité d'un caïd, on a créé une exception en faveur de la tribu. Cette exception a été malheureuse car elle a permis aux Chaamba de croire que nous les considérions comme étant d'une essence supérieure à celle des autres tribus nomades et que nous avions senti la nécessité de leur donner une organisation exceptionnelle.

Relever la situation du Cheikh des Chaamba d'El Oued était de nature à éveiller à son égard des jalousies qui n'ont pas tardé à se manifester.

On a vu en effet les Ouled Ghedir, qui jusqu'alors étaient restés sans ambitions et complètement soumis à l'autorité de leur Cheikh, manifester contre lui une certaine hostilité. Cette fraction qui comprend l'élément le plus riche de la tribu, s'est mise en tête que le burnous de commandement devait lui être réservé ; elle a commencé à formuler des plaintes contre son Cheikh. Plusieurs enquêtes ont été faites et n'ont jamais abouti ; non seulement, je n'arrivais pas à établir que Ben Amrane avait commis des abus au préjudice des Ouled Ghedir, mais je n'arrivais même pas à obtenir des plaignants de définir nettement leurs griefs.

Les Ouled Ghedir sont toujours restés dans des généralités très vagues et jamais aucune accusation n'a été nettement formulée : « le Cheikh nous mange, le Cheikh prend nos femmes, le Cheikh nous impose pour plus que nous ne possédons... »

Une lettre de 1916 exposait contre l'organisation de 1887 des griefs identiques. Par décision du Gouverneur Général de l'Algérie en date du 18 juillet 1922, les fractions des Chaamba Ouled Amrane et Ouled Ghedir étaient réunis en une seule qui prenait le nom de Chaamba d'El Oued. Les Chaamba d'El-Oued étaient rattachés à la tribu des Messaaba.

***

Les Ouled Ghedir sont les moins nobles et les plus riches. Ils sont originaires des Ouled Fredj d'El-Goléa. C'est à la fin du XVIIIe siècle, pendant une année de disette et de sécheresse, qu'ils quittèrent le grand erg occidental pour le Souf et qu'ils vinrent s'installer près d'El-Oued.

Quant à l'histoire des Ouled Amrane c'est un sujet pour tragédie. La famille d'Amrane avait autrefois quitté les Ouled Fredj d'El-Goléa pour venir s'installer chez les Ouled Bou Said d'Ouargla. C'était une famille noble et de guerriers célèbres. Ils avaient à Ouargla, pris le commandement de meharées fructueuses, du temps où les Chaamba imposaient leurs tributs aux caravanes et les protégeaient contre les rezzous Touareg. Au début du XIXe siècle les Ben Djellab de Touggourt entrèrent en conflit avec les oulad Sidi Cheikh.

C'était une querelle insoluble pour la suprématie dans le sud algérien. Les Chaamba qui sont individualistes et qui possèdent aussi, ce que nous nommerions l'esprit de parti et ce qu'on appelle en pays arabe, l'esprit de çof, se divisèrent.

Chaque tribu, chaque fraction eut ses partisans, les uns étaient pour Géryville, les autres pour Ben Djellab. Chez les Ouled Bou Said, Amrane avait opté pour Ben Djellab, El Mir pour les Oulad Sidi Cheikh. Ils avaient avec eux leurs parents, leurs clients, leurs soldats, leurs esclaves. Au campement d'automne, leurs zeribas étaient proches, mais ils se voyaient à peine, et parfois, chacun de leur côté, ils s'en allaient saisir, El Mir les chameaux de Touggourt, Amrane ceux de Géryville.

Un jour qu'Amrane revenait chargé de butin, il rencontra El Mir près d'un puits qui se trouve un peu au nord d'Ouargla. El Mir fit ranger sa troupe, puis, comme dans les combats antiques, il s'avança, tout seul. Il adjura Amrane de restituer ce qu'il avait pris, il lui rappela combien autrefois ils s'entendaient et s'estimaient, et comme Amrane ne voulait point lui répondre il le mit en demeure, puis il l'injuria. A cet instant Amrane prit son pistolet et tua El Mir d'une balle en plein cœur. Les partisans des Oulad Sidi Cheikh, privés de leur chef, ne voulurent pas combattre et s'enfuirent à Ouargla. C'est depuis ce temps qu'on a nommé El Mir, le puits de la rencontre.

Amrane qui n'osait point rentrer chez les Bou Said partit pour le Souf avec sa femme et ses deux enfants : Bou Taieb et Bel Messaoud.

A peine parvenait-il à El Oued, qu'il apprenait le meurtre d'El Hadj et de Younès, ses frères qui étaient demeurés au campement.

Aussitôt Amrane soulève les Trouds, se fait nommer chef de guerre, assiège Ouargla, et lorsqu'il revient il ramène 300 chameaux dont il s'est emparé dans les pâturages de la gara Krima et qui appartiennent aux Chaamba Bou Said.

Jamais plus Amrane ne repartit pour Ouargla, il resta chef de guerre des tribus nomades du Souf, et il lui était octroyé, après la bataille, deux parts ordinaires de butin et une troisième part de choix. Son fils Bou Taieb lui succéda, puis Bel Messaoud devint chef de guerre à son tour, et, ensuite le fils de Bou Taieb, qui devait être le premier caïd d'El Oued investi par l'autorité française.

Ce récit nous fut conté par Mohammed ben Ali Bou Taieb, arrière petit-fils d'Amrane, et il nous fut confirmé

par Masrali Abdelaziz, Bachaga du Souf, Caid des Messaaba, qui voulut bien ajouter, pour nous, ce proverbe, qui n'est pas une morale : « Tu peux attraper le lézard des sables, et le brouillard du matin et tout ce qui court ou s'enfuit, mais jamais tu ne pourras atteindre les chameaux dont se sont emparés les petits-fils des Chaamba. »

***

La tribu des Chaamba de l'erg occidental fut créée par une décision du Gouverneur Général de l'Algérie du 30 septembre 1918. Elle devait comprendre les descendants des Chaamba qui s'étaient enfuis à l'époque de l'insurrection de Bou Amama et, qui, plus tard, avaient trouvé refuge au Tinerkouk, dans le Taghousi et à Beni-Abbès. Ils n'étaient jamais plus revenus dans leur pays d'origine, et, leurs biens à cette époque avaient été mis sous séquestre.

La tribu des Chaamba du Grand Erg possède deux fractions complètement différentes : l'une est celle des Ahmed ben Mohammed, l'autre celle des Mohammed ben Debba.

D'après des chiffres donnés par le chef de poste de Timimoum, la première des deux fractions comprend 84 tentes et la seconde 57.

Les Ouled Ahmed Ben Mohammed (Chaamba Cheraga, sont presque tous originaires des Ouled Aicha d'El-Goléa [1].

1. Les Ouled Ahmed ben Mohamed, administrativement fraction des Chaamba Cheraga, c'est-à-dire de l'est, comprennent exactement : 42 familles dont les chefs, émigrés anciens d'El-Goléa sont nés au Tinerkouk, 8 familles originaires d'Ouargla, 9 familles émigrées récemment d'El-Goléa, 14 familles originaires des Ouled-Sidi-Cheikh de Géryville, 6 familles émigrées de Metlili, 5 familles d'origine indéterminée. Le nombre total des familles ou des tentes est 84, soit environ 500 personnes.

Leur centre d'attraction est, pour la famille des Ouled Ahmed ben Amar : Fatis, Tahantas, et Beni Aissi ; In Hammou pour la famille des Ouled Kaddour.

Les Ouled Ahmed ben Mohammed avaient autrefois coutume de venir chasser l'autruche à la limite de l'erg occidental. Toute la région d'Hassi Souiniat et d'Hassi el Ahmar est formée par un petit erg de sable blanc où sont des éthels et du drinn, une sorte de brousse ou de forêt magique après le reg. Dans les dépressions, il semble que les esprits se soient divertis à piler des œufs d'autruche.

Le vieil Abdallah, de Tabelkosa, nous a conté que, dès une époque ancienne, les Ouled Aicha possédaient des palmiers à Tahantas. Au moment où nous arrivâmes à El-Goléa, ils eurent peur et quelques-uns d'entre eux s'installèrent dans les jardins qu'ils avaient acquis jadis, puis d'autres se joignirent à eux, au moment de l'insurrection de Bou Amama.

Les Ouled Ahmed ben Mohammed vivent l'année presque entière dans les pâturages proches de l'oued Gharbi. Ainsi ont-ils pu acquérir la liberté et la sauvagerie ; retranchés du monde, ils sont des guerriers devenus brigands, ou des chasseurs braconniers, comme s'ils participaient eux aussi à cette malédiction qui semble peser lourdement sur les oasis ensablés du Tinerkouk, toujours cerclées de cimetières trop vastes, de foggaras abandonnées, de ksars rouges, identiques, déserts, silencieux, que le soleil érode et démantèle.

Depuis 1920, les Chaamba d'El-Goléa ont continué à émigrer vers le Gourara et le Tinerkouk. Voici ce qu'écrivait le 5 septembre 1935, le chef de poste d'El-Goléa au commandant du territoire de Ghardaia à Laghouat : « la campagne d'attraction a été le fait du caïd Bel Haggoun... Elle portait sur les militaires libérés de la compagnie saharienne du

Touat-Gourara, sur les Chaamba se rendant à Timimoun pour y effectuer des transports, ou commercer, et sur les nomades de la fraction des Ouled Aicha (tribu des Ouled Fredj) campés à l'ouest et à l'ouest sud-ouest d'Hassi Mestour. Cette campagne d'attraction avait d'autant plus de chances de réussir que les indigènes ainsi attirés dans la tribu du caïd Bel Haggoun recevaient un mousqueton, et que, pour ainsi dire, ils ne payaient pas d'impôts à Timimoun (Lezma fixe de 1.000 francs environ).

A El-Goléa, par contre, les quelques armes 1874 distribuées en tribu ont été retirées ; d'autre part, les indigènes sont soumis aux impôts zekkat et lezma au même taux que dans les communes mixtes avec 45 centimes additionnels et une prestation à raison de 15 francs par homme et 12 francs par chameau.

En septembre 1933, je constatais que le nombre d'hommes et d'animaux déclarés par les caïds pour l'établissement des matrices étaient inférieurs à la réalité. Je réunis les caïds et leur donnait des ordres pour faire cesser cet état de choses. Le caïd des Ouled Fredj me déclara alors que les Ouled Aicha ne voulaient plus reconnaître son autorité, ni celle de leur cheikh, disant « qu'ils n'avaient qu'un seul caïd : Bel Haggoun de la tribu des Chaamba de Timimoun ».

Les Ouled Mohammed ben Debba sont en grande partie des retraités ou d'anciens militaires de la compagnie saharienne du Touat-Gourara. Ils sont originaires des Chaamba d'Ouargla, d'El-Goléa, de Metlili, ou même de la tribu nomade des Mekhadma [1]. Ils ont des jardins dans cette ligne

1. Les Ouled-Mohammed ben Debba, administrativement Chaamba Gheraba, c'est-à-dire de l'ouest, comprennent exactement :
7 familles, dont les chefs sont nés au Gourara, 33 familles originaires

ininterrompue de palmeraies qui entoure la sebkra, ou dans les oasis qui se trouvent à l'ouest de Timimoun : au Kef, à Hadj Guemmane, à Tinzerhi, à Semdjane, à Adjedir dans le Taghousi. Ils cultivent leurs palmiers, ils touchent leurs retraites, ils font du commerce, de l'élevage, du transport, ils vont au Touat ou au Tidikelt pour échanger un peu d'orge contre quelques kilos de dattes pressées.

***

Depuis 1902, avec la création des compagnies sahariennes, l'émigration des Chaamba a été plus importante qu'en six siècles de nomadisme et de caravanes.

Issus de tribus très différentes, les anciens militaires Chaamba se sont fixés dans les oasis où ils avaient servi. Ils se sont mariés avec les filles des sédentaires, ils ont acheté des palmiers et des chameaux, ils ne sont plus jamais revenus dans leur pays d'origine.

Au Gourara on fut contraint de créer pour eux cette fraction spéciale des Ouled Mohammed Ben Debba, mais il en existe également à Béni Abbès, à Tindouf, à Djanet, à Adrar et dans les oasis proches : Tililane où sont des Ouled Zid, Tamentit, El Mansour ; ils paraissent moins nombreux à In Salah et dans le Tidikelt ; à Tamanrasset, ils sont 36 retraités, mais le nombre total des anciens militaires doit être supérieur.

En 1935, la capitaine, commandant le poste de Timimoun écrivait au chef de poste d'El-Goléa : « A l'avenir, les militaires de la compagnie saharienne du Touat, retraités

d'Ouargla, 9 familles originaires d'El-Goléa, 2 familles originaires de Metlili, 6 familles d'origines diverses. Le nombre total des familles ou des tentes est de 57, soit environ 350 personnes.

après quinze ans de service, qui désireraient continuer à résider dans le Touat-Gourara, en feront la demande par écrit [1]... »

Cette émigration devenait dangereuse pour la région d'El-Goléa. Nous avons vu qu'il est des causes fiscales à cet exode. Les impôts lezma et zekkat, les centimes additionnels sont plus lourds à El-Goléa ou à Metlili que dans l'extrême sud algérien.

Mais nous croyons qu'il existe des raisons morales et qui sont plus importantes. Les Chaamba, autrefois, quittaient rarement leur groupe social. Lorsqu'ils partaient pour des pâturages nouveaux, ils gardaient leurs chefs, leurs femmes et leurs tentes ; lorsqu'ils allaient en caravane, leurs familles restaient au campement, mais ils devaient charger de nouvelles marchandises, ramener les chameaux, et ils étaient comme les marins qui, dans les ports lointains ne restent pas ; quant au rezzou, c'était un coup de main rapide, un pillage et une fuite.

Il fallait, pour qu'ils abandonnent leur milieu, une rupture brutale : ainsi Amrane, après le meurtre d'El Mir, ne pouvait plus rentrer chez les Ouled Bou Saïd.

Les Chaamba faisaient partie de leur famille, de leur fraction, de leur tribu, c'était comme un cercle magique et qu'ils ne pouvaient franchir. Les Compagnies sahariennes ont permis des départs individuels.

Les tribus, cependant, gardaient tous leurs principes. Les nomades dans le nord restaient les prisonniers de gestes, de coutumes, de mots, de préjugés et de traditions, comme s'ils avaient vécu pour respecter des tabous anciens, et des interdits qui ont perdu leur sens. Parce que ce sont des tra-

1. Archives du poste d'El-Gléa, lettre du 24 janvier 1935.

vaux d'esclave, le Chaambi continuait à ne pouvoir pousser une brouette ou porter de la viande, le fils devant son père ne devait ni manger, ni boire, ni fumer; quant à l'endogamie, elle demeurait une règle ou tout au moins un élément de bonne morale.

Sans doute les retraités des Compagnies sahariennes, qui s'étaient pliés à la discipline militaire, ne pouvaient plus que difficilement supporter la discipline familiale de leurs anciens groupements. Surtout, ils s'étaient mariés à des Targuias imrads, à des Gourari, à des sédentaires du Tinerkouk et tous ces mariages étaient des mésal liances.

Ila avaient abandonné des opinions anciennes qu'on avait dû conserver dans leur tribu originelle, et peut-être certains ont-ils pensé à cette clientèle de parents pauvres que depuis quinze ans ils avaient appris à ignorer et qu'ils auraient à nourrir, s'ils revenaient.

Ils étaient loin de chez eux, plus libres et plus riches. Ces anciens militaires sont presque tous demeurés au lieu même de leur libération ; jamais ils n'ont essayé d'aller ailleurs, sur les hauts plateaux algériens, ou dans le Tell. Ils sont restés fidèles à leur activité saharienne, et, un soir, nous en rencontrâmes qui nomadisaient à la limite de l'Erg Occidental, et qui avient planté leurs tentes, non plus en poil de chameau ou de chèvre, mais en toile, sous les R'tems en fleurs du puits de Menkeb el Farès.

***

Nous ignorons les causes qui déterminèrent le départ un peu avant la guerre, de quatre familles des Ouled Bou Saïd d'Ouargla pour les pâturages Touareg.

A Tamesna, entre l'Air et l'Adrar des Ifoghas [1], des Chaamba qui ont épousé des femmes de la tribu des Ireguenaten Ihaggarennine, vivent, monogames et masqués de sai violettes, sous des tentes de peau [2].

Chaque printemps, ils s'en vont au Niger pour acheter du mil, ils ont changé leurs coutumes contre celles du Hoggar, ils ont abandonné les cycles fermés de la nomadisation arabe et sans doute aussi un peu de leur religion. Parmi eu se trouve un ancien militaire qui n'est pas retraité [3].

Les Chaamba de N'Guimi sont les derniers, les plus lointains et d'obscure origine. Ils ont quitté Ouargla ou El-Goléa vers 1880, et l'on crut longtemps qu'ils descendaient des convoyeurs Chaamba de la mission Fourreau-Lamy. Dans une région de sédentaires, ils sont demeurés nomades et caravaniers, sahariens attirés comme les autres par l'Afrique Noire, et qui ne sont pas revenus. Ils comprennent environ 150 personnes [4].

***

Le nombre actuel de la population Chaambi — si l'on compte les 1.200 habitants du ksar de Metlili — est d'environ 20.000 personnes.

1. La région de Tamesna était la seule où des Arabes pouvaient venir, sans entrer en conflit avec les droits traditionnels des tribus Touareg : 3 familles (dix tentes de la tribu nomade des Réguibat) paissent également leurs chameaux dans le Ténéré.

2. Les Ireguenaten, c'est-à-dire en Tamahak « les mélangés » sont une tribu de métis Touareg. Cette tribu comprend 350 personnes et deux fractions : Les Ireguenaten Issetaen, qui sont des métis d'étrangères et d'imrads, les Ireguenaten Ihagarennine qui sont des métis d'étrangères et de nobles.

3. Archives du poste de Tamanrasset. Abd-el-Kader ben Hadj Ahmed, maréchal des logis, chef à la deuxième compagnie Saharienne du Hoggar, interprète de l'annexe.

4. Ces renseignements nous furent donnés par le Capitaine commandant à Tamanrasset l'annexe du Hoggar.

Les trois groupements les plus importants demeurent ceux de Metlili avec 8.635 personnes, d'Ouargla avec 4.620 personnes, d'El-Goléa avec 4.537 personnes. D'après des chiffres très approximatifs, 3.925 Chaamba vivaient à Metlili vers 1890 et 915 à El-Goléa.

En cinq siècles, de 1350 à 1850, les Chaamba se sont installés dans presque toutes les oasis importantes du sud Algérien, mais, plus loin, dans l'extrême sud, c'était encore lorsque nous arrivâmes, le désert où l'on ne se risque point, le Sahara Touareg avec ses ergs de légende, ses guerriers mystérieux, ses montagnes de pierre éboulées, ses pics de basalte voilés au matin de brume violette, où logent les démons. Depuis 1850, les Chaamba ont, avant nous, parce qu'ils avaient peur et qu'ils fuyaient, puis avec nous, parce qu'ils sont devenus notre appui le plus certain, conquis le Sahara tout entier. La famille des Ouled Kaddour, parce qu'elle craignait les troupes du Général de Gallifet, s'était enfuie, au sud-ouest d'El-Goléa, près d'un puits aujourd'hui comblé de l'erg occidental. D'autres la suivirent qui allèrent au Tinerkouk.

Plus tard, mais avec nous les Chaamba se sont fixés au Gourara, puis au Touat. Ce sont eux qui, sous le commandement du lieutenant Cottenest, ont, à la bataille de Tit, dissipé un mystère et fait s'effondrer la puissance Touareg. Après la guerre, les Ouled Allouch de Metlili, les Ouled Zid d'El-Goléa, les Ouled Bou Saïd d'Ouargla étaient à Tamanrasset, à Djanet, à Tamesna, ils ne nous avaient pas suivi ; ils avaient profité d'une victoire qui leur appartenait un peu, ils s'étaient battus pour la conquête de l'extrême-sud, et ils y étaient restés, comme nous-mêmes.

L'émigration vers le sud ne pourra que grandir. Tout d'abord parce que l'administration locale semble, pour des

causes que nous ignorons, préférer les groupements arabes aux groupements touareg, et puis parce que c'est une infiltration lente et continue.

En notre temps, le désert est peuplé de Chaamba. Ils sont à Tahantas, dans l'Aouguerout, à Béni Abbès, à Adrar, au Tidikelt et jusque sur les rives du Tchad. Les anciens militaires sont rejoints par des frères ou des fils, leur nombre augmente chaque année. Quant aux Ouled Allouch et aux Ouled Abdelkader de Metlili, ils vont imiter leurs voisins du ksar : le désert leur appartient, et s'ils ont perdu l'amour des longues randonnées chamelières, ils ont pris le goût du commerce, et aussi, sur les banquettes arrière des autocars ou sur le toit des camions, celui des nouvelles pistes transsahariennes.

CHAPITRE II

DÉFINITIONS ESSENTIELLES DU NOMADISME

Les Chaamba paissent leurs troupeaux dans les pâturages Sahariens. Leurs terrains de parcours vont de la frontière Tripolitaine à la limite extrême du Grand erg occidental, et, tous les ans, les Mouadhi du Sud mènent leurs chameaux jusqu'aux oueds à sec du Tadmayt, dans une région qui est proche de Fort-Miribel. « Des 532.000 indigènes recensés en 1926[1] dans la colonie du sud, les nomades représentent un peu moins de la moitié. Ils se groupent en trois catégories correspondant aux trois régions naturelles qu'ils habitent.

Les nomades à parcours restreint cantonnés dans la zone des hauts plateaux.

Les nomades à grande transhumance hivernant dans la zone septentrionale du Sahara et estivant dans le nord de l'Algérie.

Les nomades proprement sahariens qui effectuent leurs déplacements sans quitter les pâturages de l'erg ou ceux de la Hamada. Les uns et les autres vivent de leurs troupeaux (moutons et chameaux) et presque uniquement d'eux ; ceux-ci, en effet, leur procurent nourriture et vêtement et constituent en outre, par les produits d'échange

1. Recensement de 1936 : 640.500 indigènes.

qu'ils leur assurent, une source importante de revenus.

Vivant de leurs troupeaux, les nomades doivent régler leur existence sur les exigences en pâturages de ces troupeaux. Leur constante et unique préoccupation est de faire subsister leurs moutons et leurs chameaux. C'est pourquoi ils ne se fixent en un point que le temps d'épuiser le pâturage avoisinant. Les migrations, de plus ou moins grande amplitude, que la nature impose à ces populations pastorales constituent pour elles moins une tradition séculaire à laquelle elles demeurent attachées, qu'une nécessité vitale [1]. »

Les Chaamba nomadisent et ne transhument point. Ils vont à la recherche de nouveaux pâturages, de plantes sans feuilles aux brindilles fines et cassantes ou bien encore salées et charnues ou vertes comme l'oyat et la folle avoine. Les chemins du reg ou du plateau, les « medjbeds », éternels et sinueux, toujours parallèles et qui vont se perdre derrière l'horizon proche. Les chameaux ont usé le sol, déplacé des cailloux vernissés que le désert patine. Dans les sables, la route est ponctuée d'ouguid, points blancs ou bruns, qui marquent la bonne direction vers l'oued où quelques jours auparavant il a plu, vers le campement traditionnel ou vers le puits.

Les pâturages du reg semblent ne jamais devoir finir. Dans le Méguiden, ils ont des touffes innombrables, ensablées à demi et que le vent fait à peine frémir, chaque vallonnement révèle un paysage identique ; près de Fort Miribel le sol est noir de pierres éclatées ; chez les Ouled Bou Saïd, les campements se dissimulent dans les failles en grès rouge des falaises, il est des dépressions inattendues,

1. *Les Territoires du Sud de l'Algérie*, vol. II. Vie économique des populations européennes et indigènes de l'Algérie, p. 107, 108.

des cuvettes lacustres et caillouteuses, où l'on trouve parfois, dentelées à l'extrême, des flèches néolithiques. A midi, l'air est opaque à force de soleil, et, droits sur l'horizon, les chameaux, bizarrement étirés vers le ciel, semblent d'énormes échassiers immobiles, dans les lagunes instables des mirages.

Dans l'erg, les pâturages sont dans les oueds, dans les vallées, entre les dunes. Les ethels forment des forêts noueuses, le drinn est une graminée qui est excellente pour les chameaux, l'alenda est presque toujours vert et dépourvu de feuilles, les r'tem sont en mars et en avril fleuris de grappes blanches que mangent les troupeaux, le hâd et le dhamrane sont des salsolacés qui poussent dans les Sebkras, le zeita donne, chaque printemps, des corolles délicates et roses, et, lorsqu'il a plu, les pâturages sont couverts d'une herbe minuscule.

« Toutes les plantes sahariennes ont, en commun, leur ingéniosité à se défendre contre la sécheresse. Rasant la terre, à l'abri du vent, dépourvues de feuilles ou pourvues de feuilles très petites, épineuses, ramassant leur chlorophylle dans des rameaux charnus, munies de racines d'un développement incroyable, qui vont chercher la nappe aquifère à une très grande profondeur..... Chacune de ces plantes ne peut lutter contre la mort, que si elle a, pour le déploiement de ses racines, un espace considérable. Elle est isolée. Dans les coins les plus luxuriants, rien qui ressemble à un tapis végétal ; chaque touffe est à 50 mètres peut-être de la plus proche ; de l'une à l'autre paître, est un exercice extrêmement ambulatoire [1]. »

« Essentiellement et en pratique, le pâturage saharien

1. E.-F. Gautier. *Le Sahara*, Payot, Paris, 1928, p. 29.

est lié à l'oued. Il est vrai qu'on peut, dans n'importe quel oued, rencontrer la crue, d'autant plus dangereuse qu'elle est inattendue. La mort par noyade existe au Sahara. Mais ce que l'on cherche dans l'oued, à quoi on le reconnaît, c'est la végétation. Les mots oued et pâturage sont à peu près synonymes dans l'usage courant. Quand nous employons ce mot d'oued, qui est francisé, notre imagination se représente une sorte de rivière avec une source, un cours et une embouchure, un confluent, une zone d'épandage. L'imagination orientale ne donne pas au mot oued un sens aussi précis. Elle l'applique à un ruban de végétation et voilà tout. Cela est si vrai qu'on applique le nom d'oued Rhir à une célèbre palmeraie, très allongée, filiforme, qui n'a aucune espèce de rapport imaginable avec ce que nous appelons un oued, nous autres Européens... Nous saisissons sur le fait l'énorme importance pratique du réseau des oueds quaternaires au Sahara Algérien. Il coordonne et il organise l'utilisation des pluies d'orage, de cette partie au moins des pluies d'orage qui n'est pas entraînée en profondeur dans le sous-sol. Où qu'elles tombent, ces pluies locales, sur quelque point si éloigné soit-il du réseau, les canaux d'irrigation naturels que sont les oueds quaternaires les acheminent en les concentrant vers un petit nombre de cuvettes centrales, toujours les mêmes. Elles y maintiennent une nappe superficielle d'humidité, plus ou moins perenne, c'est-à-dire qu'elles y réalisent les conditions du pâturage et du nomadisme [1]. »

Les Chaamba vont rarement sur les Hauts Plateaux, « on dit que leurs chameaux, habitués au sable, ont les

1. *Les Territoires du Sud de l'Algérie*, vol. II. Les nomades, p. 67.

pieds délicats, ils se blessent facilement quand on les amène... sur un sol de roc [1] ».

***

Il était autrefois un cycle traditionnel du nomadisme arabe au Sahara. Le désert était le pays des règles minutieuses, des activités inévitables et des principes arrêtés. C'était comme un rythme régulier de flux vers le pâturage et de reflux vers l'oasis.

Il existait des lois générales et presque naturelles qui réglaient les dates de départ et la durée du séjour. Actuellement ces lois existent encore mais elles ne sont plus générales.

En principe « le départ pour le Sahara » a lieu à la fin de la récolte des dattes, au mois de décembre. Les Chaamba demeurent au pâturage jusqu'au mois de juin. A cette époque ils construisent des zéribas, qui sont des maisons, de djérids, c'est-à-dire de palmes séchées, ou de drinn, et ils y estivent jusqu'à la fin du mois d'août. Au début de septembre ils retournent à l'oasis pour récolter les dattes de leurs palmiers.

Les bergers gardent pendant la saison d'automne les chameaux au désert. Ce cycle nomade est un cycle parfait, c'est celui que les Ouled-Zid d'El-Goléa accomplissent toujours. Il est un peu différent à Ouargla, ou chez les Ouled Ahmed ben Mohammed du Tinerkouk, différent aussi à Metlili. Nous essaierons de donner plus tard une idée exacte du nomadisme actuel des Chaamba.

La question s'est posée de savoir à qui appartenaient les terrains de parcours sahariens.

1. *Id.*, p. 70.

Deux systèmes opposés ont été soutenus :

1° L'administration estime que ces terres de parcours sont domaniales. En effet, dit en substance la circulaire du 31 janvier 1893, le sénatus-consulte de 1863 exige, pour attribuer la terre aux tribus, qu'elles en aient « la jouissance permanente et traditionnelle ». Cette condition de jouissance ne se rencontre pas dans le fait de profiter des fruits de la terre pour le pacage des bestiaux, à des époques intermittentes, souvent éloignées les unes des autres. Ces terres n'appartiennent pas aux indigènes qui les parcourent, elles sont donc à l'État en qualité de biens vacants et sans maîtres. Les droits d'usage des pâturages, des terrains de parcours, ne constituent pas sur ces biens une servitude, mais seulement une simple tolérance de la part de l'État.

2° Un second système a été adopté par le tribunal de Batna : la djemaa de la tribu des Ouled Rechaiche demandait le classement comme biens communaux des terrains de parcours de la tribu. L'administration fit opposition à cette demande en se fondant sur la circulaire du 31 janvier 1893, mais le tribunal rejeta ce système en déclarant que par les mots de « jouissance permanente et traditionnelle » le sénatus-consulte entendait un jouissance exercée suivant la destination naturelle des terrains qui en était l'objet et les habitudes de leurs détenteurs. Il est certain que ces immenses steppes, constituant les terres de parcours, sont incultivables, inhabitables l'été et que les nomades, en y séjournant périodiquement, les utilisent de la seule manière possible. On doit donc considérer que les tribus exercent sur ces terres le seul mode de jouissance rationnel et qu'elles doivent bénéficier des dispositions de l'article premier du sénatus-consulte. Les

auteurs (Pouyanne, Larcher) se rallient à cette seconde thèse. L'administration continue à faire application de la circulaire du 31 janvier 1893 [1].

Les tribus possèdent sur certains territoires des droits traditionnels. Les Ouled Allouch de Metlili paissent leurs troupeaux dans les pâturages d'Hassi Ouled Mohammed, les Ouled Zid d'El-Goléa dans les environs d'Hassi Mestour, la fraction des Ouled Brahim d'Ouargla près d'Hassi Rhenami. Ce sont des habitudes séculaires, les puits ont été creusés par les ancêtres, les chameaux ont tracé leurs chemins entre les falaises ; au sommet des gour effondrés, sont les cimetières solitaires et minuscules de familles ou de fractions, et les anciens connaissent chaque signal de pierres entassées, chaque dépression du plateau, chaque passage entre les dunes, chaque oued où la dernière pluie a fait paraître une végétation fugace.

Les années de grande sécheresse, les frontières sahariennes, disparaissent, il faut sauver les chameaux qui vont mourir, se hâter vers des régions nouvelles et les chefs s'entendent entre eux pour mettre en commun les maigres pâturages qui subsistent.

En 1935, un différend s'éleva entre l'annexe de Géryville et le poste d'El-Goléa, à propos d'une famille Chaambi, les Ouled El Hebaïk, qui campaient aux environs d'Hassi Mestour. Le chef de poste d'El-Goléa, dans une lettre en date du 8 mai 1935 adressée au commandant du Territoire, essaya de définir les éléments du droit traditionnel

1. René Vâlet. *Le Sahara algérien*, thèse. Étude de l'organisation administrative, financière et judiciaire des Territoires du Sud, Typo-Litho, Alger, 1927, p. 285 et Batna, 25 août 1896, R. A., 1896, 2, 389, cité par René Vâlet.

de parcours des Ouled el Hebaïk, dans la région septentrionale du Grand Erg :

« ... Les groupements Chaamba sont au 1er mai 1935 ainsi répartis :

Hassi Izi, 40 tentes des Ouled-Aïcha avec leurs chefs de fraction ;

Hassi Zirara, El-Gherbia, 30 tentes des Ouled-Aïcha;

Hassi Teldjia, 20 tentes des Ouled Sidi El Hadj Yahia;

Hassi Cheikh, 5 tentes des Ouled-Sidi El Hadj Yahia.

Ces 95 tentes ne sont pas en transhumance, car leurs troupeaux pâturent pendant toute l'année dans cette zone située dans leurs terrains de parcours. Le nombre des tentes et leur emplacement varie perpétuellement suivant l'état des pâturages en deçà ou au delà (de la limite administrative du poste) et aussi suivant la manie de déplacement propre aux nomades. Les chefs de tente viennent à El-Goléa en automne récolter leurs dattes, et se rendent au printemps à Géryville ou à El Abiodh, afin d'y vendre des moutons ou des chameaux et d'y acheter du blé ou de l'orge...

La question des Mouadhi Dahra campant sur le territoire de Géryville existe depuis le 14 janvier 1891, date à laquelle les limites entre le territoire de Ghardaïa et d'Aïn-Sefra a été fixé. M. le Gouverneur Général, dans sa lettre... du 19 août 1893, relative à un différend au sujet des terrains de parcours des Chaamba de l'est, a décidé que pour les délimitations : « il n'y avait pas lieu de tenir compte des questions purement locales, mais bien des intérêts généraux de la colonie, qui exigent que chaque province soit libre de son extension vers le sud... que cette décision ne porte aucunement atteinte aux droits des Chaamba sur leurs terrains de parcours... qu'ils continuent à y camper et à y venir comme

par le passé et seront toujours administrés par les autorités dont ils relèvent. »

Cette décision semble applicable aux Chaamba de l'ouest, car il serait inadmissible que l'annexe de Géryville fasse verser par les Chaamba des droits de pacage, alors que les Chaamba se trouvent sur des terrains de parcours sur lesquels ils ont des droits bien antérieurs à notre occupation. Ce qui le prouve, en effet, c'est que :

1° Dans cette zone, la plupart des puits ont été forés par les Chaamba. *Hassi Bou Zid :* les deux premiers puits forés par Zid et Bou Zid ancêtres des Ouled Zid d'El-Goléa et six autres puits forés par les gens d'El-Goléa, dont un par les Ouled Sidi Tahar de Géryville. *Hassi Izi:* deux puits. Un puits foré par Sidi El Hadj Ben Ameur, chériff de Méchéria, puis il a été abandonné et comblé. Il a été décomblé et approfondi de 6 mètres par les Ouled Kaddour d'El-Goléa...

Hassi Zirara el Gherbia : quatre puits. Le premier fut foré par Bent el Kas des Beni Hilal d'El-Goléa, les trois autres par Mohammed ben Hammouadi, Mohammed ben Djelloul, Mohammed ben Fredjallah, tous d'El-Goléa...

2° Dans cette zone les noms des lieux sont d'origine Chaambi. Les cimetières sont Chaamba.

3° Les archives du poste et plus particulièrement les rapports annuels de 1892 à 1910 font mention des terrains de parcours situés sur le cercle de Géryville.

On essaya à cette époque d'en interdire l'accès aux Mouadhi Dahra. De nombreuses sanctions allant jusqu'à la révocation furent prises contre les caïds des Mouadhi Dahra et les Chioukh. Les Mouadhi Dahra ne purent renoncer à cette partie de leurs terrains de parcours [1]...

1. Archives du poste d'El-Goléa. Lettre du capitaine commandant

Les éléments de ce droit de parcours semblent donc l'usage périodique, l'ancienneté de cet usage, prouvé par des appellations, et même par la disposition des pierres sur les tombes.

***

Si les nomades ont pu vivre au désert, s'ils ont pu créer une agrégation humaine, c'est grâce au chameau qui est la seule créature capable de s'y plaire et de le traverser. Sans cet animal, ils eussent uniquement vécu dans les oasis. C'est lui qui, pour ainsi dire, est venu les libérer. Leurs rapports avec cette contrée n'ont pu s'établir que par son intermédiaire.

A la portée du plus pauvre, en raison de son élevage simple, facilité par son adaptation à la flore Saharienne, sa résistance à la soif et à la chaleur, il n'est pas étonnant que le chameau soit considéré comme la plus grande bénédiction qu'Allah ait envoyé à l'Arabe. Une chamelle donne naissance à une autre chamelle, elle est productive, tandis que l'argent est chose stérile ; il passe par l'usage qu'on en fait. C'est pourquoi le nomade tient à son chameau autant qu'à son souffle, parce qu'il constitue au milieu des solitudes son aide essentielle, sa raison d'être, son refuge, animal de paix et de guerre et camarade nourricier. La fortune est évaluée dans le désert d'après le nombre des chameaux que possède chaque tente, et chaque tente doit au moins en posséder un sans quoi la famille ne saurait subsister. C'est là encore la forme primitive du capital. Les biens d'un homme se trouvent être très grands lorsqu'on dit de lui qu'on ne peut dénombrer ses troupeaux. De même, c'était

e poste d'El-Goléa au commandant du territoire de Ghardaïa à Laghouat (8 mai 1935).

le nombre des méharistes que la tribu pouvait mettre sur pieds pour les expéditions de pillage ou la guerre qui en constituaient la force.

Le nomade tire du chameau un peu de ses aliments, de ses vêtements, et ce qui lui importe autant : le sens de son existence et sa conscience d'Arabe, car avoir un troupeau ce n'est pas seulement un signe de fortune, c'est aussi un titre d'honneur et une marque de puissance. Celui-là est riche qui possède des chameaux et non pas des cultures.

Qu'il en soit le parasite et l'esclave, cela est vrai. Cependant si cette dépendance étroite est pour lui une nécessité primordiale, il convient d'ajouter que le chameau ne peut se suffire entièrement à lui-même, et qu'il est à son tour subordonné, depuis qu'il a été domestiqué, à son maître qui sait le guider dans la recherche de nouveaux pâturages, et qui possède dans sa mémoire toute la carte des points d'eau qui s'échelonnent le long des pistes. Si bien qu'il serait plus juste de dire qu'ayant besoin l'un de l'autre, soumis qu'ils sont aux mêmes conditions géographiques, le nomade et le chameau finirent par se subir et par s'accommoder l'un à l'autre selon leurs humeurs réciproques. Le nomade a parfaitement conscience de cette égalité et pour se sentir quitte envers son compagnon de lutte et de voyage, il pourrait dire comme le bédouin d'Arabie : « Il est de moi et je suis de lui. »

« La santé du chameau est étroitement liée à la sécheresse du pays. Les Touareg Kel Oui expliquent qu'il ne peut vivre dans les contrées où pousse le mil. Il n'y rencontre pas la nourriture qu'il lui faut et y est soumis à une multitude de parasites qui sont relativement rares dans les régions dénudées et stériles [1]. » Les chameaux, s'ils n'ont

1. Commandant Cauvet, *Le chameau*, Baillière et fils, Paris, 1925, p. 335.

point une bosse apparente et remplie d'une réserve précieuse, ne peuvent entreprendre de longs voyages, et ils doivent, durant six mois, changer chaque semaine de pâturages. L'histoire quotidienne des Chaamba est identique à celle de leurs troupeaux, ils ne vont pas dans le nord, ils vivent au désert et, comme eux, tous les huit jours, ils émigrent à la recherche de plantes nouvelles.

« Les peuples voisins se plaisent à railler le chameau et les soins que les nomades lui donnent. Au cours des fêtes musulmanes d'Achour les sédentaires noirs d'Ouargla donnent des représentations carnavalesques où ils les tournent en dérision. Ils représentent le chameau pivot de la société. L'animal formé par un long voile noir de femme qui recouvre deux hommes placés l'un derrière l'autre est amené par un Arabe grotesque qui le fait accroupir à coups de bâton. Sa tête est représentée par des mâchoires de chameau entourées d'étoffes que le premier homme fait remuer en imitant d'une manière saisissante les mouvements du chameau. L'Arabe, chef de tente, le surveille, vocifère et donne de grands coups de matraque à sa femme et à ses enfants pour que tous s'empressent autour du précieux animal et lui apportent à manger. Autour de la bête chérie tournent moutons et chèvres figurés par des enfants munis de cornes auxquels le maître de la tente ne prête aucune attention [1]. »

Le nomade vit entièrement sur son chameau comme le paysan sur sa terre, une terre exiguë et aride à laquelle il est accroché, avec ses servitudes et ses récompenses. Les poils du chameau servent à tisser des burnous, des tapis, des longues bandes pour les tentes, toutes sortes de cor-

1. Commandant Cauvet. *Op. cit.*, p. 740-741.

dages. Avec la peau tannée, les nomades confectionnent des outres, des sangles, des harnachements. Sa chair est pour lui une nourriture de choix.

On la sale, ont la découpe en longues lanières, on la boucane, on la conserve comme provision de route. Le nomade est un grand buveur de lait de chamelle. A l'état pur, coupé d'eau ou caillé, il est dans les tentes un aliment de première nécessité, à la fois breuvage et nourriture et remplace même le pain. Les Chaamba disent qu'au printemps, lorsque les troupeaux ont mangé les fleurs des r'tems, il enivre comme de l'alcool. L'urine du chameau est une panacée dans le désert. Le lieutenant Kaddour nous disait, à Metlili, qu'un jour, une seule compresse d'urine lui avait arrêté une terrible fièvre et sauvé l'existence. Les entrailles du chameau fabriquent du combustible d'une manière ininterrompue. Les gens des tentes les préfèrent au bois sec qui, en plein vent, se consume très vite. Il n'est pas un coin du désert où l'on ne trouve ces petits tas de crottin « l'ouguid », qui sèchent au soleil. Enfin, en dernière extrémité, il arrive que, menacé de mourir de soif, on éventre les chameaux afin de leur prendre la provision d'eau trouble et acide de la panse.

Si le Chaambi est demeuré longtemps insaisissable, si jamais personne ne l'a complètement soumis, c'est parce qu'il s'est rigoureusement conformé à la vie frugale et primitive de sa bête. Dès qu'il abandonne son élevage, dès qu'il perd l'orgueil de posséder de belles chamelles pour se consacrer au petit bétail, il ne peut plus s'appeler le maître de l'espace, le frère de la route ; il engraisse, perd sa sobriété et ses privilèges de chef de tente.

« En n'obéissant plus au rythme de la vie de son troupeau il devient « un visage d'argile », un vaincu, un mal né,

repoussé des autres. C'est pourquoi il n'y a rien qu'il honnit autant et regarde avec plus de hauteur que la vie des habitants des masures, des demeures de boue, lui, le libre fils des maisons de poils, et, ce qu'il redoute le plus, ce sont les labours [1]. » Parce qu'il sait qu'il subira la servitude de la terre en prêtant hommage aux cultures et qu'il sera le renégat des destinées primordiales de sa race.

Les chameaux des Chaamba sont habitués à l'erg. Ils sont moins beaux, moins élancés, moins rapides que ceux des Touareg, mais plus résistants à la soif et à la fatigue. Les tribus de Metlili, d'Ouargla et d'El-Goléa possèdent environ 15.000 chameaux.

***

Il est difficile de délimiter avec exactitude les terrains de parcours des Chaamba. Parce qu'il a plu, ils émigrent vers la vallée de l'oued Seggueur ou bien encore sur la piste chamelière d'El-Goléa. Il est des pâturages qui couvrent d'immenses étendues mais où les chameaux ne vont point, parce qu'ils ne pourraient y boire, et des puits accessibles entourés de pierrailles infinies. Lorsque les Chaamba disent qu'ils vont à Hassi Rhenami, on sait qu'ils ont planté leurs tentes quelque part, à 10 ou 15 kilomètres d'un puits, et il a fallu deux mois au caïd des Ouled Fredj pour retrouver une fraction entière qui nomadisait aux sources innombrables de l'oued Mya, cachée dans un vallonnement brusque et loin des pistes ordinaires.

Le pâturage traditionnel est une direction et un puits. Sans doute pourrait-on dire des Ouled Aïcha d'El-Goléa

1. *Revue du Mercure de France*, Elian. J. Finbert, *Le vaisseau du désert*, 1er octobre 1938.

qu'ils campent au nord de l'erg Occidental, dans la direction d'Hassi Izi. Tous les Chaamba d'une même tribu ne vont pas dans un pâturage identique. Certaines familles partent seules pour des dépressions secrètes, et la paix a morcelé les groupements nomades plus encore que l'individualisme sémitique. Ainsi dans la tribu des Ouled Fredj, quelques fractions vont vers le sud et d'autres vers le nord. Nous n'essaierons point de nommer tous les pâturages, mais les points d'eau les plus importants qui sont comme les ports d'attache des migrations saisonnières.

Les Chaamba de Metlili mènent leurs troupeaux, au sud, dans les environs de la piste chamelière de Ghardaïa à El-Goléa, à l'ouest et au nord-ouest, à la limite de l'Erg Occidental et dans les vallées de l'oued Méhaiguène et de l'oued Zergoun. Les familles pauvres ne vont pas au delà de l'oued Seb-Seb à 16 kilomètres de Metlili.

Au sud, les puits importants sont Hassi Abd el Kader, Hassi Kriar, Hassi el Abiodh, Hassi Mohammed bou Rougaa, Hassi el Hadadra près de la garet Chaamba, Hassi Ouled Mohammed; la limite extrême est Hassi Zirara, à environ 130 kilomètres de Metlili, où les Ouled-Allouch et les Ouled-Abdelkader se rencontrent avec les Ouled-Fredj.

A l'ouest et au nord-ouest les Ouled-Allouch et les Ouled-Abdelkader campent dans les vallées de l'Oued Mehaiguène et de l'oued-Zergoun (Hassi ed Douab, Hassi oum ed Debdeb). Ils vont parfois jusqu'à Arich sidi bou Haous dans la vallée de l'oued Seggueur et rencontrent au puits de Bou Zid, dans l'erg occidental, les Chaamba d'El-Goléa. Les années de grande sècheresse les points de nomadisation les plus éloignés sont Gour Raoua et l'oued Namous.

Les Chaamba de Metlili sont les seuls qui aient introduit

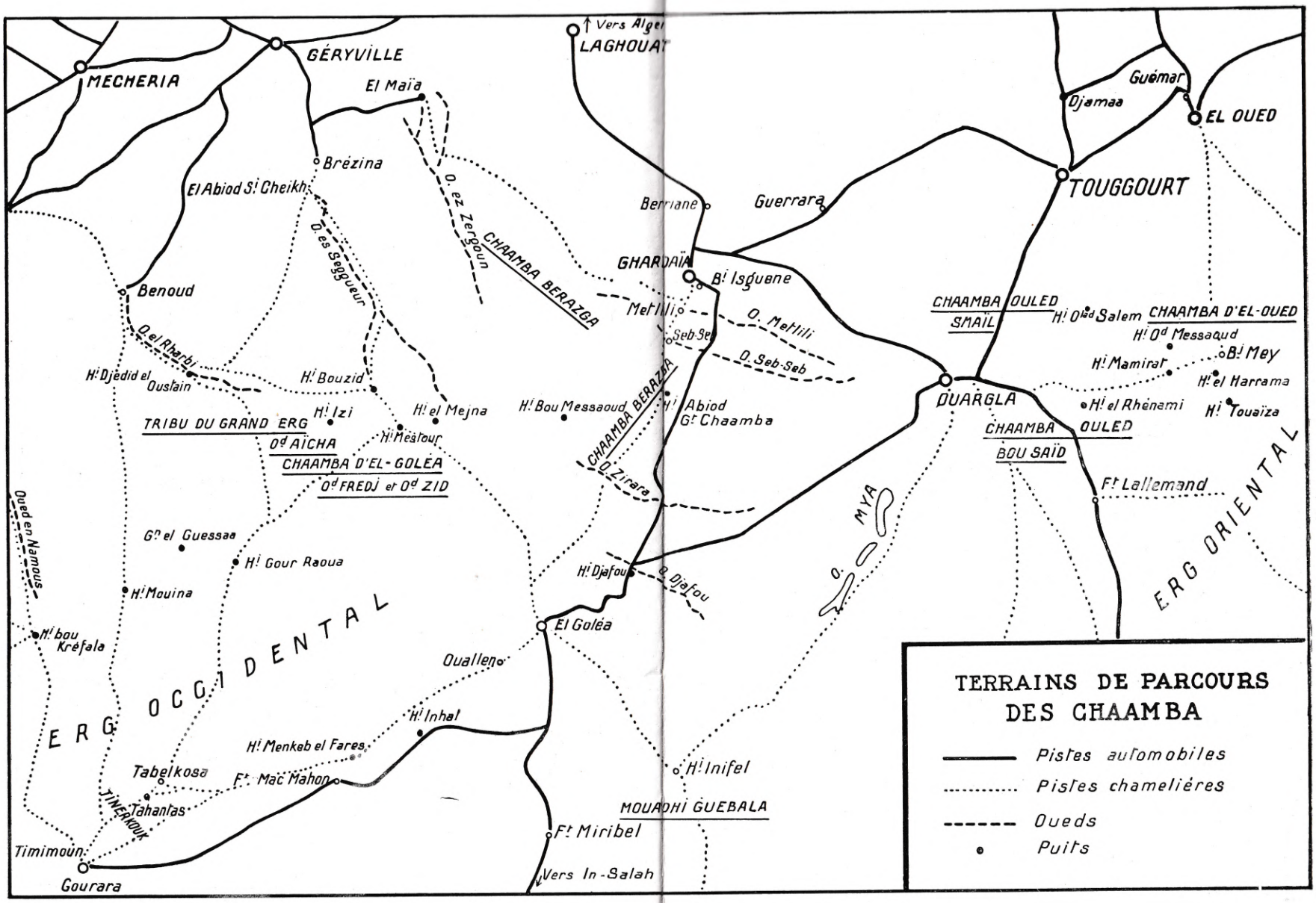
↑ Vers Alger
LAGHOUAT
GÉRYVILLE
MECHERIA
El Maïa
Brézina
El Abiod Sl Cheikh
O. ez Zergoun
CHAAMBA BERAZGA
O. es Segguer
Berriane
Guerrara
GHARDAÏA
Bl Isguene
Benoud
O. el Rharbi
Mehlili
O. Mehlili
Seb-Seb
O. Seb-Seb
Hl Djedid el Oustain
Hl Bouzid
Hl Izi
Hl el Mejna
Hl Bou Messaoud
CHAAMBA BERAZGA
Hl Abiod Gt Chaamba
TRIBU DU GRAND ERG
Od AÏCHA
Hl Mestour
CHAAMBA D'EL-GOLEA
Od FREDJ et Od ZID
O. Zirara
Oued en Namous
Gn el Guessaa
Hl Gour Raoua
Hl Mouina
Hl bou Krefala
ERG OCCIDENTAL
Hl Djafou
O. Djafou
El Golea
Ouallen
Hl Inhal
Hl Menkeb el Fares
Tabelkosa
Ft Mac Mahon
TINERKOUK
Tahantas
Timimoun
Gourara
Hl Inifel
MOUADHI GUEBALA
Ft Miribel
Vers In-Salah
O. MYA
ERG ORIENTAL
Ft Lallemand
OUARGLA
CHAAMBA OULED BOU SAÏD
Hl el Rhenami
Hl Touaïza
Hl el Harrama
Hl Mamirat
Bl Mey
Hl Od Messaoud
CHAAMBA OULED SMAÏL
Hl Od Salem
CHAAMBA D'EL-OUED
TOUGGOURT
Djamaa
Guémar
EL OUED
TERRAINS DE PARCOURS DES CHAAMBA
Pistes automobiles
Pistes chamelières
Oueds
Puits

auprès de l'administration locale des demandes en autorisation d'achaba, c'est-à-dire de transhumance vers le nord. La plus ancienne demande date du printemps 1909 [1]. Les Ouled-Abdelkader désiraient se rendre dans le cercle de Géryville et l'annexe d'Aflou, à Messied, el Ménia, Tadjerouma et El Maïa au pied des derniers contreforts de l'Atlas Saharien. Les Ouled-Allouch voulaient nomadiser un peu plus au sud et dans la région d'El Menia.

La tribu du Ksar désirait remonter vers Aflou et Laghouat. Les Chaamba de Metlili n'ont plus ensuite introduit de demande en autorisation d'achaba jusqu'à la grande sécheresse de 1935. Au mois de juin 1935, quelques fractions des Ouled-Abdelkader et des Ouled-Allouch sollicitaient l'autorisation de partir pour le nord. L'autorisation leur fut donnée, mais « il était bien entendu que ceux-ci ne pourraient dépasser la ligne : Duveyrier, Si el Hadj ed Dine, Ogglet Debbane, Hassi Menia, sans avoir à payer la taxe de pacage [2] ». Cette ligne est à environ 50 kilomètres sud parallèle à l'Atlas Saharien.

Dès le mois de février 1936, les Ouled Allouch et les Ouled Abdelkader faisaient une nouvelle demande. L'autorisation d'achaba leur était accordée aux mêmes conditions que l'année précédente, les puits de la Daiet el Mâ étaient réservés aux nomades de l'annexe de Géryville [3]. La question se posait alors de savoir si les Chaamba de Metlili avaient des droits de pacage reconnus à l'ouest de l'oued Seggueur (Gour el Krerga, Ouarda, Arich sidi bou Haous) mais les pluies de 1938 ont résolu le problème.

1. Archives de l'annexe de Ghardaïa.

2. Demandes en autorisations d'Achaba. Archives de l'annexe de Ghardaïa.

3. *Ibid.*

***

Les pâturages de Chaamba Mouadhi se trouvent au nord-ouest et au sud-ouest d'El-Goléa. Les Ouled Fredj et les Ouled Zid campent dans la région d'Hassi Mejna (fraction des Ouled Fredj), Hassi Mestour (fraction des Ouled Sidi Hadj Yahia), Hassi bou Zid (à la limite de l'erg occidental et dans le territoire de Géryville, Ouled Zid), à Hassi Izi, Hassi Zirara el Gherbia (170 kilomètres environ d'El-Goléa, fraction des Ouled Aïcha) ; les pâturages les plus éloignés sont Gour Raoua et Guern el Guessaa, qui se trouvent à 190 et 230 kilomètres d'El-Goléa. Une partie des Mouadhi Guebala nomadise dans les oueds du plateau du Tadmayt, entre Hassi Inifel et Fort Miribel [1].

***

Les Chaamba d'Ouargla campent au nord, à l'ouest et au sud de l'oasis. Les Ouled Smail ont leurs pâturages au nord et au nord-ouest, aux environs des pistes chamelières de Touggourt et d'El Oued. Les puits de leurs chemins de parcours sont Hassi Sahane, Hassi Matmat, Hassi bou Krezana, Hassi Arifidji (erg Arifidji) Hassi Debiche, Hassi Mahmar, Hassi el Touissia, Hassi Dhouiouidi, Hassi Rebaia Hassi Zitte, Hassi el Khalediate.

Les Ouled Bou Saïd et les Guebala demeurent à l'ouest et au sud-ouest d'Ouargla, dans les pâturages de sif el Arif (Hassi Saïdi), à Hassi Chemata, Negarine, Aïn Hadjila, Hassi el Merabtine, ils vont également dans la direction d'Hassi el Rhenami (fraction des Ouled Brahim), à Hassi

2. Archives du poste d'El-Goléa.

Terfaïa, Hassi el Aoud, Hassi Guerredi, Hassi el Mekam, Hassi bou Retmaïa, Hassi Tmeur, la fraction des Ouled-Doui, campe en général, à environ 80 kilomètres au sud d'Ouargla, à Hassi ben Lakhdar, Hassi ben Nemel, Hassi ben Gaaza, Hassi Deboub, Hassi Riri, Hassi el Guettar, Hassi Mjeïra, Hassi Malah, Hassi el Kobissa, Hassi bou Seroual, Hassi Byodh, et enfin Hassi Bou Maza.

Les Chaamba Guebala campent également près de la piste chamelière d'Ouargla à In-Salah. D'une manière générale, on peut dire que les Chaamba d'Ouargla sont les nomades qui possèdent les terrains de parcours les moins éloignés de leurs oasis d'origine. Ainsi quelques familles des Chaamba Ouled Smaïl qui passent l'été, l'automne, sous les murs d'Ouargla à Bouseur et à Tibahirine, ne dépassent point durant l'hiver, l'oasis proche de N'Goussa, Refif, El Arifidji et Hassi Mammar [1]. Les Chaamba d'El-Oued paissent leurs troupeaux dans le Grand Erg Oriental, à environ 200 kilomètres au sud est de l'oasis. Les Chaamba de l'erg occidental campent dans la direction de l'oued Gharbi (fraction des Ouled Ahmed ben Mohammed) et aux alentours de la piste chamelière de Tabelkosa à El-Goléa (Hassi Moulay Guendouz) et la limite méridionale de l'Erg [2].

1. Archives de l'annexe d'Ouargla, notice sur les nomades de l'annexe, document manuscrit. Laïd ben Amar fraction des Ouled Belkacem, El Fodil ben Salem, fraction des Ouled Smaïl.

2. Caïd de Tabelkosa, Kébir des Fatis.

CHAPITRE III

L'EXISTENCE AU DÉSERT

Les familles riches en troupeaux partent pour des pâturages lointains et nombreux au mois de décembre, à la fin de la récolte des dattes. Les pauvres, sédentarisés à demi, petits propriétaires de palmiers, s'en vont aux alentours du ksar au mois de janvier, de février ou de mars. Ils trouvent dans des oueds proches ou dans des vallons de l'erg, les plantes nécessaires à leurs quelques chameaux, ils vont parfois à l'oasis, entretiennent leurs jardins, ils transportent du bois ou du drinn pour les sédentaires.

Autrefois, deux cents baldaquins drapés d'étoffes aux couleurs violentes, devaient, le jour du départ, osciller à la limite de l'oasis. Des méharistes en armes, des chouafs ou des éclaireurs, protégeaient les familles et les troupeaux. Les dromadaires avançaient par petits groupes, avec un balancement monotone, le cou tendu vers l'horizon, et les chameliers, le bâton de r'tem derrière le dos, chantaient des jelladas, presque toujours les mêmes, qui demandaient à Dieu la sécurité et contaient des légendes héroïques. Des étendards, des bassours, à plumes d'autruche où étaient les jeunes épouses, des lévriers arabes, maigres, solitaires et gauchis, de vieilles femmes à demi vêtues, des enfants des chiens à poils blancs qui glapissent comme des renards suivaient la caravane. On entendait les cris des hommes et

leurs imprécations, c'était comme la fuite d'un peuple tout entier devant le déluge ou la guerre, et, sur les plateaux désertiques, plus rien ne subsistait, après le passage de la tribu, qu'un nuage de sable, les traces des bêtes sur le sol et quelques touffes d'harmel vénéneuse. La paix et l'occupation française ont supprimé en partie le pittoresque des déplacements nomades. On ne parvient plus à savoir si l'amour du désert reste un sentiment véritable. Quelques fractions partent le plus tard possible pour leurs terrains de parcours : en 1938, l'Agha Mohammed ben Kaddour et les Ouled Brahim sont revenus au mois de mars à Ouargla parce qu'ils avaient peur de la sécheresse. Devenir sédentaire est pour l'Arabe nomade une déchéance certaine, et seuls demeurent à l'oasis ceux qui ne possèdent plus aucun chameau. Deux ou trois familles sont assez riches pour confier leurs troupeaux à des bergers, elles s'en vont les mois d'hiver, puis elles reviennent et retrouvent à l'oasis leurs zéribas de drinn ou de djerids, mais la plupart des tribus accomplissent encore le cycle traditionnel du nomadisme Chaambi.

La veille du départ, les campements d'automne sont animés par une fièvre étrange. Les sacs à chameau sont remplis de thé, de dattes, de blé et de sucre en pains entourés de papier bleu. Les hommes accroupis autour des feux de bois forment des conseils secrets, ils écoutent les bergers qui sont arrivés le matin même, parler des pâturages, ils disent le prix des marchandises, et parfois ils prononcent le mot « Sahara » avec une emphase singulière.

Les vieillards accablent les jeunes gens de recommandations, ils voudraient connaître une fois encore la joie du départ et ils ne peuvent que répéter leurs souvenirs. « Près de tel puits, expliquent-ils, vous trouverez des plantes

salées, les chameaux les mangent, mais cela ne peut les nourrir. Faites attention au campement des Ouled Kaddour, ce sont des voleurs. Autrefois, on ne pouvait s'arrêter à Hassi Mohammed, un âne s'y était noyé, et son cadavre avait empoisonné l'eau pendant cinq ans. »

Le soir les feux restent allmés très tard. Les femmes préparent des galettes traditionnelles de blé ou d'orge écrasé, elles les cuisent, les apportent à leur belle-mère ; le gendre en donne à son beau-père, le Caïd à ses clients, le riche en distribue aux pauvres. Les parents se font, de tente à tente, de maison à maison, des visites cérémonieuses et plus on donne de galettes, plus il vous est rendu, en échange, de conseils et de bénédictions. Parfois aussi on offre du sucre ou de l'argent et les familles se réunissent autour des plateaux à thé [1].

Le lendemain, les tentes sont démontées et pliées. Les chameliers vont chercher leurs bêtes dans les pâturages qui sont proches de l'oasis, ils font s'agenouiller les chameaux qui blatèrent, ils posent les bâts et les bassours sur des chapuis en djérids. Les femmes enfouissent dans des smats, qui sont des sacs en poils de chameau, l'attirail de cuisine ; la marmite pour la soupe, le plat rond en bois pour le couscous, le trépied en fil de fer, les théières anglaises, les petits verres colorés ou à filigrannes, le quart émaillé où sont peintes des fleurs rouges, vertes et bleues, le mortier de cuivre, les meules à blé. Les hommes remplissent les peaux de bouc goudronnées des guerbas et les attachent aux flancs des dromadaires. Les rares vêtements de rechange, l'antimoine, les parfums, les bijoux en argent, sont

1. Agha Mohamed ben Kaddour de la tribu des Chaamba d'Ouargla, Caïd Amar ben Hadj Ahmet el Ghaziel du Ksar de Metlili, Caïd Mahmoud ben Madani du Ksar d'El-Goléa.

serrés dans des sacs de cuir qu'on appelle des mézoueuds.

Les chefs de famille partent les premiers vers dix heures ou midi. Ils ne montent pas encore sur leurs méhara, sellés à la touarègue. Les chameliers courent après la caravane, et derrière viennent les femmes, puis les pauvres et les vieillards qui accompagnent la fraction jusqu'à la dune ou le vallonnement qui fera disparaître les palmiers de l'oasis.

A quelques centaines de mètres des zéribas, il suffit de partir pour que le désert soit déjà autour de vous. La marche des chameaux, rythmée à trois temps, les lentes mélopées des « sokhars » empêchent de penser et bientôt personne ne parvient plus à imaginer le ksar que l'on voit encore. Les Chaamba retrouvent leur connaissance du sol, chaque chose prend à nouveau pour eux une signification pleine et secrète : les traces des bêtes et des hommes, les touffes à demi-brûlées, les redjems qui sont des bornes indicatrices sur les collines solitaires.

Lorsque le ksar et l'oasis ont disparu, la caravane s'arrête. Les femmes âgées donnent de nouvelles bénédictions et font des vœux pour la sécurité du voyage, les nomades glissent dans les capuchons de ceux qui demeurent les dernières galettes, ils leur disent adieu, les serviteurs nègres ressèrent les sangles des chameaux, les chefs montent sur leurs méhara, les jeunes femmes et les enfants dans les bassours, les chameliers reprennent leurs chansons monotones et la caravane, à travers les dunes ou la steppe, repart pour le campement du soir.

***

Les familles avec leurs serviteurs s'en vont seules rejoindre leurs troupeaux. Des ânes, des moutons, des chèvres

suivent la caravane. Les Mouadhi mettent dix jours pour traverser le Grand Erg Occidental et parvenir à Hassi Mestour où se trouvent leurs pâturages, les Ouled Bou Saïd atteignent la région de Fort Lallemand en un peu moins d'une semaine.

Il existe près des cimetières ou des marabouts des lieux d'arrêt traditionnels. Les Chaambas y donnent des repas, qu'ils nomment maarouf, c'est-à-dire aumône, des fêtes, mais presque religieuses, en l'honneur d'un mort ou d'un santon, et les riches distribuent aux pauvres des dattes ou du blé [1].

Lorsqu'ils sont parvenus au pâturage, les nomades choisissent, loin des pistes caravanières, à quelques kilomètres d'un puits, dans les dunes, près d'un bois de tamarix, dans un vallonnement du reg, le lieu de leur campement. Les jeunes épouses descendent des bassours, les chameliers déchargent les sacs, et comme on va planter le premier piquet de la première tente, le chef de famille fait par un serviteur nègre, égorger un chevreau ou une brebis, puis, le taleb, s'il en est un, récite quelques versets du Coran. Ce sacrifice portera bonheur aux membres de la famille, il n'y aura points de morts et les pluies tomberont en abondance[2].

Près du campement, on voit de paissants dromadaires,

1. Caïd de Tabelkosa, Kébir de Fatis.

2. Cette coutume nous a été rapportée par le Caïd Mahmoud ben Madani, tribu des Ouled-Zid, par le Caïd Amar du Ksar de Metlili, par Mohammed ben Ali bou Taïeb d'El-Oued, par Laïd ben Amar, fraction des Ouled-Belkacem et El-Fodil ben Salem, fraction des Ouled-Smaïl d'Ouargla.

D'une manière générale, nos informateurs d'Ouargla ajoutent que l'égorgement rituel d'un animal n'est plus respecté que par les familles riches. Ben Aïda ben Cheikh d'El-Goléa, estime que les Chaamba font toujours un sacrifice lors du premier campement et que parfois même les pauvres, s'ils n'ont point de troupeau, se cotisent pour acheter une brebis.

droits sur l'horizon, éloignés les uns des autres, mais les tentes sont plus loin, dissimulées dans un repli du sol, sans personne autour, sauf une négresse penchée vers la terre et qui ramasse du bois.

***

Les nomades des Hauts Plateaux algériens ont, parfois, pour abriter leurs troupeaux de moutons, des campements circulaires ; les Chaamba, qui possèdent des chameaux, les disposent en ligne droite.

Les tentes, longues de cinq à six mètres, basses et noires, ornées de raies étroites, blanches et parallèles, sont formées de bandes tissées et assemblées, en poils de chèvre ou de chameau, qu'on appelle des flidjs. Des piquets en bois les soutiennent.

Dans les tribus d'El-Goléa et de Metlili, les flidjs sont presque toujours teints, ils le sont rarement à Ouargla. Les Chaamba d'Ouargla semblent ne pas attacher d'importance à la couleur de leurs tentes, peut-être parce que les autres tribus nomades de l'oasis, les Saïd Otba, les Mekhadma et les Béni Thour, ont également des flidjs noirs. Les Mouadhi, qui ont vu sur les plateaux du Tadmayt les toiles blanches et rouges des nomades d'In Salah, paraissent fiers de la couleur de leurs campements, et le Kébir de Fatis, à propos de la tribu de l'Erg Occidental, nous disait qu'ils n'avaient conservé de leurs coutumes ancestrales que l'essentiel : la couleur des tentes et la cérémonie du mariage. La demeure du Caïd ou du chef de famille noble n'a point de raies blanches, elle est plus grande que les autres et complètement noire, mais cette coutume n'est pas spéciale aux chefs des Chaamba.

Les tentes sont orientées à l'est ou au sud. A l'est, parce que c'est la direction du soleil levant ; au sud, pour demeurer à l'abri des vents froids du nord.

A l'entrée de chaque tente, qui ne peut se fermer, se trouve une haie de djérids, lorsque les Chaamba sont à l'oasis, de drinn ou de racines, lorsqu'ils demeurent au pâturage. Cette haie, qui ressemble à ce que les Marocains nomment une zériba, forme une petite pièce à ciel ouvert, où les femmes installent les pierres du foyer, cuisent les repas, tissent les burnous et les haïks de laine.

***

Les jeunes filles s'en vont dévoilées au pâturage. Elles possèdent des cheveux noirs, presque toujours serrés en tresses, deux en arrière, deux autres sur les tempes, mais, à El-Goléa, nous en vîmes qui avaient des boucles anglaises qui tombaient sur leurs joues, comme on en voit à Eugénie de Montijo, dans les gravures.

Elles sont vêtues de robes larges, serrées par une ceinture de cuir ou de laine multicolore, épinglée aux épaules, jaunes ou bleues comme les guinées touareg, et qui laissent apercevoir leurs poitrines brunies par le soleil. Leurs haïks sont fixés par des fibules rondes en argent, qu'on nomme chemichah, ou encore par des khellalahs triangulaires avec une chaîne, et elles mettent les jours de fête des kholkhals, qui sont des bracelets de cheville. Elles portent rarement des colliers d'or, prenga rich à mains de fathma, prenga louis ou sultanis pièces, comme les Ouled Nails, mais elles ont des objets porte-bonheur, des sachets de cuir où sont des versets du Coran, des petits miroirs ronds et magiques, des diadèmes, des deldouls, et, pour devenir belles, elles

Akba d'hassi el Rhenami et campement des Ouled Brahim.

(*Cliché Régnier.*)

accrochent à leurs oreilles des dlels, où sont cousus des boutons colorés, des cypres ou des porcelaines du Tchad et qui pendent jusqu'à terre.

Au campement, les femmes vont chercher du bois, des racines de dahmrane, des chablis de tamarix, elles écrasent le blé pour le couscous, pilent les piments et le poivre dans des mortiers de cuivre d'importation nouvelle, ou anciens, en bois de r'tem taillé vert, ou encore, en bois de fer, ramené autrefois du Soudan avec des chargements d'esclaves ; elles tissent des burnous en poils de chameau, en laine, ornés à Metlili d'écussons bleus, elles fabriquent des chaussures en poils de chèvres, noires et blanches, les arfanes, qui sont chaudes l'hiver, et que les chasseurs de gazelles mettent, pendant l'été, pour courir sur les dunes.

Le soir, les femmes ne doivent pas dormir avant le retour de leur mari [1]. Les serviteurs nègres vivent dans des tentes séparées. Ils aident leurs maîtres, chargent les chameaux, et parce qu'ils formaient autrefois la garde personnelle des chefs de guerre, ils sont demeurés les compagnons armés des caïds. Ce sont d'anciens esclaves, ou fils d'esclaves. Il en est qui se souviennent encore de leurs forêts natales et de la viandes soudanaise. Ils furent pris avec des coquillages ou des fèves, vendus pour des barres de sel des mines de Taoudeni. Ils ont conservé la curiosité des noirs, ils ont peuplé le Sahara de leurs fantômes et de leurs légendes, ils ont adopté l'Islamisme et les coutumes des nomades.

Lorsqu'ils furent libérés, certains qui ne comprenaient pas ce que signifiait la liberté, voulurent changer de maîtres ; ils demeurèrent à l'oasis, métayers ou hommes de

1. Caïd de Tabelkosa, Kébir de Fatis.

charge ; d'autres continuèrent à servir, mais dans un pays où les billets sont rares, ils demandèrent qu'on payât leurs services en argent, qu'on payait autrefois en nature. Beaucoup de Chaamba qui avaient des esclaves, n'ont plus de serviteurs. Parfois les nomades, lorsqu'ils vieillissent, prennent pour concubine une de leurs négresses, et les enfants, métis ou pur sang, demeurent dans la famille.

Les Ouled Allouch et les Ouled Abdelkader de Metlili ont des troupeaux de moutons, de chèvres et même quelques ânes, qui sont, lorsqu'ils remplacent les chameaux, un signe de proche dégénérescence. Les troupeaux qui s'en vont au loin, sous la garde des bergers, c'est l'azib ; ceux qui demeurent au campement, c'est l'hallaba [1]. Les nomades fabriquent du beurre, du fromage et boivent le petit lait de leurs brebis.

Les Mouadhi, les Chaamba d'Ouargla, d'El Oued et du Tinerkouk sont des éleveurs de chameaux, ils les soignent, ils disent qu'ils ont la même nourriture qu'eux, le même lit, le même ciel, ils boivent dans les abreuvoirs sahariens l'eau qu'ils y ont laissée, ils les chantent, ils ont, pour leur parler, inventé un langage, avec des cris, des mots d'apaisement, de colère et d'amour. La vie des chameaux est leur existence même. Ils surveillent ceux qui s'éloignent, ils les font retourner au crépuscule, plus près du campement.

Lorsqu'une bête s'est entaillée le sabot, ils appliquent sur la blessure une datte chauffée sur une pierre brûlante ou bien encore ils lui fabriquent un chausson en poil de chèvre. Ils accrochent au cou de leurs montures des amulettes, ils incisent leurs palettes durcies et gonflées par la

1. Capitaine commandant l'annexe de Ghardaïa, Caïd de Tabelkosa, Kébir de Fatis.

marche, ils les goudronnent lorsqu'elles sont en mars, pelées par la gale printanière, ils savent aussi les égorger avant qu'elles ne tombent en pleine course, comme terrassées par une embolie mystérieuse [1].

Tous les huit jours, l'hiver, tous les deux jours, l'été, les bergers mènent leurs troupeaux au puits, ils lancent les dellous en peau de bouc, les remplissent, ils ahanent, comme s'ils chantaient, l'eau éclabousse la margelle, se répand dans l'abreuvoir, toujours ensablé, bas et étroit comme sont dans le nord, les tombes algériennes. Les chameaux sont dix à boire et ils boivent longtemps, d'autres viennent derrière qui pataugent dans la boue. Les Rouala d'Arabie donnent un nom à leurs dromadaires, les chameaux des Chaamba n'en ont pas. Les nomades sahariens conservent la pudeur des noms. Ils ne peuvent imaginer qu'on appelle un chameau comme on désigne un homme, et peut-être estiment-ils que c'est commettre un sacrilège. Les chameaux ont la marque de leurs propriétaires.

Chaque tribu, chaque famille possède une marque chamelière spéciale. « La coutume de marquer les chameaux est des plus anciennes... Chez les Arabes on appelle ces marques tabas. En Égypte, on tient grand compte de l'origine des chameaux. Il paraît qu'on n'hésite pas pour les mieux vendre à leur apposer de fausses marques... Le chameau que montait Napoléon pendant la campagne d'Égypte portait sur la cuisse droite la marque suivante : K. Lorsqu'un chameau devient la propriété d'un nouveau maître, celui-ci ajoute sa marque particulière aux anciennes de sorte que certains portent parfois de multiples indications [2]. »

1. Agha Mohammed ben Kaddour.
2. Commandant Cauvet. *Op. cit.*, p. 299 et suiv.

Les chameaux possèdent, en principe, une marque de tribu, qui est générique, et une marque de famille, qui est particulière. Le commandant Cauvet donne quelques tabas des Chaamba d'Ouargla. Nous allons énumérer tous ceux que nous avons pu recueillir et on pourra parfois retrouver dans ces marques la confirmation de certaines descendances légendaires.

Les Ouled Allouch de Metlili ont, gravé sur la cuisse gauche, la marque tribale :

Ce tabas est un peu modifié selon les fractions :

Ouled Touameur :

Ouled Moussa :

Ouled Aïssa ben Moussa :

Djerouda :

Chilg :

Behaza :

Ouled Brahim :

Pour les fractions des Ouled Abdelkader, les marques chamelières sont les suivantes :

Souaiah :

Ghemmarah :

Ouled Amar :

Ouled el Ouameur :

Ouled Hanich :

La marque des ouled Ghemmarah s'appelle « patte de poule ».

Pour les fractions du Ksar de Metlili les tabas ont une forme très différente :

Merabtines :

Ouled Smain :

Certaines propriétaires marquent leurs chameaux d'un signe plus particulier encore, ou d'une déchirure à l'oreille.

Les tabas des Mouahdi sont inscrits sur la joue ou sur la cuisse gauche.

Ouled Zid : ⊲ sur la joue avec la marque ⊣⊢ pour la famille Belguite.

Ouled Fredj : ⊂ sur la cuisse gauche.

Mouadhi Dahra et Sidi Hadj Yahia ⊸ sur la joue.

Mouadhi Guebala : ⊂ cuisse gauche.

Famille des Dehamna el gara : ⊂ cuisse gauche.

Famille des Lahouaouada : ⊠ sur la tempe.

Ouled Aïcha : ⊂ ıı cuisse gauche.

Pour les Chaamba du grand erg, qui descendent des Ouled Aïcha, la marque est à peu près identique : ⊂ ı

Famille des Ouled Ahmed ben Amar : ⊃ı

Famille des Ouled Kaddour : v ⊃

Alors que le tabas des Ouled Fredj est ⊂ ceux de leurs descendants d'El Oued sont ⊃ı pour les Ouled Amrane, et ⊃ pour les Ouled Ghedir.

Quant aux Chaamba d'Ouargla, ils imposent à leurs chameaux les marques suivantes :

Pour les Ouled Smail le taba qu'on nomme lamalif y sur le cou, côté droit, et ıı⊂ sur la cuisse droite.

Ouled Belkacem : famille des Rouaba : ⊂

Ouled Belkacem : famille des Behaba : ⊂

Ouled Brahim : ⊏

Ouled Zid : E

Ouled Doui : ⊂ On nomme cette marque Alif.

Ouled Ali ben Abdellah : ⊠

Ouled Fredj : ⊂

Ouled N'cir : ıı Tous ces tabas sont sur la cuisse droite[1].

1. Ces tabas furent donnés par l'Agha Mohammed ben Kaddour d'Ouargla, le Caïd Amar du Ksar de Metlili, le Caïd Mahmoud ben Madani et ben Aïda ben Cheikh d'El-Goléa.

Parce qu'ils ne savent pas lire, les nomades ont le goût des formules écrites, des signes et de leur mystère, des nœuds aux branches des arbres, des empreintes sur le sol, des pierres entassées le long des pistes ou sur les tombes, des marques gravées sur leurs chameaux, de tout ce qu'ils ont, au désert, inscrit, et qu'ils déchiffrent, comme les astrologues, des étoiles.

Les Chaamba reconnaissent les marques chamelières des tribus sahariennes. Ils retrouvent ainsi les bêtes qui leur appartiennent et qui leur ont été volées, ils voient les tabas falsifiés, ils savent dire l'origine des caravanes et des troupeaux qu'ils rencontrent.

Les Chamélons sont marqués au fer rouge à l'âge d'un an. La circulaire gouvernementale du 25 janvier 1895 a institué, dans les marchés, un registre de vente des chameaux, des chevaux, des moutons et des chèvres. Ce registre existe dans tous les chefs-lieux d'annexe et dans les centres importants, où un adjudicataire du marché est annuellement désigné.

***

Les Chaamba ne demeurent pas au campement, ils partent pour la chasse ou pour des pâturages nouveaux. Ils s'en vont avec leurs montures, leurs guerbas, des dattes dans leur mezoueud.

Les pauvres ont des burnous de laine, très minces, et les riches des burnous en poil de chameau. Dans leurs voyages, ils couchent à même le sol. Ils cheminent pendant des heures sans rien dire, entre des gour silencieux et plats ou dans les dunes. Ce sont les hommes du désert.

Le matin, ils boivent du thé à la menthe dans des verres

minuscules, ils ont froid, ils allument du feu et la fumée rougit leurs paupières, ils attendent que le soleil se lève, sans bruit, dans un paysage où rien ne semble exister qu'eux-mêmes.

Ils marchent. Ils regardent les plantes, les insectes, les traces des gazelles, d'une chamelle égarée, des hommes.

Vers huit heures, le vent survient qui soulève le sable. Ils l'entendent, qui siffle dans leur bouche comme dans une coquille marine.

Les Chaamba relèvent leurs chèches de mousseline et l'on n'aperçoit plus que leurs yeux, fermés à demi. Ils montent sur leurs chameaux et ils ne pensent à rien, ils ne semblent voir ni le ciel, ni la terre, leurs pieds sur l'encolure rythme la marche, ou bien ils restent collés à l'arrière des bâts, le dos voussu, les jambes pendantes, comme des tiques immobiles et monstrueuses.

Des tourbillons de sable s'élèvent dans le lointain, droits comme la fumée des navires les jours de calme. Les tourbillons approchent, ils gravissent des collines, ils disparaissent, ils reviennent, ils frôlent les méharistes, s'attardent sur la piste, ils s'évanouissent dans l'air. Les chameliers croient que ce sont les âmes errantes des hommes qui taillèrent autrefois les flèches, les haches et les grattoirs de silex dans les ateliers néolithiques. Les pierres noires que l'évaporation oxyde sont les restes de leurs foyers, et l'on raconte, parfois, qu'ils se réunissent chaque soir aux lieux de leurs anciens campements et qu'ils inspirent aux voyageurs endormis des rêves qui se réaliseront plus tard. Les femmes en ont peur. Ce sont, disent-elles, des djenouns fantasques et affamés, et elles mettent, pour les apaiser, des galettes sur leur chemin.

Vers 11 heures, les Chaamba boivent du lait, s'ils en

ont, et mangent des dattes ghars et pressées. L'eau des guerbas est boueuse, mais l'odeur de goudron a masqué le goût de soufre qu'elle avait encore au dernier puits. Tout le désert est blanc de sable. C'était, au matin, comme la brume d'un fleuve qui serpentait sur le sol. Maintenant, plus rien n'existe que le vent et le sable. Les pieds nus sont fouettés et puis les mains et les visages.

Le sable devient rouge sur les burnous étendus. Les Chaamba mangent du sable, boivent du sable, le sable craque sous leurs dents, ils voient les fantômes imprécis de leurs compagnons lutter contre le sable, et au delà de ces formes, des chameaux accroupis qu'on devine, l'univers effondré n'existe plus.

Nous ne pouvons savoir si les nomades comprennent la grandeur de cette bataille contre le vent, s'ils sentent la sécurité de leurs voiles ou de leurs lainages.

Ils font du feu sous une toile, ils prennent leur thé, ils conservent des gestes identiques, ils s'accroupissent. L'accroupsisement devient une attitude de défense, les jambes croisées, la tête baissée, les bras serrés contre la poitrine. Les Chaamba s'accroupissent pour combattre la chaleur et le froid, le vent et le sable, c'est leur unique réaction, leur panacée contre la nature.

Les Chaamba reprennent leur marche. Le vent de sable devient moins fort. Les chameliers mettent les bâtons de r'tem derrière leur dos et ils chantent. Le chef marche le premier. Il a, dans sa main, la longe noire, en poils de chèvre, de sa monture. Il voit l'acheb printanier, les petites plantes vertes et grasses, collées au sol, et il pense qu'il a dû pleuvoir dans cette région et que, bientôt, il trouvera, sans doute, de verts pâturages. S'il existe un puits assez proche, la famille tout entière, dans une semaine,

s'en ira cacher ses tentes dans un feidj, entre les dunes jaunes et imprécises que les mirages font flotter au-dessus de l'horizon.

Avant le coucher du soleil, les nomades cherchent un emplacement pour la nuit. Ils ramassent du bois. Ils trouvent, étendues sur le sol, entre les pierres du reg, des racines de damhrane nouées et tordues, sèches, fibreuses, déjà brûlées par le soleil. Les Chaamba connaissent les moindres cuvettes, les lits des ruisseaux anciens où ils pourront trouver le bois nécessaire. Ils enlèvent les sangles des chameaux, ils disposent leur campement face au sud, à l'abri du vent, et ils étendent sur le sable, derrière une touffe de drinn ou un massif de r'tem, leurs chabraques multicolores. Le soir, ils creuseront le sol, pour dormir.

Les caravaniers s'arrêtent presque toujours près d'un pâturage. Leurs chameaux paissent en liberté, et ce n'est qu'à la nuit tombante qu'ils les ramènent au campement.

Les Chaamba mangent, le soir, de la soupe, des dattes et de la kessra. Ils font leur soupe avec de l'eau, de l'huile, du poivre rouge, du piment et des vermicelles. C'est la chorba algérienne, mais sans viande et sans tomates.

La kessra est faite de semoule ou de farine, pétrie avec de l'eau. La pâte est enfouie dans le sable, sous le foyer, ou bien encore, étendue sur des pierres chaudes. La kessra est cuite en quelques minutes. C'est un pain très lourd que nous trouvâmes indigeste.

Après le repas du soir, les nomades boivent trois verres de thé à la menthe qui sont traditionnels.

« ..... La passion du thé est chez les Chaamba aussi répandue que chez les Touareg. Elle est plus récente peut-être, mais elle les pousse aux mêmes excès. Le développement de cette passion au Sahara est un phénomène

contemporain, curieux à plus d'un titre. Au rebours des invasions humaines qui ont progressé vers l'occident, la contagion du thé chemine de l'ouest vers l'est. Les Marocains l'ont apporté aux oasis sahariennes et c'est sur les souks du Touat et du Tidikelt avant la conquête française, que les Touareg ont été séduits par le nouveau breuvage. En 1900-1901, quand nous avons occupé les oasis où le thé régnait, les soldats de nos colonnes, tirailleurs algériens ou goumiers du sud étaient des buveurs de café...

A l'heure actuelle, dans tout le Sahara, arabe ou targui, le triomphe du thé est complet. Seules, les tribus de la lisière nord, que leur migration annuelle conduit sur les hauts plateaux, pratiquent un dualisme déclinant. Le Tell à son tour se laisse envahir... C'est un pâtre d'Arabie, dit-on, qui, frappé par la turbulence de ses chèvres, quand elles avaient goûté le fruit du caféier, prépara le premier « kaoua ». C'est aujourd'hui son plus direct et son plus pur descendant, le pâtre Chaambi, qui renonce au breuvage national [1]. »

Mrs Rosita Forbes décrit ainsi les rites de la préparation du thé : « Boire du thé est une cérémonie qui peut durer entre une heure et trois heures... Les nomades remplissent la moitié de la théière avec du sucre, un quart avec du thé et le reste avec de l'eau. Ils goûtent cette boisson forte et sucrée une demi-douzaine de fois, ils la versent d'une théière dans l'autre, ajoutent de l'eau ou la font bouillir à nouveau jusqu'au moment où ils estiment qu'elle est à point. Ensuite, et pour l'apprécier, ils la boivent de la manière la plus bruyante possible. Lorsque l'hôte pense que la réunion doit finir, il ajoute de la menthe dans la

1. *Bulletin de l'armée d'Afrique. Le Sahara français.* Edeyen. *Les populations du Haut Sahara*, p. 21, Noël 1924.

Le campement du soir dans le Méguiden.

(*Cliché Réynier.*)

théière et les invités prennent cette dernière tasse parfumée en signe de départ [1]. »

Les Chaamba ne boivent jamais plus de trois tasses de thé. La première tasse ne contient pas de menthe; avant de servir la deuxième, qui est la meilleure, ils ajoutent dans la théière de la menthe et du sucre; la troisième ta se est très douce et presque sirupeuse. Généralement, c'est le chamelier le plus jeune qui prépare le thé, ou bien encore l'hôte que l'on veut honorer. Les Chaamba, comme les Marocains, versent le thé de très haut, il coule avec bruit, il est doré, couvert d'écume. Personne n'ose parler autour du feu de camp, et chaque soir on retrouve les mêmes gestes, les mêmes petits verres sur le plateau de cuivre, comme s'il était déjà impossible de modifier cette tradition nouvelle, chez un peuple où les idées, les goûts et les sentiments ne parviennent à s'imposer que grâce au plus strict des formalismes.

Pour les nomades qui ne fument que lorsqu'ils sont jeunes et qu'ils ont vécu aux compagnies sahariennes, qui ne boivent jamais de vin ou d'alcool, le thé est une passion véritable ; c'est un excitant qui provoque des palpitations cardiaques, une sorte d'hébétude ou de fièvre, et parfois même de véritables crises nerveuses. Nous eûmes à subir les conséquences de l'abus du thé. On sait que le gouvernement tunisien s'efforce d'enrayer les ravages du « théisme ».

Après le thé, les Chaamba restent auprès du feu, les soirs d'hiver. Ils mettent leurs pieds nus dans la flamme et leur chèche de mousseline couvre la moitié de leur visage.

1. Mrs Rosita Forbes. *The secret of the Sahara*, Kufara, London, 1921, p. 64.

Le vent tombe et le froid semble venir des étoiles. Les nomades content des histoires, des légendes sahariennes, des épisodes de la guerre contre les Berabers ou les Touareg, des récits héroïques, et notre guide Mahmoud, un soir, nous expliqua la Genèse, le Déluge et les étranges aventures de Noé, et de ses trois enfants. Ils savent aussi se moquer de leurs ennemis, de leurs voisins, de leurs compagnons de route, ils savent les rendre stupides ou ridicules.

Les Bou Rouba n'ont jamais parlé devant nous que du prix des dattes , du thé et du sucre.

Vers dix heures, les chameliers se couchent enveloppés dans leurs burnous. Parfois l'un d'entre eux se lève, attise les restes du foyer, se chauffe, se recouche. Nous en eûmes qui toussaient et grelottaient jusqu'à l'aube. Les couvertures en coton se glacent. On n'entend plus que la plainte d'un « sokhar », les brindilles qui craquent, les chameaux qui ruminent. Bientôt le ciel à l'horizon sera cerclé de blanc et les hommes n'auront plus le courage de fermer l'ouverture par où passera le froid, toute la nuit.

A deux heures, on sent le jour prochain, le ciel a blanchi tout entier, les étoiles brillent plus fort, et entre les étoffes et le capuchon on n'aperçoit plus qu'un scintillement unique et silencieux comme si l'on voyait les astres à travers une glace ou d'une planète déserte et différente. Ensuite le ciel devient rose et une dernière étoile déformée paraît un petit nuage éclairé par le premier rayon. Le soleil se lève et tout demeure silencieux, sans un chant d'oiseau, sans un bruit, sans une rumeur.

Les Chaamba rêvent à ce désert absolu : la terre qui semble partie pour le cimetière des étoiles. Mais ce qu'ils aiment, c'est l'existence nomade que le Sahara leur donne,

et lorsqu'on les interroge sur la beauté ou la grandeur de leur pays, ils ne peuvent que répéter les phrases ou les formules qu'ils ont apprises au marché de l'oasis.

Les chameliers font leur prière du matin, puis ils boivent du thé, ils ne parlent pas, ils se chauffent, ils se serrent contre le feu, plus près encore, avant de reprendre leur marche saharienne, de sangler les chameaux accroupis sur le sable et qui ruminent.

***

Les nomades reconnaissent les paysages qu'ils ont traversés, ils se souviennent des puits, ils ont la mémoire des plaines, des montagnes, des ergs, et des pierres du chemin.

« Si, par Saharien, il faut entendre les indigènes pliés aux exigences de la vie désertique, les Chaamba peuvent invoquer autant de titres que les Touareg. Ils possèdent au même degré cette faculté de l'orientation, qui constitue pour nous un si troublant problème. La mémoire des uns et des autres enregistre instantanément et à jamais un panorama qu'ils observent pour la première fois. Dans les plaines rases du Tanesrouft, où la caravane reste le centre mouvant d'un horizon immuablement circulaire, le guide targui est une boussole vivante. Il s'engage et se maintient sans variation sur la ligne droite et idéale qui joint deux puits. Dans le désert de sable, domaine propre des Chaamba, le labyrinthe des dunes ne permet pas au guide de suivre la ligne droite. Il doit tenir compte de leur pente et de leurs facilités d'accès que modifient sans cesse les vents. Son itinéraire n'est qu'une succession de lignes brisées, avec des rentrants si brusques qu'il lui arrive de marcher le dos au but. Quand il se redresse, l'Européen,

que tant de zig-zags ont troublé, s'étonne que la boussole lui donne raison. Chez les Touareg comme chez les Chaamba, il semble que le paysage s'enroule dans les méninges comme la bobine d'un film et que ces cinématographistes, sans trépied, puissent à volonté projeter devant leurs yeux, la pellicule qu'il convient. On cite des guides qui, malades, s'encapuchonnent et se couchent en rond sur la litière oscillante de deux bottes de paille, pendues au flanc du chameau. De temps à autre, la tête sort du capuchon et la main du bournous, le doigt indique la direction nouvelle, et l'inquiétante tortue, dont dépend le sort de la caravane, ne laisse plus rien passer hors de sa carapace [1]. »

Les Chaamba, lorsqu'ils sont jeunes, vont, au printemps, à la recherche des lièvres et des fenechs, et ils ont pour domaine le Sahara tout entier; plus tard, ils sont caravaniers, soldats, ils conduisent leurs troupeaux, ils sentent sous leurs pieds nus le cou pelé de leurs montures, ils n'imaginent point les séguias de l'oasis, le combat, ou le campement du soir, ils ont froid, ils sont brûlés par le soleil, ils regardent les mirages paraître et s'évanouir, les touffes de drinn, la barrière des montagnes, voilée par la brume d'un vent de sable.

En quittant Hassi el Ahmar, nous commençames à voir sur la Gara à notre gauche, le poste optique en ruine de Monngar Inhal, l'erg Mebrouka se trouvait à notre droite, devant nous était une plaine vallonnée, des collines plantées de damhrane et de zeita qui cachaient toujours des paysages identiques. Sur le vallonnement se trouvait une forme blanche, un redjem indicateur, un monticule qui nous semblait mystérieux. Nous l'attendions, on le voyait

1. *Bulletin de l'armée d'Afrique*, *op. cit.*, p. 20.

grandir, parfois nous imaginions que c'était un homme courbé en deux, ou bien encore une gazelle immobile, une tombe, et puis ensuite nous nous apercevions que ce n'était qu'une pierre un peu plus grosse que les autres. Plus tard, nous vîmes les arbres de l'Oued Talha. Ils étaient assez loin de la piste que nous suivions, mais nous avons détourné la caravane, nous avons fait plusieurs heures de marche pour les toucher, pour nous extasier, pour nous asseoir à l'ombre hypothétique de leur feuillage. Le soir, nous campions dans l'erg En Sedra et à notre gauche il y avait encore le poste optique abandonné de Monngar Inhal et l'on apercevait toujours l'erg Mebrouka.

Lorsque nous passâmes en automobile, dans la même région, nos compagnons dormaient ou lisaient. Ce paysage qui était, pour nous, vivant, où chaque pierre semblait nous parler, n'étaient, pour eux, que le début du Méguiden, marqué en blanc sur les cartes, parce que c'est un (reg), monotone et sans intérêt.

Au désert, le voyageur s'attache au plus petit accident de terrain et s'en souvient. Les Chaamba cherchent parfois à expliquer des reliefs étranges, et notre guide Mahmoud, nous dit un jour que les sables blancs étaient les plus jeunes et les sables rouges les plus anciens, ce qui, croyons-nous, est une théorie du professeur Gauthier.

Dans l'erg, il semble parfois que les nomades aient, pour s'orienter, un sens particulier. « L'erg est le domaine propre des nomades Chaamba, écrit le capitaine Lehuraux. Dans certaines contrées, ces énormes montagnes de sable forment de véritables chaînes ininterrompues de plusieurs centaines de kilomètres de longueur. L'homme du désert ne craint pas les ergs. Il va et vient dans le labyrinthe des couloirs, il en connaît minutieusement les

méandres et sait s'orienter avec son seul instinct. L'erg n'est homicide que pour ceux qui l'ignorent [1]... »

Tous les Chaamba ne sont pas des guides. Il nous advint d'être conduit par des nomades authentiques qui n'avaient aucun sens de l'orientation.

Pendant les marches de nuit, les Chaamba se dirigent aux étoiles, mais paraissent ne bien connaître que l'étoile polaire. Dans la région d'Ouargla, notre guide ignorait jusqu'au nom de Sirius, il savait seulement qu'elle marquait sur cette piste particulière la bonne direction. Un autre guide nous dit qu'il y avait une étoile, ou une constellation par chemin, mais il n'avait aucune idée de sa carte du ciel et du mouvement des astres. Les connaissances des guides demeurent absolument empiriques, d'un empirisme simpliste. Les Chaamba n'ont peut-être pas toujours un sens supplémentaire et providentiel d'orientation, mais ils connaissent le désert où ils ont vécu, la disposition des dunes, les cuvettes où sont les puits. Ils ne possèdent ni sextant, ni boussole, mais sur le sable, avec leur index, ils savent dessiner leurs cartes et leurs itinéraires.

***

Les Chaamba suivent la piste chamelière. Dans le reg, ce sont des chemins traditionnels gravés dans le sol, les medjbeds profonds et sinueux, parallèles, qui, aux abords, des oasis, couvrent la steppe, se croisent, s'épanouissent comme les rails dans les gares de triage. Dans l'erg, les dunes s'effondrent sous le poids des montures, les traces disparaissent et les nomades suivent les tapis ininterrompus

1. *Bulletin trimestriel des Amis du Sahara*, Capitaine L. Lehuraux. *Les groupes ethniques au Sahara*, janvier 1937, p. 89.

d'ouguid, noirs et blancs, laissés par les caravanes précédentes.

L'erg est ponctué d'ouguid. Il forme une piste étroite, un fil d'Ariane, caravanier, que le vent de sable ne fait pas disparaître, qui monte à l'assaut des sifs, redescend en oblique, se glisse entre les cols, qui ne semble se diriger que vers le chaos silencieux des dunes, et s'en va finir aux rivages de la plaine. Notre guide Mahmoud nous dit un jour que l'ouguid, qui blanchit en deux semaines, indique la date du passage des caravanes. D'après sa forme, sa couleur, sa position sur le sable, nous pouvons savoir, expliquait-il, l'origine des chameaux qui nous précèdent, s'ils reviennent du pâturage, de l'oasis ou d'un long voyage. Il ajouta même que jamais en Europe l'on ne pourrait nous croire, lorsque nous dirions que le balisage le plus certain des pistes sahariennes était les crottes des dromadaires.

***

Les redjems ne sont pas toujours des tombeaux anciens, comme on l'a dit ailleurs ; ce sont des monticules de pierres qu'on trouve dans les régions désertiques.

Les redjems « el Beylick », parfois chaulés de blanc, balisent les pistes automobiles et on les aperçoit, la nuit, entre deux forêts de ténèbres, lorsqu'ils remplacent les bornes kilométriques, après In-Salah.

Certains sont les mausolées des santons oubliés, d'autres sont des entassements fantaisistes. Il en est qui demeurent solitaires, au centre d'un pâturage, qui sont des châteaux construits par des enfants, des lieux de prière dessinés sur le sol par des chameliers touareg. Les nomades se plaisent à construire des monuments étranges, qui

n'ont de sens réel que pour eux-mêmes et pour les divinités obscures qui hantent leur solitude saharienne. Ils font des redjems pour se distraire, ou bien encore pour indiquer la direction d'un puits, d'une ville, d'un pâturage ; ceux qui jalonnent les pistes caravanières sont faits de pierres entassées, posées en équilibre, disposées en files ou en cercle.

A Metlili, le nombre des pierres ou des entassements n'a pas de signification spéciale. D'après l'Agha Mohammed ben Kaddour d'Ouargla et nos informateurs d'El-Goléa, un redjem annonce une direction de piste, deux redjems signifient qu'on se trouve aux environs immédiats d'un puits, mais ils peuvent indiquer également l'approche d'une tombe, d'une cachette où se trouvent du bois ou du blé, d'un lieu de campement, d'une guelta dans le Sahara Targui.

Les Chaamba possèdent, dans l'erg où il n'y a point de pierres, des marques indicatrices différentes. Ils cassent les branches des r'tems, ils enfoncent des bâtons chameliers dans le sable des dunes, ils font des nœuds aux touffes d'alenda [1].

***

Lorsque nous quittions, au matin, le campement, nous marchions, et nous regardions sur le sol les traces des hommes et des dromadaires, des gazelles, des fenechs, des lièvres, des mulots sahariens, des cérastes, des scorpions, des bousiers et de ces grandes fourmis inquiètes et rouges qui semblent glisser sur le sable comme des argyronètes sur de l'eau. Nous remarquions qu'une caravane nous précédait, ou bien encore qu'elle avait fait le

1. Ces renseignements nous furent donnés par l'Agha Mohammed ben Kaddour, le Caïd Amar du Ksar de Metlili, le Caïd Mahmoud et Ben Aïda ben Cheikh d'El-Goléa, Laïd ben Amar d'Ouargla.

Dans les dunes d'Ouallen l'ouguid balise la piste chamelière.

(*Cliché Régnier.*)

chemin en sens inverse. Nous nous demandions si elle était nombreuse, si elle était chargée ou non. En quelques jours, nous apprîmes la différence qui existe entre les empreintes des nègres et des blancs, des animaux, des insectes, des brindilles roulées par le vent.

De l'observation constante et obligatoire du sol est, sans doute, née cette science extraordinaire des traces que possèdent les nomades.

« Le Kifayate el Aater, explique le général Daumas, c'est l'étude des traces que laissent les pieds des hommes et des animaux. Les Arabes, habitants des pays sablonneux, y ont excellé et y excellent encore, dit-on. Aucun voleur ne pouvait leur échapper et ils en étaient venus au point de dire, à l'inspection des empreintes sur le sol, si les traces appartenaient à un homme jeune ou vieux, à un homme ou à une femme, à une vierge ou à une femme mariée, à un étranger ou à un homme du pays. On comprend que cette science, ne constituant pas un empiètement sur les droits de Dieu, qui, seul, devance et embrasse l'avenir et n'étant qu'une certaine habileté à tirer des indications de signes existants et visibles à tous, n'a pas été prohibé par le réformateur arabe [1]. » Tous les Chaamba connaissent les traces des animaux. Ils savent que les chameaux possèdent des ongles que n'ont point les chamelles, que les chameaux blancs ont un sabot rond et que les chameaux bruns ont un sabot ovale; ils savent que les empreintes d'un animal chargé sont plus profondément marquées dans le sable que celles d'un animal qui ne porte aucun fardeau, ils connaissent les traces particulières de leurs bêtes, ils peuvent même dire qu'un chameau est

1. Général Daumas. *La vie arabe*, Paris, 1855, p. 21.

borgne de l'œil gauche parce qu'il a sur son passage brouté les touffes d'une certaine manière.

Le caïd Amar de Metlili nous expliqua qu'il était inutile de voir les chameaux pour les dénombrer. Durant l'été, les propriétaires qui viennent au pâturage pour surveiller leurs troupeaux et leurs bergers inspectent les traces aux abords des puits et ils peuvent indiquer aussitôt le nombre des chamélons nouveau-nés et des bêtes disparues. Notre guide nous dit un matin, mystérieusement, que deux chamelles nous précédaient, que l'une d'entre elles était blanche et que toutes deux semblaient égarées. Le soir nous vîmes les deux chamelles qui marchaient à l'aventure et l'une était blanche et l'autre brune. On raconte enfin cette histoire qui rentre, peut-être, dans le domaine des exagérations arabes : « Un jour, entre la Mecque et le désert, deux arabes étaient d'avis différent sur les traces d'un quadrupède : « C'est un chameau », disait l'un. « Non, c'est une chamelle », disait l'autre. Ils convinrent de suivre l'animal, jusqu'à ce qu'ils l'eussent trouvé. Arrivés à Chaabet beni Amer : « Enfin, le voilà », s'écrièrent-ils, « examinons ». Le chameau était hermaphrodite[1]. »

La science des traces des hommes est moins commune. Dans chaque annexe, dans chaque poste existe un cavalier Chaambi qui est l'auxiliaire officieux de la Justice. On lui montre les traces d'un voleur ou d'un criminel, puis on fait défiler devant lui, les pieds nus sur du sable, un certain nombre de prisonniers. Si le coupable est parmi eux, le cavalier Chaambi indique, paraît-il, toujours et sans hésiter, l'empreinte qui correspond à celle qu'on lui a montré. Le Kifayate el Aater semble être, pour les Chaamba, un ser-

1. *Id.*, p. 23.

vice anthropométrique très ancien, sans mensurations, sans photographies et où le sable remplace l'encre grasse.

Il existe, au Sahara, deux écoles ou deux théories. On nous enseigna à Ouargla et à Metlili, que chaque famille possédait une démarche et une empreinte héréditaires. Il suffit, nous disait-on, d'observer la forme caractéristique d'une empreinte familiale ou tribale, pour reconnaître ensuite les traces de tous les membres de la famille ou de la tribu, et nos informateurs nous faisaient remarquer les pieds étroits des sédentaires et les larges entailles que portent les nègres, au talon. Mais, à El-Goléa on nous apprit, qu'il n'existait pas d'empreintes héréditaires, que chaque individu possédait une démarche qui lui était propre, et que, pour identifier la trace d'un homme, il fallait déjà connaître l'homme et sa trace.

Ces deux écoles admettent qu'il existe six sortes de marches. Ce sont les marches aux pieds écartés, boiteuse, saccadée, sur le talon, à droite, et à gauche. Cette classification fonde la science des traces [1].

Voici, pour terminer, une lettre écrite à El-Goléa, le 7 septembre 1891, par le commandant Lamy, et qui conte familièrement une histoire saharienne de traces, de pillage et de poursuites : « Le Rezzou dissident contourna Ouargla à une assez grande distance et vint cueillir 25 ou 26 chameaux ou chamelles dans l'oued Souf. Malheureusement pour lui, les bergers des Chaamba d'El Oued prévinrent leurs maîtres qui n'étaient pas très loin, et ceux-ci enfourchèrent d'excellents méhara et se lancèrent à la poursuite du rezzou, qui avait cependant une forte avance sur eux. Le

1. Caïd Amar du Ksar de Metlili, Caïd Mahmoud ben Madani et ben Aïda ben Cheikh d'El-Goléa, Laïd ben Amar d'Ouargla, Ahmed ben Madani.

rezzou piqua droit au sud et fit mine de se diriger sur Aïn Taïba, mais arrivé à la hauteur du puits de Guern Ouled Aïch, il fit à droite et de dirigea sur le Gourara, sur Inifel et Chebbaba. N'ayant pas le temps de s'arrêter à Inifel et sachant qu'il ne pouvait y abreuver tous les chameaux, il se contenta d'y envoyer deux méhara qui remplirent des guerbas et rejoignirent ensuite le reste de la troupe.

Mais les chameaux volés par le rezzou à El Oued, n'étaient pas habitués à marcher sur les cailloux et faisaient des difficultés pour continuer la marche dans la vallée de l'Oued Mya qui est très pierreuse à son origine ; l'allure du rezzou fut donc ralentie et celui-ci fut même obligé de changer son itinéraire et de prendre la vallée de l'Oued Saret, ou bien de marcher sur la hamada rocheuse. Pendant ce temps, les Chaamba d'El Oued, sans perdre de temps ni la piste, gagnaient peu à peu du terrain ; arrivés à hauteur d'Inifel, ils firent comme leurs ennemis, envoyèrent deux des leurs remplir les guerbas et continuèrent la poursuite. Ils trouvèrent ainsi la trace du rezzou à l'aller et constatèrent qu'il s'était arrêté un instant au pied d'une dune, qu'il avait mis pied à terre et que des chouaf (éclaireurs) étaient montés au sommet de la dune pour inspecter la plaine, que ces chouaf n'étaient restés que quelques instants les yeux tournés dans la direction d'Inifel, puis qu'ils étaient redescendus précipitamment et qu'à forte allure ils avaient pris la direction du sud. Évidemment la vue de ce qui se trouvait à Inifel les avait effrayés et ils avaient déguerpi au plus vite. Comment en déduire que c'était notre vue à nous ? me direz-vous. C'est bien simple. Les pistes dataient de sept jours ; d'autre part, nos traces autour du puits portaient la même date, par conséquent elles avaient été faites en même temps. Ce que je dis là peut paraître invraisemblable ; c'est

cependant l'exacte vérité. Le sable porte empreinte toute l'histoire du Sahara ; il remplace la mieux informée des gazettes pour qui sait y lire ; et les Chaamba sont des limiers joliment malins.

Les Chaamba d'El Oued finirent par gagner du terrain sur leurs adversaires, et par arriver en vue du rezzou. Celui-ci, sentant qu'il était perdu s'il ne lâchait pas sa proie, se décida alors à abandonner son butin et prit la fuite, dans la direction de l'ouest. Le caïd d'El Oued, qui commandait le contre-rezzou, content d'avoir repris tous les animaux volés et sentant les siens fatigués, renonça à donner la chasse aux pillards qui doivent se reposer actuellement de leur course au Gourara. Les Chaamba ne connaissaient pas le pays. Cependant, après avoir cherché, ils finirent par trouver une piste qui les conduisit à Mouy El Hadj Moussa, puis à Mechgarden, où ils trouvèrent de nombreux chameaux en liberté appartenant aux Mouadhi. Ils suivirent les pistes faites par ces animaux et, après de nombreux détours, ils finirent par trouver El-Goléa, qu'aucun d'eux ne connaissaient [1]. »

Nous avons essayé de décrire les connaissances sahariennes des Chaamba et cette lettre nous a semblé la vivante illustration de ces connaissances. C'est pour cette raison que, presque entièrement, nous l'avons reproduite.

***

Dans la diversité des dunes, entre les puits, sur les medjbeds sahariens, furent exilés les derniers voyageurs d'Apu-

1. Commandant Reibell. *Le commandant Lamy d'après sa correspondance et ses souvenirs de campagne* 1858-1909. Lettre du 7 septembre 1891, adressée au Général Poysat. Hachette, 1903, p. 136 et suiv.

lée, de Boccace et des romans espagnols du XVIe et du XVIIe siècles. Nous avons vu les seigneurs innocents que l'on grugeait dans les auberges de Quevedo de Villegas, des personnages de comédie burlesque, vides et sentencieux, qui cachaient leur misère sous un burnous troué, des exaltés qui déambulaient les yeux au ciel, de nobles parasites, gourmands et autoritaires, des bourgeois grotesques, somnolents et podagres. Ils étaient suivis de leurs compagnons de fortune ou d'infortune, de leurs valets aux pieds nus, de leurs disciples harratin.

Nous avons rencontré des nomades solitaires qui partaient pour l'oasis vendre du petit lait ou acheter des dattes, des voyageurs sans chameaux, qui marchaient à grands pas, leurs chaussures à la main, des gourari qui traversaient l'erg occidental avec des dattes sèches et une guerba de dix litres d'eau.

Lorsque nous quittâmes Ouargla, nous vîmes un méhariste, vers le soir, droit dans le soleil couchant. Lorsqu'il fut parvenu à 200 mètres de notre caravane, il s'arrêta, descendit de sa monture et vint palabrer avec notre chamelier. L'hospitalité saharienne nous obligeait à le recevoir. Il s'appelait Ali ben Kaddour, il était membre de la tribu des Chaamba Ouled bou Saïd, il avait la figure creusée de rides profondes, la barbe rare, la voix aimable, le regard voilé, et il s'était rendu à l'oasis pour négocier l'achat d'une cinquième épouse. Il resta trois jours en notre compagnie.

Cet homme avait la passion, commune au désert, des sardines en boîtes. Il les mangeait avec ses doigts, les malaxait, on le voyait renifler, laper, sucer, engloutir sans un mot. Parce qu'il était vieux, il donnait des ordres à notre chamelier, et parfois, au dîner, il lui volait sa part.

A l'heure du thé, il se plaignait toujours, il nous disait

qu'il était pauvre, qu'il avait été blessé, qu'on lui prenait son bien. Le troisième jour, Ali ben Kaddour nous quitta. Notre chamelier murmurait des injures : « Ce parasite est riche, mais il est sans vergogne. Sa tente est à deux heures d'ici, et s'il nous quitte, c'est qu'il ne veut pas, chez lui, nous inviter. »

Au crépuscule, nous arrivâmes sur un plateau, dans un pâturage triste. Comme nous ne pouvions pas atteindre le puits, et que nos guerbas étaient aux trois quarts vides, nous décidâmes de demander de l'eau au campement le plus proche. C'était celui d'Ali ben Kaddour. Il nous expliqua qu'il nous avait devancé pour nous mieux recevoir, mais il ne nous offrit rien que sa présence et ce soir-là, comme les soirs précédents, il but notre thé et mangea nos sardines. Cependant, vers dix heures, d'autres nomades, qui avaient été prévenus, nous apportèrent des dattes et du petit lait.

Dans l'erg occidental, nous eûmes pour compagnons de route deux jeunes Chaamba de la tribu des Ouled Zid d'El-Goléa qui allaient à Adrar s'engager aux compagnies sahariennes. Notre séparation près du puits d'Hassi el Ahmar fut touchante, nous nous étions attachés à eux comme ils s'étaient attachés à nous.

De ces rencontres naissent les histoires les plus extraordinaires. Les nouvelles, au hasard des pistes, sont colportées, répandues, amplifiées, déformées. Les Chaamba qui vivent de l'hospitalité saharienne, les voyageurs, sont les gazettes vivantes du désert.

Les nomades ne font point de différence entre la transmission et la prédiction des nouvelles, et ils possèdent trois méthodes pour diffuser ou interpréter les informations du jour.

Le Père David, de Ghardaïa, nous raconta qu'il avait

connu la nouvelle d'une révolte indigène à Géryville, avant que l'administration militaire n'en ait été officiellement informée. Le chef du service hydrographique de l'Oued Rhir apprit vers huit heures la mort du fils du Caïd de Djamâa, qui ne devait effectivement mourir qu'à huit heures et demie. Cependant, durant la guerre de 1914, et d'après les rapports d'annexe, les nouvelles de Tripolitaine ne parvinrent dans les centres indigènes français que plusieurs semaines après. Lorsque nous étions à Metlili, on nous donnait, chaque matin, des informations politiques assez confuses, et lorsque nous demandions l'origine de ces informations, on ne voulait point nous répondre.

Au désert, notre guide Mahmoud faisait parfois des prédictions inattendues.

Les Chaamba ne semblent pas connaître les signaux qu'utilisent les montagnards, et les nouvelles authentiques sont colportées assez lentement par les voyageurs.

Les fausses nouvelles vont plus vite. Lorsque deux événements contradictoires, comme l'émeute et la soumission, la guerre et la paix, sont, dans un proche avenir, possibles, les nomades annoncent à certains la paix ou la soumission, à d'autres la guerre ou l'émeute. Si un voyageur apprend à Ghardaïa la maladie d'un marchand du M'zab, il répandra à Timimoun, à la fois la nouvelle de sa mort et celle de sa guérison. Plus tard, lorsque parviendront des informations plus réelles, certains croiront à la bonne foi du voyageur ; quant aux autres, ils auront, sans doute, oublié ses paroles [1].

Lorsque le barrage du Chélif se rompit à Perrégaux, le fou de Metlili s'agita, fuma des cigarettes innombrables,

1. Cette explication nous fut donnée par le Caïd Amar du Ksar de Metlili.

parla de plaines ensevelies, de cadavres, de rivières déchaînées, puis il se mit à courir autour du ksar, à danser comme font les nègres, et on le vit battre la mesure sur un bidon de pétrole. Le caïd Amar de Metlili, qui ne croyait qu'à demi aux marabouts qui font métier de prédire, nous expliqua, un jour, que chaque homme était prophète, une fois dans sa vie. Il nous raconta comment, au mois de juin 1927, il avait annoncé, presque malgré lui, l'extraordinaire disparition d'un convoi de ravitaillement [1].

Le caïd Mahmoud ben Madani nous disait : « Les Français ne peuvent croire à la réalité d'une chose qu'ils imaginent. Dans le calme, le silence et la solitude saharienne, s'imposent à nous des images, des idées, qui sont parfois si puissantes, si pressantes, que nous ne concevons point leur vanité. Si nous pensons à quelqu'un, il reçoit notre message, et c'est ainsi, qu'au désert, nous parlons sans élever la voix. »

Ce qui est mythique ou réel, les choses de la vie courante embellies, transformées, des événements, des pressentiments, des images, des impressions d'évidence ou d'étrangeté, des souvenirs, se mêlent dans les explications des Chaamba. Ils rapportent toujours des nouvelles imprécises, ils ne voient point de moralité ou d'utilité à distinguer le vrai du faux, ils disent et ils prédisent également, et nous ne pouvons, comme d'autres, les accuser de mensonge, parce que pour eux-mêmes et suivant les règles d'un jeu qui nous échappe, ils ajoutent à l'existence des fables merveilleuses.

Lorsque nous quittâmes Timimoun par le service automobile, Mahmoud réfléchit, regarda le ciel, comme s'il invo-

1. Alors qu'il était à Timimoun sergent aux Compagnies Sahariennes.

quait d'obscures et sahariennes déités, puis il nous dit : « Vous arriverez ce soir à El-Goléa, sans accident. »

Le soir même nous étions à El-Goléa.

***

Accablés de soleil, nous avons traversé en silence un morne plateau, puis nous avons aperçu un redjem solitaire, des chameaux immobiles sur la ligne d'horizon, une forme blanche qui s'enfuyait. Au bord d'une large vallée, rouge et sans issue, comme savent en cacher les steppes sahariennes, deux enfants du caïd nous attendaient. Ils nous ont conduit vers le campement des Ouled Brahim. C'était une longue file de tentes noires ou beiges, dissimulées dans un vallonnement du reg. Nous avons fait agenouiller nos montures à deux cents mètres derrière la tente du caïd, dans un endroit reculé, par discrétion. Nous avons étendu nos couvertures sur le sol, derrière une touffe d'alenda, et notre chamelier a fait du feu pour le repas du soir. Ensuite, le frère du caïd est venu, et deux serviteurs nègres qui ont monté une tente, qui ont apporté des tapis, des coussins et du bois. On nous demanda de nous installer. Les serviteurs nègres restèrent près du foyer, et, lorsque nous fûmes reposés des fatigues du voyage, le caïd vint dans notre demeure pour nous souhaiter la bienvenue. Il nous offrit un dîner qu'il partagea avec nous. A l'heure du thé, les Ouled Brahim jouèrent de la flûte sous les étoiles. Le lendemain, nous fûmes leurs invités jusqu'au soir, et puis nous les quittâmes pour d'autres pâturages.

Nous avons, durant cette visite respecté les règles de l'hospitalité saharienne. Nous sommes arrivés le soir, nous avons dîné, couché, déjeuné, nous sommes partis à l'heure

Le Caïd Mahmoud ben Madani.

(*Cliché Régnier.*)

exacte, nous n'avons pas cherché à voir les femmes de nos hôtes, nous avons partagé leur repas, nous avons parlé des troupeaux que nous avions vu, du prix des marchandises et nous n'avons posé que des questions discrètes.

« Si deux caravanes se rencontrent... », écrit Mrs Rosita Forbes, « la première échange avec la seconde des dattes contre du thé ou du sucre. Si quelque voyageur atteint un campement à la nuit, on lui donne gratuitement de la nourriture, du thé et une couverture près d'un feu de bois. L'hospitalité du désert est étonnante. On offre toujours les vivres et la boisson. Nous ne fûmes jamais autorisés à acheter du lait de chamelles, on nous le donna toujours... Nous ne sommes jamais passés devant un feu de camp où se trouvaient accroupis en cercles, deux ou trois personnages emmitouflés de blanc sans qu'il nous ait été demandé de nous asseoir [1]... »

D'après le général Daumas, l'hospitalité arabe a pour origine l'oufada ou tribut que payaient les Koraïches à chaque fête du pèlerinage. « Ce tribut, écrit-il, consistait en provisions distribuées aux pèlerins qui étaient trop pauvres pour pouvoir se nourrir... C'est probablement de l'oufada que sont sorties, pour tous, les traditions de cette touchante hospitalité — diffa — que l'on admire encore aujourd'hui chez les Arabes [2] ».

L'hospitalité saharienne possède des règles strictes.

Le voyageur est sous la protection de son hôte, qui, durant un temps, qui n'excède pas une journée, le loge, le nourrit, le chauffe, s'occupe de sa monture. Lorsque deux caravanes se rencontrent, elles échangent certaines provisions et le riche donne plus qu'il ne reçoit. Lorsque deux

1. Rosita Forbes. *Op. cit.*, p. 60.
2. Général Daumas. *Op. cit.*, p. 32.

voyageurs suivent une route identique, ils mettent souvent leurs provisions de thé et de semoule en commun.

Les nomades dissimulent dans les grottes et sous les pierres, du blé, du drinn pour leurs chameaux. Ce sont des gîtes d'étapes marqués par un redjem. Si les Chaamba rencontrent des caravaniers appauvris par un long voyage, ils doivent leur indiquer l'emplacement de leurs cachettes et les caravaniers ne prendront que les objets qui leur sont nécessaires [1].

Il n'est point de berger saharien qui n'offre au voyageur du lait de ses chamelles.

***

L'homme riche possède, au désert, deux guerbas pleines qui pendent aux flancs de son chameau, il a des smats et des mézoueuds rebondis. L'homme pauvre est sans eau, loin des puits, et il ne lui reste plus que quelques dattes sèches serrées dans son capuchon. L'argent, dans un pays où l'on ne peut rien acheter, où il n'est rien à vendre, a perdu de sa valeur. Les denrées et les instruments, la provision de sucre, la semoule, le poivre, l'alène du chamelier prennent une signification différente, et les nomades, au départ de l'oasis, deviennent comme ce fumeur aux trois cigarettes que les économistes font de temps à autre grimper sur le Mont Blanc. Ils ont le sentiment de l'utilité et de la rareté des objets et lorsqu'ils partagent quelques allumettes avec un berger, ils font un cadeau, en vérité inestimable. Ils donnent avec les choses un peu de leur existence.

L'hospitalité saharienne est parfois grave comme le serait un sacrifice, et c'est pour cette raison que le général

1. Caïd Amar de Metlili, Caïd Mahmoud ben Madani El-Goléa.

Daumas la trouvait si touchante. Mais nous ne pouvons croire qu'elle soit née du tribut des Karaïches; elle est issue du sol et du paysage même, d'un combat opiniâtre et de l'entr'aide nécessaire des hommes.

Sous le régime français, les Chaamba se sont appauvris, et les pistes sahariennes sont devenues moins dangereuses. Il existe, au désert, des puits en plus grand nombre, mais nous dirons plus tard la disparition du gibier, des caravanes de la traite, du pillage.

Des nomades sans ressources, et qui n'ont pas voulu s'installer à l'oasis, vivent de l'hospitalité saharienne. Ils vont de campement en campement, ils mangent, ils dorment, ils repartent pour des pâturages nouveaux.

L'hospitalité saharienne qui fut, dans ce pays rude, le signe d'une profonde et humaine communauté, souvent ne représente plus qu'une aumône traditionnelle. Les Chaamba ne prêtent désormais qu'à d'autres Chaamba, et s'ils donnent encore à quelques chameliers errants, ils donnent peu et mal ; quant aux Ouled Allouch, ils ne constituent de cachettes à provisions que durant les mois d'hiver, parce qu'ils craignent, à l'automne et au printemps, les caravaniers sans scrupule de Géryville.

Autrefois l'argent ne servait, au désert, que pour les transactions importantes. Les Français ont répandu l'usage de l'argent, ils ont échangé non pas du thé contre des dattes, mais des services contre des billets, c'est-à-dire, pour les nomades, contre des possibilités de luxe ou de plaisir, des cigarettes, des femmes au quartier réservé.

Un jour que nous traversions le plateau du Tadmayt dans un car touristique, des bergers nous offrirent du lait de leurs chamelles, et l'un de nos compagnons, qui portait un casque et chaussait des lunettes, paya ce lait qu'on lui avait

offert. Les bergers regardèrent les pièces de monnaie comme s'ils n'étaient pas certains qu'elles fussent réelles...

Nous ne croyons pas que la tradition résiste longtemps à l'argent des Français et à la misère des Chaamba.

Actuellement un quart de la population Chaambi semble vivre de l'hospitalité saharienne.

***

Le campement c'est la ville mouvante et secrète où sont les femmes, les serviteurs et les bijoux dans les coffres de bois peint. Les Chaamba, au campement, ne viennent presque jamais. Ils partaient autrefois pour des expéditions de guerre, de chasse ou de pillage et ils partent aujourd'hui pour des pâturages nouveaux pour l'oasis, ils s'engagent aux Compagnies sahariennes.

Les chefs, qui administrent les biens de la famille, s'en vont au marché d'Ouargla, de Metlili ou d'El-Goléa, pour acheter du blé, du thé ou des épices, pour vendre leurs chamélons, du lait ou du beurre ; ce sont, souvent, des vieillards jaloux de leurs pouvoirs, et qui, par crainte d'être dérobés, ne confient d'argent à personne. Les pauvres, qui n'ont que deux ou trois chameaux, transportent du drinn sur les pistes automobiles, et certains sont les chameliers des dernières caravanes qui vont à Gabès chercher du sucre.

Le campement est un lieu d'oisiveté et les bergers y viennent pour se reposer et dire l'état des troupeaux. L'existence des familles Chaamba est ainsi décrite par le Capitaine Lehuraux : « Rien n'est plus émouvant que la vie quotidienne d'un campement de nomades dont les tentes brunes, isolées dans la plaine, apparaissent minuscules sur le sol fauve... Le matin, avant même qu'une lueur

diffuse ne pointe au levant, des ombres surgissent comme des fantômes, drapées dans leurs burnous, prêtes à rendre leur premier hommage au Maître des hommes : « Je cherche un refuge auprès du Seigneur de l'aube du jour contre la méchanceté des êtres qu'il a créés, contre le mal, et la nuit quand elle nous surprend. » Les échines se plient, les fronts s'inclinent humblement et touchent la terre fraîche encore de la température nocturne. En un murmure confus les voix troublent le prodigieux silence et montent, ferventes, vers le Créateur. C'est la prière du « fedjeur ».

Puis le soleil apparaît glorieux en son lever triomphal. Il s'élance de son lit de sable apportant le jour que rien ne ternit. L'activité renaît autour du campement. Des enfants aux grands yeux noirs rieurs se glissent hors des tentes et prennent leurs ébats. Chacun va à sa besogne quotidienne ; les femmes battent le beurre, moulent le grain, pétrissent la galette, tissent couvertures et burnous, filent la laine blanche des brebis au milieu des conversations et parfois des discussions. De leur côté, les hommes s'emploient à l'emplissage des outres, à l'abreuvage du troupeau et partent lentement vers la zone de pacage où ils passeront la journée dans une douce oisiveté, chassant la gazelle ou l'antilope, à moins qu'ils ne préparent une caravane pour le lointain Soudan.

Pendant les heures chaudes de la journée, le désert reprend sa brutale omnipotence. Chacun cherche à se soustraire aux brûlures de l'astre, qui, du zénith, projette ses rayons incendiaires. Les animaux accablés somnolent au pied d'une touffe pendant que leurs gardiens goûtent paisiblement la volupté d'une sieste prolongée à l'ombre d'un rocher ou d'un épais tamarix. Puis, vers la fin du jour, les occupations reprennent jusqu'au coucher du soleil...

Les nomades se rapprochent des tentes. Les chèvres bêlent. Voici la minute suprême où le soleil va mourir aux yeux des hommes du désert. Alors des voix lentes, graves ou musicales s'élèvent : « La Illah III'Allah... Ou Mohamed raçoul Allah... » C'est la prière du « moghreb » le cri de la faible créature vers le Tout-Puissant Créateur.

Ainsi se passe la vie des nomades habitants des sables... Elle coule, toujours pareille à elle-même, calme, sereine, monotone, comme le sont les horizons et le ciel du désert incommensurable [1]. »

L'oisiveté est, au campement, la richesse dernière des Chaamba. Ils demeurent ignorants du passé, insoucieux de l'avenir, et ils se plaignent du présent. Ils se plaisent en des intrigues compliquées, mesquines, et qui semblent réglées par un cérémonial.

***

Les enfants vont au pâturage, ils accueillent les étrangers, ils s'allongent sur le sol, ils jouent avec des pierres qu'ils lancent en l'air et qu'ils doivent rattraper sur le dos de leur main. Ils appellent ce jeu « h'ajra », ce qui veut dire pierre, ou encore « nouguira ».

Le jeu de « akhoub » est un jeu de cache mouchoir où il n'y aurait point de mouchoir. L'un des enfants dissimule en divers endroits, quatre ou cinq petits tas de sable, les autres doivent les découvrir et, s'ils ne les trouvent point, ils reçoivent des soufflets en châtiment.

A Metlili, les jeunes nomades, montés sur des échasses, font des courses sur les montagnes pierreuses.

Le jeu de balle qu'on appelle « Koura », devient plus

1. *Les amis du Sahara*, *op. cit.*, p. 87 et suiv.

rare chez les Chaamba. Il se jouait autrefois, à l'oasis, par çof, avec une balle en bourre de palmier et des battes recourbées de djérids, mais ce jeu, qui est commun dans les oasis sahariennes a, depuis l'affaiblissement des partis, presque disparu chez les nomades.

Les hommes jouent aux dames, « ghakhegbah », des parties interminables. Ils tracent un damier sur le sable, et leurs pions, au campement, sont l'ouguid brun et des pierres blanches.

Le soir, ils se réunissent autour des feux de camp et ils jouent de la flûte, ils chantent, ils récitent des poèmes. Ils ne fabriquent pas comme les sédentaires des goumris à deux cordes, en écaille de tortue, ou comme nous en vîmes à El Goléa, composés d'un bidon de soldat coupé en deux, et d'un manche à balais, ils n'ont point de raita ni de tambourin, et ils demeurent assez fidèles à l'image qu'on se fait des bergers antiques et de Daphnis qui ne possédait qu'un roseau à cinq trous.

Les fêtes des Chaamba, et leurs légendes sont aussi moins surprenantes que celles des sédentaires. Il existe à Ouargla un carnaval nègre. A El-Goléa au début du mois de mai, la fête de Sidi Aldelkader ben Djilali dure douze jours, et c'est une fête magnifique. La foule des sédentaires est, le soir, vêtue de lin blanc. Les enfants et les hommes dansent, ils frémissent, ils ont des bâtons qui s'entrecroisent, qui tournent lentement, et les danseurs, en extase, semblent échapper au sol. Les jeunes filles sont immobiles, alignées, impassibles, couvertes de bijoux d'argent, et les femmes, sur leurs ventres vierges, appellent les bénédictions du ciel. Ce sont des nuits d'ivresse nerveuse et de fiançailles. Le dernier soir la musique est rythmée à deux temps, les nègres remplacent les bâtons par des fusils,

ils marchent en files, le dos voûté, puis ils se redressent, ils vont à petits pas, plus vite, ils sautent, ils tourbillonnent ils lancent leurs fusils en l'air, ils crient, ils tirent, ils se courbent à nouveau et la lueur des torches est obscurcie par les nuages jaunes de la poudre. Ce sont, à In Salah, les mêmes fêtes, les mêmes cris, les mêmes danses, les mêmes vêtements de femme, et la même contraction furieuse des muscles et des nerfs, comme un anéantissement de soi-même, dans la foule.

Les nègres sahariens ont des contes et des légendes curieuses. Ils connaissent des fables qui sont comme le Roman de Renard, où le lièvre est un sage, et le corbeau plus sage encore. Ils disent à El-Goléa, la vie merveilleuse de Sidi Cheikh qui fit en une nuit pousser et fructifier un palmier, et l'existence de Si Ahmed qui pouvait, sans feu, faire bouillir de l'eau. A In Salah on conte l'histoire de Tin Issemt aux ongles longs. Un seul pût la voir qui était un joueur de flûte qu'on appelait Zamar ou Zeffen. Tous les soirs, à minuit, sur la dune qui domine le ksar el Arab, Tin Issemt vient guetter les passants attardés, mais, sans doute, aux incrédules, elle n'ose se montrer [1].

Les Chaamba ont moins de danses, et moins de divertissements. Ils ont conservé la pureté des coutumes et une certaine austérité islamique. Ils fêtent l'Aïd el Kébir,

1. Nous avons dit que les Zenata avaient l'imagination fabuleuse ; il n'est point de fait de la vie quotidienne qui ne prenne à leurs yeux une allure légendaire. On nous a conté à propos du lac de Bel-Aïd, (qui fut en 1891 formé par les écoulements du premier puits artésien foré à El-Goléa), une histoire que nous transcrivons avec fidélité. Le marabout Sidi-el-Hadj-Yahia était parti pour La Mecque. Il laissa son jardin à un autre marabout de ses amis Sidi-el-Hadj Bou Haous. Durant son absence Sidi-el-Hadj Bou Haous ne goûta point aux fruits du jardin et les fit distribuer aux pauvres et aux nègres. A son retour de La Mecque Sidi el Hadj Yahia dépité et furieux fit sous les eaux disparaître ses palmiers.

Ghakhegbah.

(*Cliché Régnier*)

l'Aïd Cerir, le Mouloud, la visite des étrangers ou des marabouts, et à l'automne les santons qu'ils vénèrent. De ces fêtes, nous parlerons plus tard.

***

Les bergers n'ont qu'une flûte en roseau, et ils sont dix, sous les étoiles, assis à croupeton, autour d'un feu de racines. Le plus jeune prélude et les autres l'écoutent; son voisin improvise ensuite, qui possède une réputation de poète et de musicien, et d'une manière grave on l'apprécie. La flûte passe de bouche en bouche et l'on n'entend plus qu'une variation mélancolique, le bruit du thé qu'on verse dans les verres, et les racines qui craquent.

Les Chaamba préfèrent les rythmes rapides, les poèmes satiriques, les chansons de marche. Ils ont un thème lyrique, qui n'est ni l'amour, ni la nature, ni la mort, mais la description de leur monture ou de leurs chamelles blanches. Ils ont des comparaisons identiques des clichés, mais lorsqu'ils décrivent un animal, ce sont des poètes miniaturistes.

Les Chaamba ont plusieurs sortes de poèmes qui sont : la Medâh ou la louange de Dieu et des saints de l'Islam, la Chemta qui est un poème satirique, la Jellada ou chanson de route, le Goul qui est une improvisation sur un sujet quelconque, et les Aidi, poèmes de circonstance, de guerre ou de fête [1]. Voici la transposition d'une Medâh,

1. *Revue africaine*, 1901. A. Joly. Remarques sur la poésie algérienne chez les nomades algériens, p. 208. L'auteur cite également la Zar'ouïa. « La Zar'ouïa est une mélopée lente, au son planitif, bâtie sur un son uniforme et qui a toujours pour sujet les louanges d'une femme... Au Nord le rythme est plus doux, moins cassant, c'est un chant de cavalier qui doit s'accorder à l'allure de la monture. Plus au sud, elle est faite pour

intitulée : « Les palombes au vol rapide », qui fut composée par Ahmed ben Ahmed de la tribu des Ouled Sidi el Hadj Yahia d'El-Goléa. Le début est traditionnel, la suite n'est que la description d'un méhari, tombé subitement malade. Son propriétaire demande à Sidi Abderahman, de le rendre à nouveau vigoureux comme autrefois. La musique est une mélopée très lente, une sorte d'invocation.

***

Les Palombes au vol rapide

Medâh, chantée par Ahmed ben Ahmed, de la tribu des Ouled Sidi Hadj Yahia.

O Palombe apprivoisée, je t'envoie vers le Sultan, pour qu'il apprenne ces nouvelles.

A l'appel d'Allah, du Prophète et des saints, ben Abderaman est venu pour que me soit rendue ma monture.

Si je me suis trompée, prends-là, et sans doute, alors, n'aurais-je plus que le droit de me taire.

On a changé ma bête en un chamélon misérable.

Quand il blatère, sa voix n'est pas normale, et devant les autres il me fait honte.

Une course de trois jours, n'était pour mon chameau rouge, qu'une seule étape,

son cou brillait comme un sabre,

et la sangle serrait son ventre exactement.

La courbe que formait avec ses genoux, sa bosse pectorale, avait la forme d'une selle arabe,

les méharistes et s'applique à suivre l'allure exactement rythmée et monotone du dromadaire. C'est le chant des Chaamba, des Béni-Thour et des Mekhadma ». Nous n'entendîmes que très rarement chanter des Zar'ouïa.

rapidement il se levait sur ses pattes antérieures et il galopait à la vitesse du vent.

Lorsqu'il passait, les femmes les plus belles,

désiraient le voir et aussi les nègres et les maîtres d'école,

Rien ni personne ne valait ce lion,

et devant lui s'extasia le fils de Hamza ben Beker, le Sultan du Sahara.

***

Nous ne croyons pas qu'il existe chez les nomades, une très grande poésie moderne, mais dans leurs chansons, ils montrent leurs sentiments et quelques aspects de la vie saharienne. Les Chaamba sont les héritiers d'un formalisme ancestral. Ils paraissent, à la fois jeunes, parce qu'ils sont demeurés barbares, et vieux, parce qu'ils sont les héritiers d'une civilisation brusquement, au XIVe siècle, cristallisée.

Parfois on est dérouté par l'expression de certaines pensées dont on ignore si elles sont sincères, ou si elles ne sont que des mots appris et dont ils ont perdu le sens.

Nous avons également transposé une chemta satirique. L'auteur, Kaddour ben Douida, de la tribu des Chaamba Ouled Zid d'El-Goléa devait épouser une jeune fille qui s'appelait Mabrouka. Au moment de partir pour un voyage, il apprend que le père de Mabrouka vient de la marier à un homme de la famille des Cheibat. Il est sans doute question d'amour, mais surtout d'un dépit assez brutal. Il compose son poème, il se moque des infirmités réelles ou imaginaires de son rival, il maudit un père assez stupide pour livrer sa fille à ses propres ennemis, il souhaite de physiologiques désagréments à ceux qui firent le contrat,

au zaoui, c'est-à-dire au maître d'école de la zaouia, qui l'écrivit, il ne possède pas assez d'injures pour les amis, les conseillers, les témoins du père de Mabrouka, il espère qu'ils ne trouveront point d'asile, fut-ce dans la maison de K'bech, du M'zabite usurier, sédentaire et ventripotent, mais il parle de la confusion de ses idées, il pense également au bonheur de celle qui lui fut promise, à ses cheveux noirs, et que peut-être plus tard, il pourra donner un autre tapis, qui est le cadeau traditionnel du mariage. Cette chanson contient une description d'El-Goléa, du poste militaire, de l'oued, du plateau qui entoure l'oasis, de lieux qui sont aux Ouled Zid, familiers. La musique d'accompagnement est composée sur un rythme rapide.

***

EN VÉRITÉ, CE QUE VOUS NE DÉSIREZ PAS, LAISSEZ-LE !

Chemta, chantée par Kaddour ben Douida, des Ouled Zid d'El-Goléa.

Il m'est arrivé une aventure que mon cœur n'a pas oublié.

Belle aux cheveux noirs, j'étais les cheveux noirs de la belle que j'aimais,

J'appris la nouvelle comme j'allais en voyage,

Pouvais-je imaginer la perfidie de ton père ?

Déjà, pour quêter quelque argent (pour le mariage),

ils s'étaient tous réunis ; généralement on ajoute ce qui manque.

Regardez la beauté des filles !

Elle n'est pas heureuse, mais comment le serait-elle ?

Elle part pour l'autre côté, elle va chez ceux de Cheibat.

Faites, Mon Dieu, que les mots de ce poème, depuis le

bureau de Poste, jusqu'au ravin de l'oued parvienne à ses oreilles !

et qu'en ce même instant on puisse dans la tribu redire la confusion de mes pensées !

Qu'est-il arrivé à Mabrouka ?

Elle se marie avec un infirme pauvre et calamiteux.

Qu'a donc fait ta fille pour qu'elle tombe en si grande misère ?

Ainsi le chameau amène les chamelles fatiguées aux Touareg qui les reprennent,

et de ce rapt personne ne s'est trouvé qui puisse t'avertir ?

Si je veux la belle, il me faut ajouter un tapis au remariage.

Qu'ils deviennent donc boutonneux, ceux qui firent le contrat,

que plus tard les mouches mangent leurs cadavres,

que leurs chameaux s'égarent dans le désert,

et que le mal au ventre les fasse s'enfuir du Ksar à la Gara,

sans rien trouver pour se cacher, fût-ce la maison de K'bech.

Quant à toi, Zaoui, qu'adviendra-t-il de toi ?

Tes idées entre elles n'ont aucun lien et tu caquettes comme une femme.

Donnez-lui du bâton, il se sauvera sur le plateau, car ce Zaoui semble fou,

Bonnes gens, ce Zaoui est fou !

***

Sans doute, préférons-nous la rudesse de ce poème Chaambi, aux lassantes et très hyperboliques descriptions

qu'on fait parfois dans le nord, des yeux, des oreilles, des cheveux, de la bouche et des bracelets de cheville de la femme aimée.

La Chemta ressemble, chez les Chaamba, aux injures que se lançaient avant la bataille, les guerriers d'Homère. On nous a dit qu'à un poème il fallait répondre par un autre poème. Ce combat rythmé est à la mesure du talent des adversaires, et la confusion retombe sur celui qui, en définitive, ne peut répondre ; il arrive alors qu'un poète malheureux prenne son fusil pour abattre son rival.

Les soirs de fête, les femmes, peintes et parées, dansent à l'intérieur des tentes ou à l'abri des regards étrangers. Elles demeurent sur place, elles marquent le rythme de leurs pieds, elles font avec leurs mains de petits gestes qui semblent mécaniques.

***

La littérature n'est pas seulement au désert un luxe d'urbains et de sédentaires. On nous a conté à Metlili des fables profanes, des récits de santon, des histoires morales. Les Chaamba conservent un goût traditionnel pour les études généalogiques et s'ils ne décrivaient point dans leurs histoires, des paysages, des coutumes et des caractères purement sahariens, ils resteraient dans l'ordinaire tradition de la littérature populaire arabe. Lorsque nous étions à Metlili, un membre de la tribu, des Ouled Allouch vint nous consulter gravement pour nous demander l'origine de sa fraction, nous la lui donnâmes, et comme cette origine était très honorable, il partit content.

Les rares tolbas des tribus nomades ont donné à chaque nom de puits, de ville ou de tribu une étymologie fantai-

siste. Ils ont ensuite, pour expliquer ces étymologies, forgé des contes et des légendes. Ainsi, le nom de Chaamba vient du cri que poussait Touameur ben Toulal sur les collines du M'zab, et nous lui trouvâmes dans un rapport du chef de poste d'El Oued en date du 16 février 1886, une origine plus extraordinaire encore : « La tribu des Beni Messaoud venue d'Égypte livra bataille aux Adouari et aux Ouled Siam. Les Adouari et les Ouled Siam, battus, s'enfuirent les uns vers l'Oued Rir, les autres vers la Tunisie. Les Trouds poursuivirent les Adouari jusqu'à l'oued Rhir où une femme réputée, du nom de Zineb bent Tinedla, les arrêta en leur disant que les hommes valides des Adouari étaient déjà loin, qu'ils s'étaient enfuis par le ravin — Châba — de là le nom de Chaamba [1] ». Le général Daumas donne également du mot Sahara une origine fantaisiste qui n'est qu'un calembour [2].

Il existe au désert une légende commune. Elle est rapportée par Duveyrier et les Touareg la chantent. C'est l'histoire d'une Sodome Saharienne. Cette ville existait disent les Chaamba d'Ouargla et d'El Oued, entre Ghadamès et le Ghassi Touil, mais on nous a dit à El-Goléa que l'on pouvait encore apercevoir ses ruines dans l'Erg Occidental. En 1934, le colonel commandant le Territoire de Touggourt demanda à Si Abdelaziz, Bachagha du Souf, d'écrire la légende de cette cité mystérieuse. Voici la lettre du Bachagha :

« Lorsque je vous ai rendu visite, à la fin de l'année dernière, vous m'avez demandé si j'avais entendu parler d'une ville appelée « Menza ou Saoud » (joie et bonheur) qui se trouvait dans l'erg el Ouâar. Je vous ai répondu

1. Archives du poste d'El Oued.
2. E. Daumas. *Op. cit.*, p. 1.

qu'à ma connaissance les Chaamba avaient une légende. A mon retour à El Oued, j'ai réuni les Chioukh Chaamba et je les ai questionnés sur cette ville. L'un d'eux, le nommé Salem ben Ahmed ben Mabrouk, réputé pour sa belle tenue dans les réunions, ses talents de conteur arabe, sa connaissance de l'histoire des Chaamba et de leurs récits, m'a fait la relation suivante : « Autrefois s'élevait dans l'erg el Ouâar, entre Ghadamès et Ghassi Touil une ville aux jardins remplis de palmiers, d'arbres fruitiers et de fleurs de toutes sortes. Ces arbres c'étaient des vignes, des figuiers, des oliviers, des cédrats, des poiriers, des orangers, des pêchers, des grenadiers ; ces fleurs, des roses, des myrthes, du jasmin, du basilic, des violettes, des narcisses.

Des eaux douces coulaient, jaillissaient d'entre les pierres. La ville avait été construite avec des métaux précieux : de l'or, de l'argent. Ses toits étaient incrustés de pierres précieuses. Ses portes, faites en bois fins de platane, étaient ornées d'or, tendues d'étoffes de soie et brochées d'or. Ses maîtres se promenaient assis dans des fauteuils brodés d'or, et recouverts d'étoffe de soie et de soie brodée d'or.

Mais leur nature était celle des gens libertins, ils se couvraient de honte en absorbant des boissons ennivrantes, ils commettaient l'adultère et entre eux, des actions immorales. Alors Dieu suscita le vent qui les ensevelit tous et les rendit aveugles. Ils demeurèrent vivants sous les sables, où jusqu'à notre époque, ils continuèrent à se multiplier par génération, comme les insectes. On rapporte que les démons les voient, ainsi que les animaux qui n'ont pas d'odeur et les personnes pures et droites. On raconte qu'à une époque passée, une fraction des Chaamba appelée les Ouled Fredj, faisait paître ses bêtes aux environs de

l'erg. Dans leur nombre se trouvait un homme pieux, pur, qui chassait les antilopes, et les gazelles. Après qu'il eût tué quelques antilopes il laissa ses chameaux au pâturage et s'endormit à l'ombre de l'erg. Pendant son sommeil, il fut troublé par des bruits de flûte, de tambour et de danses. Ouvrant les yeux, il aperçut une ville avec des palmiers, des arbres, des constructions faites en métaux précieux. Il se leva, gagna la ville dans le but d'y entrer. Il tomba en défaillance, reprit ses esprits et se leva une seconde fois. Il perdit encore connaissance, revint à lui et se leva une troisième fois. Il entra dans un des jardins de la ville, mangea une quantité suffisante de dattes, coupa un grand nombre de palmes qu'il attacha sur ses chameaux et entreprit de marquer les sommets de chaque dune, de façon à établir une voie d'accès à la ville.

Lorsqu'il rejoignit sa fraction, il raconta ce qu'il avait vu : la ville, ses jardins. Sa fraction revint avec lui pour faire les mêmes constatations. Ils s'aperçurent que toutes les palmes avaient été enlevées, que les traces du chasseur avaient disparu, au point qu'ils perdirent leur direction. Ils entendirent dans le lointain des bruits de flûte et de tambourin. Ils n'atteignirent pas le lieu où tout cela se produisait.

On raconte également qu'un Targui faisait partie d'un groupe de fraction qui chassait dans cette région. Seul, il vit cette ville. Il leva les bras au ciel et appela ses compagnons en langue targuia ; il criait : « Tania, tania... » Ce qui voulait dire : « Bonne, bonne... » Il se précipita vers la ville. Ses compagnons partirent à sa recherche et ne le virent pas. Jusqu'à présent, il n'a pas été retrouvé [1]. »

1. Lettre de Si Abdelaziz ben Smaïl Bachaga du Souf à El-Oued au colonel commandant le territoire de Touggourt, 19 janvier 1934. Archives de l'annexe d'El-Oued.

Nous avons également trouvé dans les archives du poste d'El Oued la note suivante, datée du 26 février 1934 :

« L'ex-Saharien, médaillé militaire, Brahim ben Mazouzia, originaire des Ouled Bou Saïd, mais vivant avec les Chaamba d'El Oued à Bou Khezana, déclare qu'étant parti au puits de Touizia vers le sud-est, avec son frère Abdelkader, pour chasser, ils sont arrivés le septième jou, dans la région d'El Ouâar, où d'après la légende qui a cours parmi les Chaamba, se trouverait la ville de Menza ou Saoud. (Ils prétendent qu'ils marchaient à 20 ou 30 kilomètres par jour.) C'est une région de grandes dunes, d'accès difficile, où il y a de bons pâturages mais pas d'eau. Ils y ont trouvé les débris d'un abreuvoir et d'un puits disparu. Autant qu'on puisse en juger par les indications fournies par l'intéressé, cette région se trouve à 150 kilomètres à l'est de Touima. Brahim ben Mazouzia estime qu'il pourrait retrouver l'emplacement de ce puits disparu mais il faudrait pour cela qu'il parte de bir Touizia. »

Les autres légendes Chaamba sont des histoires fabuleuses d'expéditions ou de guerre. Elles sont transmises par tradition orale de génération à génération. Ce sont presque toujours les mères qui les racontent à leurs enfants le soir, à la veillée.

Les récits des Chaamba de Metlili et d'El-Goléa semblent différents de ceux des Chaamba d'Ouargla et d'El Oued. Nous devons ajouter qu'à El-Goléa et à Metlili, on nous donnait des explications sur toutes choses, sur les tribus, la disposition des tentes, les coutumes du mariage, on nous posait des questions, alors qu'on n'osait à Ouargla nous décrire l'institution la plus banale, on nous confiait le dessin des marques chamelières comme un secret et nous n'entendîmes que peu d'histoires et de légendes.

***

Les Chaamba, à la fin de chaque semaine, lorsque leurs pâturages sont épuisés, se déplacent avec leurs troupeaux. Ils n'abandonnent derrière eux, ni bidons, ni boîtes, ni étoffes, ni papiers, que les pierres noircies des foyers. Après leur passage, un désert immuable subsiste qui n'a été marqué par aucune des traces que laissent d'ordinaire les hommes. Au mois d'avril, de mai ou de juin, ils confient leurs chameaux à la garde de bergers salariés. Ils installent leurs familles dans les zeribas d'été, et certains d'entre eux retournent au pâturage ou bien encore ils vont à l'oasis pour surveiller la maturité de leurs dattes.

« La zériba est une petite maison constituée en djérids (feuilles sèches de palmiers) ou en drinn, suivant que le propriétaire a ou non des djérids à sa disposition. D'une façon générale, la zériba est construite en djérids près des palmeraies ; au Sahara, le djérid est remplacé par du drinn. Les djérids ou le drinn s'appuient sur quatre piquets verticaux de 1 m. 80 de hauteur environ. Ces piquets sont des troncs d'arbustes sahariens (Alenda, Arich, Azel), sur ces derniers s'appuient un cache horizontal composé de piquets analogues, et qui soutiennent le toit. Les piquets sont parfois remplacés par des morceaux de troncs de palmiers, mais chez les indigènes aisés seulement, le bois de palmier étant très cher. Une porte de 0 m. 60 de large sur 1 m. 50 de haut donne accès dans la zériba. La zériba est plus ou moins grande selon l'importance de la famille qui l'habite. Elle couvre généralement une superficie carrée dont les dimensions varient entre 2 mètres sur 2, et 4 mètres sur 4. C'est un mode d'habi-

tation très confortable pour la saison d'été. Son prix de revient est peu élevé, nul pour les zéribas en drinn, et pour celles en djérids, si les propriétaires possèdent des palmiers. Pour construire une zériba de 1 m. 80 de haut et de 3 mètres sur 3, il faut environ 200 djérids. Les piquets sont trouvés du Sahara [1]. »

Les Chaamba d'El Oued, d'Ouargla et de Metlili, construisent au désert des zéribas de drinn, mais certaines fractions des Ouled Zid et des Ouled Fredj possèdent au puits de Temassine et près de l'oasis ensablée d'Ouallen, à 15 et à 30 kilomètres d'El-Goléa, des habitations de pierres.

Nous avons vu les demeures d'Ouallen. Ce sont des maisons qui ressemblent aux petits postes que bâtissaient autrefois les militaires. Elles sont éloignées les unes des autres, et construites à environ un kilomètre de l'oasis. Elles sont composées d'une pièce à ciel ouvert, comme une cour minuscule, où travaillent les femmes, et d'une chambre unique, sans fenêtre, dont l'entrée ne peut avoir de porte ni de gonds. On trouve également à Ouallen des zéribas en bois de r'tem.

L'hiver, ces habitations sont désertes, et les nomades y déposent une réserve de drinn pour leurs chameaux.

On n'aperçoit plus de l'oasis d'Ouallen que trois cents touffes de palmiers qui émergent des dunes. Il existe des entonnoirs profonds d'où partent des troncs, droits vers le ciel, et à 20 mètres du sol, des sommets où sont couchés des palmes. Les Ouled Fredj récoltent les derniers régimes de ces palmiers bours qu'ils n'arrosent et ne fument jamais.

Les Chaamba du Touat et du Tinerkouk ne construisent

1. Notice manuscrite, sur les modes d'habitation des indigènes d'El-Oued, répondant à une question du Gouverneur Général de l'Algérie, 11 mai 1911. Archives de l'annexe d'El-Oued.

point, durant l'été, de zéribas, mais ils possèdent des « beurdas », dont le nom vient du mot « beured » qui veut dire froid. Ils creusent dans le sable des trous, qu'ils recouvrent ensuite de branches. Ils ont aussi comme les sédentaires, de grands baldaquins d'osier, posés sur le sol et tendus avec des lainages de Fatis [1].

***

A la fin du mois de juillet, pour les Ouled Bou Saïd d'Ouargla, au mois d'août ou au mois de septembre, pour les Ouled Allouch et les Ouled Fredj, les Chaamba retournent à l'oasis, dans leurs jardins ou dans leurs villages.

Ils habitaient autrefois des maisons de toub dans les ksars fortifiés. Ils s'y réfugiaient pour échapper à leurs ennemis, ou, après un rezzou fructueux, par crainte des représailles. La paix Française, comme une catastrophe, a fait s'ébouler les fortifications et les demeures des nomades.

A Metlili, autour de la mosquée, sont des chemins étroits qui se croisent, s'étranglent en culs-de-sac, des maisons entassées qui s'écroulent, des terrasses qui s'effondrent, et, dans les murs démantelés, des trous qui furent des portes. Les fractions sédentaires, les Chorfa, les Mérabtines, les Ibadites convertis, et les juifs logent dans les rues les plus larges de la ville basse, près de la place aux arcades chaulées de blanc et où sont plantés des palmiers si jeunes qu'ils n'ont pas encore été taillés.

Le nom arabe d'El-Goléa est El Ménéa, ce qui veut dire

1. Khodja (c'est-à-dire interprète) du poste de Timimoun.

« la protégée » ; mais son ksar, autrefois inexpugnable, tombe également en ruines. Entre le baten et l'oasis, il est, comme un château fort, bâti sur un piton. Il a deux enceintes de quinze mètres de haut, des rues comme des tunnels et des maisons creusées dans le roc ou l'argile verte. Certaines pièces sont si étroites qu'on peut à peine y pénétrer, le feu anoirci les plafonds, on devine des échopes abandonnées, on imagine le lieu où dormit Duveyrier, au pied de la muraille, alors qu'il attendait la sentence des Tolba. Au sommet on aperçoit l'erg, qui est jaune le matin, presque blanc à midi et rouge au crépuscule, Bel Bachir où se trouve la tombe du Père de Foucauld, Hassi el Gara, la falaise, l'endroit d'où Sidi Cheikh, à cheval, contempla l'oasis, et aussi, sur le plateau, le phare pour les avions. Les guides, qui font aux touristes visiter le ksar, réciteront plus tard l'histoire du puits, de la belle sultane et des habitants de Tin Bou Zid.

Quelques fractions ont construit des villages nouveaux dans les oasis et près de leurs jardins.

A Metlili, la famille des Souani, fraction des Ouled Amar, tribu des Ouled Abdelkader, habite à El Mahsar, à la limite nord-ouest de la palmeraie. A El-Goléa, les Ouled Fredj sont installés à El Bour, les Ouled Zid au ksar Belkacem, les Mouadhi Guebala à Taghit, les Dehamna à Hassi El Gara, les Ouled Aïcha à El Hafa. Ces villages sont également des centres de sédentarisation.

Les Chaamba d'El-Goléa et de Metlili étaient autrefois les maîtres politiques de leurs oasis, et ils n'avaient point à partager leur influence avec d'autres tribus nomades. Ils habitaient les ksars des sédentaires, qu'ils protégaient et rançonnaient à la fois. Lorsque nous arrivâmes, ils quittèrent leurs anciennes villes, qui n'étaient, pour eux,

qu'un refuge, et ils s'installèrent à l'automne dans leurs jardins, ou bien encore ils construisirent des maisons nouvelles.

A Ouargla, les Chaamba s'étaient battus avec les Saïd Otba, ils s'étaient alliés aux Beni Thour et aux Mekhadma, ils avaient fait partie du çof des Ouled Sidi Cheikh, ils l'avaient aussi, parfois, abandonné. Ils n'étaient pas les seuls maîtres de l'oasis, mais ils y possédaient des jardins et parmi les sédentaires, des clients. Ils demeurèrent dans les palmeraies ou dans les villages qu'ils avaient autrefois gouvernés.

Les Ouled Smail ont leurs palmiers et leurs réserves chez les Béni Brahim, tribu sédentaire d'Ouargla, à N'Goussa, à El Bour, à Chott, à Ain Adjaja, et à Rouisseur et à Tibahirine. Les Guebala, les Ouled Belkacem possèdent des palmeraies à Chott, à Ain Adjadja, à Rouissat et les Ouled Brahim campent à Ain Beida.

Les Ouled Amrane et les Ouled Ghedir d'El Oued ont, à Amiche, construit leurs zéribas.

Lorsqu'ils sont à l'oasis, les Chaamba conservent souvent leurs demeures traditionnelles. Ils disent que l'air, durant l'été, pénètre mieux, au travers des flidjs ou des palmes. A Aïn Beida, l'Agha Mohammed ben Kaddour, possède une habitation de pierres, mais à l'entour sont les tentes noires des Ouled Brahim. A El-Goléa et à Metlili, les nomades construisent, chaque année, des huttes de djérids, ils ont des tentes ou des zéribas, ils habitent dans leurs jardins, à la limite de l'oasis, ou encore, dans les dunes. Leurs maisons ne sont parfois, après la récolte des dattes, qu'une réserve ou un entrepôt, la tente est à côté, le bassour est posé sur le sol, et un peu plus loin, s'endorment les chèvres et les chiens.

***

Les Chaamba demeurent à l'oasis jusqu'au mois de décembre. Ils font arroser leurs palmiers, ils les font fumer, avec l'ouguid des chameaux, ils récoltent les dattes, ils partagent les régimes avec leurs métayers. Pendant ce temps, les bergers sont au pâturage. Ils attendent que les chameaux, qui vagabondent au hasard des touffes de drinn ou de fersig, reviennent au puits, guidés par leur instinct et la soif. Les fils de familles riches et certains propriétaires vont, pendant la récolte des dattes, surveiller au désert, les troupeaux et les bergers.

Autrefois, à l'automne, avaient lieu des fêtes et les mariages. Les esclaves servaient sur des plateaux de cuivre, les rôtis de gazelle ou d'antilope ; il y avait, au baroud, quatre cents fusils qui tiraient contre terre, et les invités allaient ensuite, aux branches des arbres, cueillir les fruits qu'ils désiraient.

Depuis l'occupation française, les Chaamba appauvris se marient au désert. En octobre, ils font encore, en l'honneur de Sidi Belkheir, de Sidi-Cheikh ou de Sidi Abdelkader, une fête qu'ils nomment debiha, ils sacrifient un chameau, ils chantent, ils donnent des repas, puis, en signe d'allégresse, ils rougissent avec du henné la paume de leur main droite.

Les Chaamba vendent à l'oasis une partie de leurs dattes, ils vont offrir au marché, des arfanes, des gandouras, des burnous, que les femmes ont tissé, du testif, des bêtes, du lait, des gazelles qu'ils ont chassées dans les dunes ; ils achètent de l'orge, du blé du sucre, des épices, du thé, du soufre, du goudron, et les pauvres dans les

smats serrent les graines de drinn, qu'au Sahara, ils ont récoltées.

En novembre, les familles font leurs préparatifs de départ ; des bergers viennent du désert, qui disent l'état des pâturages, et bientôt, aux parents et aux vieillards, on distribuera les galettes traditionnelles, avant que pour huit mois, ne disparaissent les palmiers de l'oasis.

CHAPITRE IV

LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES

En 1853, le colonel Durrieu pénétrait à Ouargla. Les Chaamba avaient jusqu'alors vécu d'êtres nomades et guerriers. Ils poussaient devant eux leurs troupeaux, à la recherche des pâturages. Ils vivaient du produit de leur chasse, des autruches et des antilopes, qui ont disparu. Ils avaient des forteresses aux portes du M'Zab, ils imposaient des tribus aux sédentaires, ils étaient les maîtres des pistes caravanières qui mènent a Ghadamès et au Tidikelt, ils transportaient du sud vers le nord, des chargements d'ivoire, de poudre d'or et d'esclaves, ils faisaient aux marchands payer leur protection, ils étaient les soldats mercenaires des partis, et ils organisaient, comme des entreprises commerciales, leurs expéditions de pillage.

Il y eut, à l'origine, un malentendu dans les rapports entre les Français et les nomades. Nous avons, par souci de moralité ou par nécessité politique, aboli l'esclavage, les tributs aux sédentaires, les droits de protection, le pillage. Nous fûmes la cause de l'effondrement des forteresses et de la dissolution des partis. Malgré certains efforts, les caravanes transsahariennes ont presque entièrement disparu et, avec elles, une partie de ce qui avait, durant des siècles, été l'existence des Chaamba. Nous avons cru qu'il était possible de transformer des soldats en bergers ou en cultiva-

teurs, parce qu'on dit, en France, que le travail du sol est un travail noble et nécessaire. Mais, chez les nomades, les bergers sont des serviteurs, et les cultivateurs, des nègres. Ce qu'ils considèrent comme immoral, ce n'est pas d'avoir des esclaves, mais c'est plutôt de travailler, comme autrefois, leurs esclaves.

Ils ont le sens de la hiérarchie des travaux et nous avons celui de la production. Nous les avons appauvris, nous les avons amoindris vis-à-vis d'eux-mêmes et de ceux qu'ils gouvernaient. Nous avons soutenu les sédentaires, qu'ils méprisent. La plus grande partie des Chaamba s'en est allée cacher sa misère au Sahara, ils ont gardé avec certains gestes et certaines coutumes l'illusion de la liberté, et leurs enfants se sont engagés aux compagnies sahariennes. Nous en connaissons qui transportent et vendent des conserves alimentaires et des cotonnades comme leurs ancêtres transportaient et vendaient des Bantous et des Peuhls, mais quelques-uns ont pris la houe, ils se sont tout d'abord cachés pour cultiver leurs jardins, ils avaient honte, et ceux-là, parce qu'on ne fait pas en vain un métier qu'on imagine inférieur, ne possèdent plus leurs qualités traditionnelles.

Nous voudrions décrire cette transformation économique et sociale des Chaamba.

***

Le désert était autrefois peuplé d'autruches, d'antilopes et de gazelles.

D'après le général Daumas et son informateur Abdelkader ben Kadoui, le pays des autruches se trouvait compris dans le triangle formé par les oasis d'In-Salah, du Figuig et

de Sidi Okba. On les rencontrait par couple, par réunion de quatre ou cinq, et lorsqu'il avait plu, on en voyait parfois deux cents ou trois cents, qui ressemblaient de loin à des dromadaires au pâturage. On ne se mettait en chasse qu'après avoir appris par des caravaniers ou des voyageurs la présence, en un point désigné, d'un important troupeau.

Les Chaamba les plus pauvres se joignaient à leurs chefs, on leur prêtait un cheval, un chameau, les deux tiers de l'orge nécessaire à l'expédition, les deux tiers des peaux de bouc les deux tiers des provisions de bouche, et l'on partageait dans les mêmes proportions les produits de la chasse. Le zemmal, ou domestique, qui, pendant l'expédition avait monté le chameau prêté au pauvre, recevait deux boudjous par mâle tué, un boudjou par femelle; il était en outre nourri sur les provisions de bouche apportées par le cavalier. Lorsque la station des autruches était bien reconnue, les chasseurs choisissaient un animal, finissaient par l'atteindre et, soit par derrière, soit de côté, lui assénaient sur la tête un grand coup de bâton.

La chasse de l'autruche était une entreprise fructueuse. La dépouille du délim, c'est-à-dire de l'autruche mâle, valait, vers 1860, entre dix et quinze francs. Avec les plumes, les Chaamba décoraient leurs tentes et leurs bassours, ils les vendaient aux marchands de Ghardaia et de Touggourt, ils échangeaient un pot de graisse, qui servait à faire des baumes et des potions, contre trois pots de beurre, et, avec la face plantaire, ils consolidaient leurs chaussures; ils mettaient un morceau sur la pointe, un autre sur le talon [1]. Ils disposent actuellement sous les arfanes, des

1. Général Daumas. *Les chevaux du Sahara et les mœurs au désert.* Nouvelle édition avec les commentaires de l'Émir Albd-el-Kader. Paris, 1862, p. 360.

semelles en pneus d'automobiles, et, sur le sable, s'inscrivent en relief les marques des producteurs.

Vers 1880, les Ouled Aïcha partaient encore pour le Tinerkouk chasser l'autruche [1], mais au début de ce siècle on ne trouvait déjà plus, dans les dunes, que les débris abandonnés de coquilles polies par le vent.

L'antilope adax a disparu, en 1902, de l'erg Er Raoui, à l'ouest de la Saoura, à la suite d'une chasse unique, organisée par un peloton de méharistes, et qui fut un massacre. « L'adax possède dans ses viscères abdominaux une outre naturelle qui lui sert, comme le chameau, à accumuler d'énormes réserves d'eau. Le chasseur indigène qui les suit et les guette depuis des jours, à travers des solitudes mortes et mortellement dangereuses, connaît très bien cette particularité anatomique.

Il sait que s'il abat la bête, il trouvera dans ses entrailles une provision d'eau verdâtre, à la rigueur potable [2] ». Les autres espèces d'antilopes ont pratiquement disparu du Sahara algérien.

Il reste au désert quelques moufflons, qui ne vivent point dans le pays des Chaamba, des gazelles, des lièvres, des ouranes, et d'autres animaux qui ne peuvent, aux bergers, servir de nourriture.

Les gazelles étaient autrefois si nombreuses qu'on les vendait entre un franc et un franc cinquante. « La chasse à la gazelle, explique le général Daumas, n'était pas comme celle de l'autruche, une entreprise lucrative et pénible à la fois : c'était un exercice, un jeu, une partie de plaisir [3]. » Les gazelles qui se trouvent au Sahara sont brunes sur le pla-

1. Caïd de Tabelkosa.
2. E.-F. Gautier. *Op. cit.*, p. 33.
3. Général Daumas. *Op. cit.*, p. 371.

teau, elles sont blanches et plus grandes dans l'erg. En arabe, on les appelle « rime », parce qu'elles sont différentes des « ademi » qui vivaient dans le Tell, et des « sine » de la plaine du Sersou. Elles ont une chair excellente, qui semble meilleure aux caravaniers lorsqu'ils ont, durant de longs jours, été privés de viande. Les Chaamba chassent généralement les gazelles lorsqu'elles se dirigent vers les points d'eau, au mois de juillet et d'août. Mais ils ne peuvent plus organiser, comme autrefois, d'imposantes et coûteuses expéditions.

Ils chaussent des arfanes où le sable ne pénètre point, ils s'en vont à pied avec une guerba de cinq litres d'eau et une poignée de dattes. Ils voient, de très loin, le gibier qui remue dans le pâturage, entre les touffes. Ils s'approchent, ils se couchent ; la gazelle qui les aperçoit, s'enfuit, puis elle s'arrête lorsque le chasseur se repose ; elle a peur, on dit que ses sabots se décollent sur le sable chaud, elle avance par bonds, jusqu'au moment où vers le soir, elle tombe sur le sol, épuisée par la chaleur et la course [1].

Lorsque les Chaamba ont un fusil, ils tirent, et avant que l'animal ne soit mort, ils tranchent, pour purifier la chair, l'œsophage et les deux jugulaires. Les nomades chassent aussi avec des lévriers, les « sloughis », qu'ils aiment parce qu'ils leur donnent la subsistance, mais qu'ils nourrissent mal. Avant de lâcher leurs chiens, ils répètent la formule : « Bis es sem Allah, Allah akbeur », ce qui veut dire : « Au nom de Dieu, Dieu est le plus grand. »

Durant l'hiver, certains chasseurs atteignent également les gazelles à la course. Ils reconnaissent les traces fraîches, ils commencent la poursuite dans le sens du vent, car les

1. Caïd Amar du Ksar de Metlili, Caïd Mahmoud ben Madani d'El-Goléa. Laïd ben Amar d'Ouargla.

hommes transportent avec eux une odeur et, dans l'endroit le plus désert, des mouches. Les Chaamba fabriquent pour les gazelles de la hamada, des pièges en bois, qu'ils disposent près des points d'eau, ou bien encore à l'endroit où l'animal gratte et se couche. Des pièges plus grands, en cornes d'antilopes, sont destinés aux gazelles blanches de l'erg.

C'est un titre de gloire que d'être bon tireur, et il existe, parmi les nomades, des chasseurs professionnels qui vont jusqu'à Ghadamès ou dans la Saoura. Les Chaamba mangent les gazelles, ils les font griller sur un feu de racines, bouillir pour le couscous, ils sont cinq ou six, et après le repas, il ne reste plus du rôti, que les os.

Les cornes amincies et montées en argent servent d'épingles pour mettre le kohol, et l'on fait, avec la peau, soigneusement tannée, des mézoueuds qui renferment les vêtements des hommes et les bijoux des femmes.

Une gazelle, selon qu'elle est morte ou vivante, jeune ou vieille, vaut actuellement entre vingt-cinq et cinquante francs. Les chasseurs européens les poursuivent en automobiles, et, sans doute, un jour, les Chaamba les verront-ils disparaître comme ils ont vu mourir les dernières autruches et les antilopes ?

Il existe, au désert, de grands lézards à peau rugueuse destructeurs de cérastes, qu'on appelle des ouranes. Les Touareg ont, pour eux, de la répugnance parce que c'est un de leurs totems anciens ; les Chaamba les font rôtir et les mangent. Ils chassent également des lézards plus petits, les poissons de sable, dont la chair, lorsqu'elle est grillée, ressemble à celle du merlan.

Les bergers font des pièges pour capturer des lièvres ou bien encore, à l'aube, ils savent les surprendre et les assom-

mer au gîte. Ils vendent à l'oasis de petits chacals, des fenechs aux yeux étrangement fardés et aux oreilles inquiètes.

***

Les Chaamba de Metlili possédaient, d'après le rapport annuel de 1935 de l'annexe de Ghardaïa, 5.605 chameaux et environ 8.000 moutons. Les Ouled-Allouch et les Ouled-Abdelkader sont les seuls qui possèdent un cheptel ovin de quelque importance.

D'après le rapport annuel de 1937, les Mouahdi d'El-Goléa avaient 2.748 chameaux et 922 moutons et chèvres. Ces moutons, qui sont des dammanes ou moutons à poils, ne servent, en général, qu'aux besoins familiaux. Les trois dernières années de sécheresse ont réduit l'importance du cheptel camelin et les chiffres de 1937 sont inférieurs à la normale.

Les tribus d'Ouargla possédaient, en 1937, environ 5.000 chameaux.

Voici quelques chiffres comparatifs :

A Ouargla, en 1892, le cheptel était de 8.654 chameaux ; en 1902, de 12.000 ; en 1911, de 5.513 ; en 1914, de 8.307 ; en 1921, de 8.232 ; en 1925, de 5.760 ; en 1931, de 8.232 en 1935, de 6.549. A El-Goléa, le cheptel était de 5.635 chameaux en 1923. La première diminution des caravances date de la fin du XIXe siècle et l'apparition de services automobiles réguliers au Sahara de 1927. Mais ces deux causes de disparition du cheptel camelin ne semble pas avoir eu une influence immédiate et directe.

De 1892 à 1902, à Ouargla, le cheptel augmente, puis il diminue jusqu'en 1907, puis il augmente à nouveau jusqu'en 1914. La guerre saharienne fait brusquement baisser

le nombre des chameaux. Après la guerre, les cycles recommencent : augmentation jusqu'en 1931, diminution jusqu'en 1937. Il semble qu'on assiste à des crises périodiques presque parallèles aux crises économiques, mais qui, celles-ci, n'ont d'autres causes que la sécheresse ou la pluie. Il existait à Metlili vers 1890, environ 3.900 personnes et 1.700 chameaux. La population est actuellement de 8.635 personnes et le cheptel de 5.605 chameaux [1]. La proportion par tête d'habitant a légèrement augmenté ; les Chaamba continuent à vivre de leurs troupeaux. Ce qui a disparu, ce sont les usages qu'ils pouvaient en faire et qui leur rapportaient un peu de luxe avec la subsistance.

***

Nous avons décrit les cycles du nomadisme. Les Chaamba partent pour le pâturage, ils construisent des zéribas estivales, ils reviennent à la palmeraie. Les chameaux demeurent au Sahara. Ils ne pourraient, à l'oasis, trouver de nourriture, sauf le drinn qu'on leur donne comme du fourrage, et les noyaux de dattes qu'ils prennent parfois à la main, avec leurs babines dégoûtées et soyeuses, et qu'entre des molaires jaunes, ils écrasent avec distraction.

« Les troupeaux vivent en fractions séparées, gardés par un ou plusieurs bergers, à cause de la nature même des pâturages. Ces troupeaux, qui ne transhument pas, se répandent dans tout le territoire, allant chercher leur nourriture dans les régions les plus accidentées de l'erg. Quelle que soit sa richesse, cet erg n'a pas de ressources telles que des troupeaux puissent rester groupés en des espaces res-

1. Rapports annuels des annexes de Ghardaïa et d'Ouargla, du poste de Metlili, depuis l'année 1892 jusqu'à 1937.

treints. Il leur faut, au contraire, des étendues très vastes, afin de ne pas se trouver le lendemain là où ils ont brouté la veille.

L'élevage est une éternelle promenade, dans un rayon de plusieurs kilomètres autour de la tente ou de la zériba, auprès desquelles on ne verra pas les troupeaux tous les soirs. Ces troupeaux iront au puits une fois par semaine pendant la saison froide, puis, à mesure que la température s'élèvera, que l'herbe deviendra plus sèche, ils y seront conduits plus souvent, pour en arriver à un abreuvage tous les deux jours pendant les fortes chaleurs de l'été. Alors, on cherchera des régions riches en arbustes où les animaux pourront facilement s'abriter contre les rayons du soleil trop chaud, pour repartir, la fraîcheur revenue, vers des régions moins boisées [1]. »

Les Chaamba, qui ne surveillent effectivement leurs troupeaux que pendant six ou huit mois de l'année, ont des bergers. Les nomades pauvres envoient leurs enfants au désert, les nomades riches ont des bergers particuliers. Certaines familles gardent cinquante à cent chameaux pour le compte de propriétaires différents.

Les bergers qui gardent les chameaux et ceux qui gardent les moutons ne reçoivent pas le même salaire. Il existe également entre eux, une différence de rang dans la hiérarchie du travail, et celui qui a conduit des troupeaux de chamelles se sentirait amoindri s'il avait à surveiller des brebis ou des chèvres.

Les bergers qui gardent les chameaux sont à El-Goléa payés cinq francs par mois pour cinquante chameaux. Ils reçoivent des vêtements, c'est-à-dire un burnous, un seroual

1. Archives de l'annexe d'El-Oued. *Rapport sur les « Nomades et Nomadisme »*, 1928.

ou une djellabah, et comme nourriture des dattes pressées et le lait de chamelles. Il arrive qu'on les paie uniquement en nature : un chamélon ou une cuisse de chameau par an, soit un chameau tous les quatre ans [1]. A Ouargla, les bergers sont payés au mois et par chameau ou de six à huit francs par chameau pour six mois, ou bien un chamélon par an pour cinquante chameaux. Ils ont droit au lait des chamelles et à un certain nombre de kilogrammes de dattes pressées [2].

A Metlili, les bergers reçoivent quinze francs par an et par chameau. Si le troupeau est de soixante à cent chameaux, les propriétaires leur donnent une somme de 170 francs et un burnous ; ils les pourvoient d'une tente, d'outils indispensables, ils leur font parvenir chaque trimestre deux décalitres de blé ou d'orge, ils doivent leur offrir le cuir nécessaire au ressemelage de leurs chaussures. Parfois, la somme de 170 francs est remplacée par un chamélon pour cinquante chameaux, ou bien encore par trois moutons [3].

Les familles de bergers reçoivent, selon l'importance des troupeaux dont ils ont la garde, entre 300 et 500 francs par an, la nourriture et les vêtements.

Aux bergers qui gardent les moutons, on donne à Metlili une brebis par an pour un certain nombre de bêtes, les vêtements et la nourriture [4].

A El-Oued, s'ils sont habillés par les propriétaires, ils ont droit, annuellement, à une brebis de six mois par vingt-cinq

1. Ben Aïda ben Cheikh d'El-Goléa.

2. Laïd ben Amar d'Ouargla et El Fodil ben Salem.

3. Caïd Amar de Metlili et Adballah ben Mohammed. Un type de convention nous a été donné par Chériff Kaddour de la tribu du Ksar de Metlili.

4. *Id.*

têtes, lorsqu'il s'agit d'ovins, ou à une chèvre d'un an, lorsqu'il s'agit de caprins. Si le troupeau comprend à la fois des moutons et des chèvres, ils prélèveront leurs salaires sur l'espèce dominante. Si les deux espèces sont en égale quantité, un accord préalable est nécessaire entre les deux parties.

Lorsque les bergers s'habillent eux-mêmes, ils ont droit à une brebis et vingt kilogrammes de dattes ghars par quinze têtes d'ovins, et à une chèvre et vingt kilogrammes de dattes ghars par quinze têtes de caprins [1].

Ils sont à Ouargla payés selon des conventions sensiblement identiques, ou bien encore on leur donne une certaine somme d'argent par tête d'animal et par semestre [2].

A El-Goléa, les chèvres et les moutons qui sont peu nombreux, demeurent près des tentes.

Le régime des bergers particuliers demeure patriarcal. Ils viennent au campement, ils appartiennent souvent à la fraction et leurs parents ou leurs femmes vivent près de la tente du cheikh ou du caïd.

Nous avons montré quelques types de conventions, mais il en est d'autres qui sont plus complètes et plus minutieuses. Le propriétaire donne à son berger une alène et du fil, il lui promet certains vêtements qu'il énumère, et il peut lui offrir, sept ou quatorze ans après, sa fille en mariage, comme autrefois, chez Laban, il advint à Jacob.

Selon nos informateurs d'El-Goléa, il semble qu'on revienne actuellement au paiement en nature, soit, pour cinquante chameaux : un chamélon par an, la nourriture et les vêtements.

1. Archives de l'annexe d'El-Oued. Masrali Abdelaziz Bachaga du Souf, Caïd des Messaaba et Mohamed ben Ali bou Taïeb.

2. Laïd ben Amar d'Ouargla et El Fodil ben Salem.

***

Un chameau de bât coûte entre 400 et 600 francs, un chameau de selle, plus de 1.000 francs, un chameau de course de 5.000 à 6.000 francs. Les chameaux, au désert, sont, avec les palmiers, l'indice de la fortune. Un homme de richesse moyenne a dix chameaux, un homme pauvre n'a que deux ou trois chameaux, un homme riche en possède plusieurs centaines.

Les Chaamba vendent leurs chameaux dans les oasis, à Ghardaïa, à Ouargla, à El-Goléa et jusqu'à Ghadamès, où les Italiens offraient pour des méhara des sommes si considérables, qu'on dut, pour éviter une diminution du cheptel, en interdire l'exportation.

Les Chaamba vivent des produits de leurs bêtes, et ce qu'ils ont en excédent, ils l'offrent au marché. Ils consomment et ils vendent du lait et du beurre, leurs femmes tissent des burnous, des arfanes, des flidjs pour les tentes. Avec une partie des tissus qu'ils fabriquent, les nomades alimentent un commerce local qui demeure misérabble.

Nous avons connu de jeunes harratin qui s'en allaient de campements en campements échanger du thé et du sucre contre de la laine et du beurre.

Les sédentaires, les Européens mangent la viande, très bon marché, des chameaux. C'est une viande, d'ordinaire, blanche et sucrée, mais qui est bonne lorsqu'elle provient d'un chamélon. Il existe des morceaux de choix que les nomades méprisent comme la cervelle et la langue.

Les Chaamba commencent à élever des chameaux de boucherie et il est possible que, de cet élevage, ils tirent plus tard, quelques profits.

L'ouguid ne marque pas seulement les pistes de l'erg, les nomades le font brûler, et sous un tas de braise, ils cuisent leur kessra. Les métayers achètent l'ouguid pour fumer leurs jardins, ils en versent des sacs, à El Oued dans les entonnoirs des palmiers, ailleurs au pied des fûts.

Nous avons déjà montré qu'il n'est pas une partie du chameau qui ne soit utilisée. On lui demande après la richesse, le bonheur, et lorsqu'il n'est plus qu'un squelette sur le bord de la piste, pour écarter le mauvais œil, on attache aux palmes, avec des quarts émaillés et des bouillottes bleues, sa mâchoire et ses tibias.

Sous le régime français, la nature du cheptel camelin s'est transformée. Le rapport annuel de l'annexe d'Ouargla pour 1911 remarquait déjà cette transformation : « Depuis que les Chaamba ne font plus la guerre, le mehari (c'est-à-dire le chameau de selle) lui est de moins en moins indispensable, et en devenant de paisibles pasteurs nos indigènes auraient même tendance à s'en détacher. Alors l'animal de selle qu'on recherche au point de vue militaire ferait bientôt défaut, pour laisser place à son congénère, le chameau de bât, en vertu du même principe qui tend à substituer dans le Tell le mulet au cheval [1]. »

Le gouvernement français a encouragé, par des primes et des récompenses, l'élevage du méhari [2].

***

On peut voir, sur la carte, les anciennes routes caravanières. Certaines joignaient l'Afrique du Nord au Soudan ;

1. Archives de l'annexe d'Ouargla.

2. Il faut ajouter que, depuis la motorisation de l'Armée saharienne et la création de Compagnies portées sur camions, l'élevage du chameau de selle a au point de vue militaire moins d'importance qu'autrefois.

Le marché d'Ouargla.

(*Cliché Régnier.*)

d'autres, moins importantes, étaient parallèles à l'Atlas. Trois pistes principales traversaient le Sahara : la première était à l'ouest, l'autre au centre, la dernière à l'est. Celle de l'ouest allait du Maroc à Tombouctou par le Tafilalet, celle du centre se dirigeait également vers Tombouctou, mais venait du M'zab et du Tidikelt ou du Touat, celle de l'Est quittait Tripoli, passait par Ghadamès, Ghat et aboutissait au Tchad. Il existait, à cette époque, deux Sahara, l'un targui et l'autre arabe, qui étaient strictement délimités : In-Salah et Ghadamès en étaient les oasis frontières.

Les Chaamba relayaient au Tidikelt les caravanes touareg, ils apportaient les produits du Nord, et chargeaient au retour, les produits du Soudan. Parmi les marchandises soudanaises, on trouvait des esclaves, de l'or, des plumes d'autruches, de l'ivoire. Les esclaves, parce que leur vente procurait des bénéfices importants, étaient considérés comme une marchandise complémentaire et l'on ne pouvait, sans acquérir quelques Soudanais, acheter de l'or ou des plumes d'autruches. La piste de l'ouest fut la première abandonnée parce qu'elle était trop incertaine et menacée par les rezzous Berabers. Ensuite, lorsque le gouvernement français abolit l'esclavage, les commerçants sahariens, préférèrent à la piste centrale, celle qui passait par la Tripolitaine. Plus tard, la route Tripolitaine fut elle-même désertée. Ainsi disparurent, avec la traite des noirs, les caravanes transsahariennes, et, pour les Chaamba, des sources importantes de revenus.

Voici quelques extraits d'un rapport où le commandant Mathieu, chef du poste d'El-Goléa, exposait, en 1905, l'état du commerce saharien : « Avant l'occupation fran-

çaise, le Touat et le Tidikelt étaient de véritables carrefours du Sahara et la plupart des caravanes du Soudan venaient y apporter leurs produits et s'y ravitailler. De grandes caravanes se formaient aussi à In-Salah pour se rendre au Soudan. Elles se munissaient de produits manufacturés, de denrées coloniales, de cotonnades, de soie, d'armes, de thé, de sucre que les Chaamba apportaient du M'zab, du sel qu'elles allaient prendre aux galeries de Taoudeni, des dattes, du tabac à priser, des vêtements, du henné, qu'elles prenaient au Touat. Elles se rendaient deux ou trois fois par an à Tombouctou où elles échangeaient ces marchandises contre des plumes d'autruches, de l'or, de l'ivoire, des crins, du saï (étoffes grossières teinte de bleu) et surtout des nègres. La moitié de leurs transactions portaient sur des exclaves, la denrée commerciale par excellence. Les traitants préfèrent en effet toujours cette marchandise vivante qui se transporte elle-même et dont ils retirent de si gros bénéfices. Les nègres amenés du Soudan étaient vendus sur place et envoyés au Maroc et en Tripolitaine où ils sont d'un écoulement facile. Quant aux autres marchandises soudanaises, elles étaient envoyées au M'zab par les Chaamba qui clandestinement y joignaient quelques esclaves. Mais aujourd'hui que le Touat et le Tidikelt sont occupés par nos troupes, que la traite des nègres y est interdite, et que, de ce fait, la clientèle de nos oasis Sahariennes leur est enlevée, les traitants et leurs caravanes ne trouvent aucun avantage à venir commercer avec les indigènes sujets de la France. Ils préfèrent aller écouler leurs produits en Tripolitaine, où, malgré une abolition officielle, la traite des nègres existe encore. Nous pensons qu'il ne faut pas chercher ailleurs que dans l'interdiction de la traite des noirs les raisons de

la décadence des marchés autrefois prospères de l'Aoulef et du Tidikelt [1]... »

Après la disparition des grandes caravanes transsahariennes, les Chaamba ont continué à ravitailler les oasis. C'était un commerce traditionnel, mais comme les routes étaient plus sûres, les palmeraies plus nombreuses, les sédentaires moins misérables, il ne pouvait que grandir. Pendant la conquête du Touat-Gourara et du Tidikelt, de 1899 à 1901, les caravanes furent tout d'abord interrompues à cause de l'insécurité des pistes, mais aussi à cause des grosses réquisitions de chameaux que nécessitait le ravitaillement des colonnes. Au fur et à mesure de la pacification et de la reconstitution des troupeaux, si éprouvés par les convois militaires, les nomades reprirent le chemin des oasis, et, jusqu'en 1914, le nombre des caravanes augmenta [2].

En 1918, le trafic caravanier diminua légèrement, il resta stationnaire jusqu'en 1927, puis, à partir de 1928, il baissa régulièrement. Alors que le nombre des chameaux qui avaient quitté ou qui étaient arrivés à El-Goléa était, en 1920, de 5.050, et en 1923 de 5.633, il n'était plus que de 3.094 en 1928, 2.375 en 1929, 1.712 en 1932, 1.417 en 1933, 1.813 en 1934, et 1.813 également en 1935. Cette diminution a pu avoir pour causes l'apparition des services automobiles réguliers, la sécheresse qui a durement affecté le cheptel camelin et la dernière crise économique.

1. Rapport sur le commerce saharien et la possibilité de détourner vers l'Algérie la majeure partie de celui qui s'effectue par la Tripolitaine. Lettre manuscrite du Commandant Mathieu, chef de poste d'El-Goléa, à Monsieur le Commandant supérieur du cercle de Ghardaïa en date du 14 septembre 1905. Archives du poste de l'annexe de Ghardaïa.

2. *Les Territoires du Sud de l'Algérie, les grandes caravanes des Oasis sahariennes*, vol. II, p. 392.

En 1937, toujours à El-Goléa, on constatait le passage de 2.768 chameaux en caravanes. Une prospérité nouvelle et les prix plus élevés des transports automobiles peuvent être à l'origine de cette dernière augmentation du trafic caravanier [1]. Actuellement, les troupeaux demeurent décimés par la sécheresse et certains commerçants se plaignent de ne pouvoir trouver de chameaux pour livrer leurs marchandises.

***

Il existe, pour l'organisation des caravanes, deux époques qui sont le printemps et l'automne. Il faut également distinguer les caravanes qui servent au ravitaillement des Chaamba eux-mêmes et celles qui, constituées par des commerçants, amènent aux oasis les produits du nord et rapportent des marchandises sahariennes.

Les Chaamba de Metlili partent en octobre pour Géryville, Aflou, Trezel, ils vendent sur les marchés l'excédent de leur récolte de dattes, des moutons, de la laine et des chameaux. Ils chargent au retour et pour eux-mêmes, des céréales. Leurs caravanes, à l'automne, vont parfois jusqu'au Touat-Gourara [2] porter à des commerçants

1. Chiffres fournis par les rapports annuels des années 1892 à 1937 de l'annexe d'Ouargla et du poste d'El-Goléa.

2. Dans un rapport 1936-1937 sur le mouvement caravanier, le Commandant militaire du Territoire d'Aïn-Sefra avait proposé d'organiser annuellement une ou deux grandes caravanes dont l'arrivée et le séjour aux oasis du Touat-Gourara coïncideraient avec des foires organisées à Timimoun et à Adrar. Ces manifestations auraient eu lieu aux époques où les pâturages et les points d'eau permettent d'effectuer des déplacements dans les meilleures conditions possibles. Le Commandant militaire du territoire de Ghardaïa répondit par la lettre suivante en date du 15 juin 1937 :

« Les relations commerciales par caravanes du Mzab avec le Touat Gourara sont actuellement insignifiantes. Elles consistent uniquement en un petit commerce de transit entre quelques Chaamba Berazga

Chorfa et Mérabtines des produits manufacturés ou des denrées coloniales. Elles en rapportent certaines variétés de dattes « celles qui, parmi soixante espèces différentes, peuvent être conservées soit sèches, soit en pâte comprimée dans des outres en peau de bouc [1] », du henné, du tabac, des dokkalis rouges de Fatis et blancs de Timimoun. Les Chaamba de Metlili ravitaillent habituellement l'oasis d'El-Goléa.

Les Chaamba d'El-Goléa, comme les Berazgas, vont, en août, septembre et octobre, à Trezel et à Aflou vendre leurs meilleures dattes, quelques moutons, des chameaux, de la laine, et acheter de l'orge et du blé. Durant le reste de l'année, ils chargent à Ghardaïa des marchandises diverses. Ils partent assez rarement pour le Touat, le Gourara et le Tidikelt, mais, parfois, ils vont chercher, sur la piste du Hoggar, les mehara reproducteurs des Touareg. De Gabès ils attendent le sucre en pain, d'Ouargla et de Timimoun les dattes, le thé de Béni-Ounif [2].

Les Chaamba d'Ouargla approvisionnent en sucre de Gabès la plus grande partie de la zone franche. Ils vont à Djanet, à El-Goléa, au Touat-Gourara, au Tidikelt, et parce qu'il est trop facile de franchir, au centre d'un plateau

établis commerçants au Touat Gourara et le marché de Ghardaïa. Ces commerçants monopolisent en fait ce petit trafic caravanier, ils achètent dans le nord des produits, des objets manufacturés et des matières premières aux périodes de l'année qui leur sont favorables ». Archives de l'annexe de Ghardaïa.

1. *Les territoires du Sud de l'Algérie*, *op. cit.*, p. 391.

2. Voici, à titre d'indication, le nombre de chameaux qui ont quitté ou qui sont arrivés à El-Goléa par caravanes en 1933. Ces chiffres communiqués par le poste d'El-Goléa sont certainement inférieurs à la réalité : Géryville, 214 ; Ghardaïa, 227 ; Béni-Ounif, 30 ; Aflou, 37 ; Touggourt, 127 ; Gabès, 110 ; Trézel, 102½ ; Tarat, 39 ; Tiaret, 359 ; Frenda, 146 , Ouargla, 26 ; au total 1.417 chameaux.

la ligne idéale d'une frontière douanière, ils font même, à Ouargla et à Metlili, un peu de contrebande. Ils ravitaillent également les postes militaires de Ajjers. A Ghadamès et à Djanet ils rencontrent les caravanes Touareg. Ils échangent contre des dattes ou des marchandises venues du nord, des chameaux, des produits Soudanais ou du Hoggar, des œufs d'autruche entourés de lanières en filali, des sacs de cuir dont les bandes, longues et rouges, sont ornées de dessins géométriques, des poignards marqués de trois points à la cire et dont la garde entourée de fils de cuivre est en forme de croix. S'ils veulent aller dans le nord, les Chaamba d'Ouargla préfèrent à Ghardaïa, Laghouat ou Géryville, Touggourt et Biskra [1]. Les Chaamba D'El-Oued assurent la liaison commerciale avec Ghadamès [2].

Les Chaamba du Tinerkouk transportent quelques charges de Timimoun à Tahantas, Béni Aïssi ou Anguellou, mais pour se ravitailler, ils attendent les caravanes du nord, et ne quittent que rarement leurs pâturages et leurs oasis [3].

Les caravanes Chaamba demeurent presque exclusivement Sahariennes. Elles ne vont dans le nord que pour chercher de l'orge et du blé, et, c'est pour cette raison, qu'elles ont, en général, moins d'importance que les caravanes des tribus Amour, Trafi, Oulad Sidi-Cheikh, ou Hamyan qui viennent des Hauts-Plateaux.

1. Rapports annuels et archives de l'annexe d'Ouargla. Les convois chameliers militaires comprenaient au départ d'Ouargla en 1927, 1.917 chameaux ; ils en comprenaient en 1928, 1.963, en 1929, 2.087, en 1932, 1.630, en 1933, 1.727, en 1937, 1.694. Ces chiffres nous furent communiqués par la Compagnie Saharienne des Ajjers.

2. Archives de l'annexe d'El-Oued.

3. Archives du poste de Timimoun.

***

Il existait autrefois, plusieurs sortes de caravanes. Les caravanes ordinaires s'appelaient « Guelfa » celles, qui portaient des vivres de guerre « Kairouan », des grains « Airfane », des étoffes et des parfums « Letma [1] ». Elles étaient armées et nombreuses, par crainte des rezzous. Ainsi, les Chaamba de Metlili n'envoyaient à Aflou qu'une grande caravane automnale, mais qui était puissante et pouvait résister aux attaques. Il existait divers contrats de transports par caravanes. On pouvait confier aux Chaamba des marchandises à crédit qu'ils vendaient, dans les oasis. Ils remboursaient, au retour, en marchandises nouvelles ou en argent [2]. On voyait également, certains commerçants qui s'en allaient, au loin, échanger leurs produits. Les caravanes qui partaient pour le Soudan étaient minutieusement préparées, et l'on devait acheter la protection des tribus dont on traversait les domaines.

Actuellement, les caravanes de printemps et d'automne, comprennent, parce qu'elles n'ont plus besoin d'être défendues, moins de chameaux. Il existe à Ouargla un bachamar, qui est une sorte de courtier nommé par le gouvernement. Il met l'administration militaire et les commerçants en rapport avec les caravaniers. A Ghardaïa et à El-Goléa une famille juive, remplit, mais à titre privé, une fonction identique. Le Bachamar d'Ouargla, le courtier de Ghardaïa et d'El-Goléa, lorsqu'ils ont assez de marchandises pour constituer une caravane s'adressent aux propriétaires de troupeaux, et leur demandent pour aller

1. Commandant Cauvet. *Op. cit.*
2. Caïd Amar de Metlili.

dans un lieu désigné, un certain nombre de bêtes. Ils vont voir les chameaux, ils regardent s'ils reviennent du pâturage, s'ils ont une bosse pleine, s'ils sont capables d'entreprendre un long voyage.

Les prix de transport sont connus. Par charges de 200 kilogrammes, qui est le poids normal de marchandises qu'un chameau peut porter, les caravaniers demandent 225 francs pour aller de Gabès à In-Salah, 110 à 120 francs pour aller d'Ouargla à Gabès, 150 francs pour aller de Metlili à In-Salah, 100 francs pour aller d'El-Goléa à Géryville. Le tiers du prix du transport est payable au départ, les deux autres tiers à l'arrivée [1]. Une caravane parcourt environ entre 25 et 30 kilomètres par jour, et l'on peut ainsi calculer, approximativement, le temps qui lui sera nécessaire pour parvenir à destination.

La caravane est accompagnée par des sokhars, c'est-à-dire par des chameliers, rarement par les propriétaires de chameaux. Le chamelier le plus âgé ou celui qui possède la plus grande expérience des pistes sahariennes est le chef de la caravane. Il choisit l'itinéraire, il indique l'heure de départ, et, le soir, le lieu de campement. Il n'a pas d'autres pouvoirs, il ne possède aucune autorité officielle, il n'est pas commerçant. C'est pour cette raison, que depuis la nouvelle législation sur l'office du blé, les chefs de caravanes, ne peuvent plus dans le nord, acheter de céréales [2].

1. Agha Mohamed ben Kaddour, Bachamar d'Ouargla. Caïd Amar de Metlili, Ben Aïda ben Cheikh, El Baz et Ichoa Layani d'El-Goléa.

2. Lettre du 30 novembre 1937 du capitaine chef de l'annexe de Ghardaïa à M. le Commandant militaire des territoires de Ghardaïa à Laghouat : « Par dépêche gouvernementale du 25 septembre 1937, le Chef de la Colonie a bien voulu informer les autorités des Territoires du Sud que des ordres étaient donnés aux organismes stoqueurs du Tell

Les caravanes des Chaamba marchent en groupes, celles des Touareg en files, qui sont longues et blanches. Les Chameliers suivent les chameaux et les encouragent avec des cris, ils sautillent, les pieds à plat, ils peuvent, dans la journée parcourir des distances considérables. Parfois, ils marchent au pas gymnastique, qu'ils appellent « le pas du chien ».

Le matin, ils chargent les bêtes, ils les laissent pâturer pendant le repas de onze heures, mais avant le soir, ils ne les déchargent pas. Lorsque deux caravanes parviennent au puits, celle qui est arrivée la première abreuve, tout d'abord, ses chameaux [1]. Lorsque la pénurie de vivres est grande, il arrive que des chameliers utilisent une partie des denrées dont ils ont la charge. Les commerçants retiennent alors, le prix des denrées empruntées sur celui du transport. Si des chameaux meurent en route, le chef de la caravane répartit les marchandises sur les bêtes qui subsis-

« tendant à leur permettre de vendre aux indigènes en achaba le blé nécessaire à leur consommation familiale ».

Il n'est pas inutile de considérer à cette occasion que les nomades de l'annexe ne vont pas en achaba... La nouvelle réglementation étant restrictive, il s'ensuit pour les Chaamba un manque à gagner qui pourrait même avoir pour conséquence lointaine une diminution du cheptel camelin : le nomade ne pouvant plus utiliser ses chameaux pour le transport des grains se désintéressera d'un élevage dont il ne retirerait plus les mêmes profits qu'auparavant. » Le Chef de l'annexe de Ghardaïa propose alors d'habiliter les chefs de caravanes groupant un nombre plus ou moins élevé de chameaux, à acheter du blé dur dans le Sersou. Munis de bons de ravitaillement, le chef de caravane se présenterait alors à l'organisme stoqueur que voudrait bien désigner l'autorité compétente et pourrait ainsi obtenir sans aucune difficulté la quantité de blé nécessaire à sa caravane. Archives de l'annexe de Ghardaïa.

1. « Le nommé Amar ben Youssef des Rebaïa s'est mis dans son tort en voulant exiger des gens des Ouled-Sayah, arrivés avant lui au point d'eau, qu'ils lui cèdent la place. Cette exigence est absolument contraire aux usages séculaires en vigueur dans le Sahara ». Extrait d'une lettre en date du 26 juin 1908 du Commandant du Cercle de Touggourt au Chef d'annexe d'El-Oued. Archives de l'annexe d'El-Oued.

tent, ou bien, il les dissimule, loin de la piste, et revient ensuite les chercher. Les caravanes représentent un mode de transport traditionnel, dont les usages sont si anciens et si bien réglés qu'ils ne laissent place qu'à de rares contestations [1].

En marge des caravanes, existe une industrie plus modeste. Les Chaamba, et parmi eux les plus pauvres, transportent du drinn sur les pistes automobiles de Touggourt et de Djanet. L'administration les paye pour ce travail cinq francs par jour et par chameau. Ils vont également au désert chercher l'ouguid, qu'ils rapportent dans des smats à l'oasis, des racines sèches, et pour les chèvres, des fleurs de r'tem, qu'ils vendent au marché.

***

Les Chaamba organisaient autrefois des transports caravaniers, ils achetaient et ils vendaient des marchandises, mais ils n'avaient point de magasin dans les oasis. Depuis un certain nombre d'années, des membres de la tribu des Ouled Abdelkader et de la tribu des Ouled Allouch, ont imité les Chorfa et les Merabtines du ksar de Metlili, et ils sont partis pour le Touat, le Tidikelt, les Ajjers et le Hoggar, où ils ont installé des boutiques.

Un membre de la tribu des Ouled Abdelkader est actuellement propriétaire d'un fonds de commerce à El-Goléa, deux Ouled Abdelkader sont à Timimoun, deux Ouled Allouch à Adrar, un Ouled Abdelkader à Tindouf, un Ouled Allouch à In-Salah, trois Ouled Allouch et un

1. Le Capitaine Chef de l'annexe d'Ouargla, l'Agha Mohamed ben Kaddour, Bachamar d'Ouargla, Caïd Amar de Metlili, Ben Aïda ben Cheikh, El Baz et Ichoa Layani d'El-Goléa.

Ouled Abdelkader à Tamanrasset, un Ouled Allouch et deux Ouled Abdelkader à Fort Polignac, un Ouled Allouch et deux Ouled Abdelkader à Djanet. Les trois tribus de Metlili doivent actuellement posséder 80 p. 100 des boutiques de l'extrême-sud. L'ex-caïd Kaddour, membre de la tribu des Ouled Allouch, a abandonné en 1925 le caïdat, il a vendu une partie de ses chameaux, il a acheté des camions automobiles, puis, il a fondé, à Ghardaïa une maison de commerce, dont les trois succursales sont à Djanet, In-Salah et Tamanrasset.

Les commerçants Chaamba ne demeurent pas au lieu de leurs magasins. Ils vont au Soudan acheter des plumes, de l'ivoire, des peaux de girafe. Ils reviennent tous les six mois à Metlili. Ils ont des burnous de laine blanche et de drap bleu, des serviteurs. Ils sont à nouveau, mais d'une manière différente les hommes puissants et les grands voyageurs Sahariens qu'ils étaient autrefois. Pendant qu'ils sont en voyage, leurs frères ou des gérants les remplacent.

Cependant les Chaamba d'Ouargla et d'El-Goléa n'ont point de boutiques dans les oasis, et cette nouvelle vocation commerciale semble devoir rester particulière aux Ouled Allouch et aux Ouled Abdelkader.

***

Il existait autrefois diverses expéditions de pillage : la « tehha » était une vengeance, on appelait « khrotefa » et « terbigue » des coups de main plus ou moins importants, et « khriana » la maraude ou le vol [1].

Le pillage et la guerre étaient des actions à peu près

1. Général Daumas. *Les chevaux du Sahara*, *op. cit.*, p. 319 et suiv.

identiques. Parce qu'on ne pouvait, au Sahara, occuper le sol qui est une chose commune, un terrain de parcours, les troupeaux demeuraient le seul capital dont les guerriers et les pillards pouvaient s'emparer. Seules des différences de motif, souvent assez obscures, faisaient distinguer les entreprises de brigandage des expéditions punitives.

Le rezzou n'était pas cette rapine locale et occasionnelle qu'évoque le mot, quand il s'agit de démêlés un peu vifs entre tribus arabes. C'était une sorte d'industrie ayant des chefs et des règles, quelque chose comme une guerre de course, et l'équivalent à travers l'étendue saharienne, de la piraterie barbaresque. A l'automne, des chefs, réputés pour leur audace et leurs succès, engageaient une troupe dont l'effectif dépassait rarement cent fusils. Les rôles étaient distribués et les conditions de partage du butin, arrêtées à l'avance [1]. Les chefs des Chaamba recevaient après le pillage, une part de choix et deux parts ordinaires.

Les rezzous depuis 1930, ont disparu, mais la maraude a subsisté. La famille des Ouled Kaddour, qui fait partie de la tribu des Chaamba de l'erg occidental, a la réputation de voler des chameaux et de maquiller leurs marques. Ce sont des expéditions sans gloire. La khriana n'est qu'une très pauvre copie des courses d'autrefois.

***

Pendant cinq siècles, les Chaamba se sont battus contre les Touareg, les autres tribus nomades des Hauts-Plateaux Algériens et du Sahara.

Ils faisaient partie, avant notre arrivée, du çof des Oulad Sidi-Cheikh ou du çof de Touggourt, ils allaient, aux tribus

1. *Territoires du Sud de l'Algérie*, vol. II, p. 89.

Ajjers et Hoggar, enlever leurs chameaux. En 1851, les Chaamba d'Ouargla se joignirent à la première insurrection du chériff Mohammed ben Abdallah, ancien khalifat de Tlemcem, ils participèrent, avec lui, au pillage des tribus de Biskra, mais après sa défaite, ils firent leur soumission. En 1861, lorsqu'à El Hadir, près de Rouissat, le chériff réapparut à la tête d'une troupe de Touareg, ils le suivirent aussitôt. Un peu plus tard, au moment où il s'enfuyait une nouvelle fois, ils se retournèrent contre lui, le poursuivirent, le firent prisonnier dans les dunes de bou Séroual, et le livrèrent aux Français.

En juillet 1862, Si Sliman ben Hamza provoquait le soulèvement des Chaamba Berazga et Bou Rouba qui devaient, en 1865, l'abandonner. En 1868, Taieb ben Aramne d'El Oued, qui avait, contre les Ouled Bou Saïd, oublié les griefs de famille, s'en fut avec des Chaamba d'Ouargla piller la tribu des Larbaa près de Sidi Khrelif. En 1869, les Chaamba Mouadhi, Berazga et Bou Rouba, firent cause commune avec Touni ben Brahim, qu'on appelait Bou Choucha, jusqu'au jour où ils estimèrent leurs profits insuffisants [1]. Les Chaamba se joignirent à l'insurrection de Bou Amama, et le Commandant Le Châtelier, a conté l'extraordinaire aventure des Médaganat. Les derniers dissidents adoptèrent, après le combat de Tit, le seul parti qui subsistait encore et qui était le nôtre. Les Chaamba s'engagèrent aux compagnies sahariennes. Ils devinrent des chasseurs de rezzous'

Il existe actuellement au Sahara, trois sortes de formation militaire : les maghzens sont des corps indigènes permanents dont les cadres sont constitués par des officiers français. Ils sont chargés de la police, et composés à Ouargla et

1. Notice historique sur les nomades de l'annexe. Archives de l'annexe d'Ouargla.

à El-Goléa, en grande partie de Chaamba. Les goums sont des corps indigènes supplétifs levés temporairement dans les tribus pour participer à une opération déterminée ou pour aider à la surveillance d'une région. A cause de l'insécurité qui résulte du voisinage de la frontière tripolitaine, un goum semi-permanent, où s'engagent les Ouled Amrane et les Ouled Ghedir, a été levé dans l'annexe d'El-Oued ; il est d'ailleurs organisé sur le modèle des compagnies sahariennes [1].

Les campagnes d'approvisionnement, aussi bien que la guérilla contre les rebelles, supposaient une troupe mobile, assez rustique pour mener d'une façon continue, sans s'y user, la vie nomade du désert. Dès leur création, qui date du décret du 1er avril 1902, les compagnies sahariennes ont réuni l'ensemble de ces qualités. Recrutées parmi les tribus du Sahara, elles ne seraient qu'un goum permanent de Chaamba, disciplinées par un service à long terme, si leur encadrement ne comportait un personnel français spécialisé [2]. Le mode de subsistance des troupes est particulier. Les hommes se pourvoient d'effets d'habillement et de petits équipements, ils se nourrissent et se montent à la fois. Ils pourvoient eux-mêmes à leur logement. En dehors du service, ils vivent comme ils l'entendent, avec leurs familles. Ils sont exempts des impôts auxquels sont soumis les indigènes des tribus.

« Les corps réguliers, avec leurs règles strictes, avaient tenu les Chaamba éloignés, mais leur répugnance ne résista pas à l'attrait des compagnies sahariennes, où, tout en touchant une solde appréciable, ils pouvaient donner libre cours à leurs instincts guerriers. Dès la création de ces uni-

1. René Vâlet. *Op. cit.*, p. 223 et suiv.
2. *Territoires du Sud*, vol. II, p. 67 et suiv.

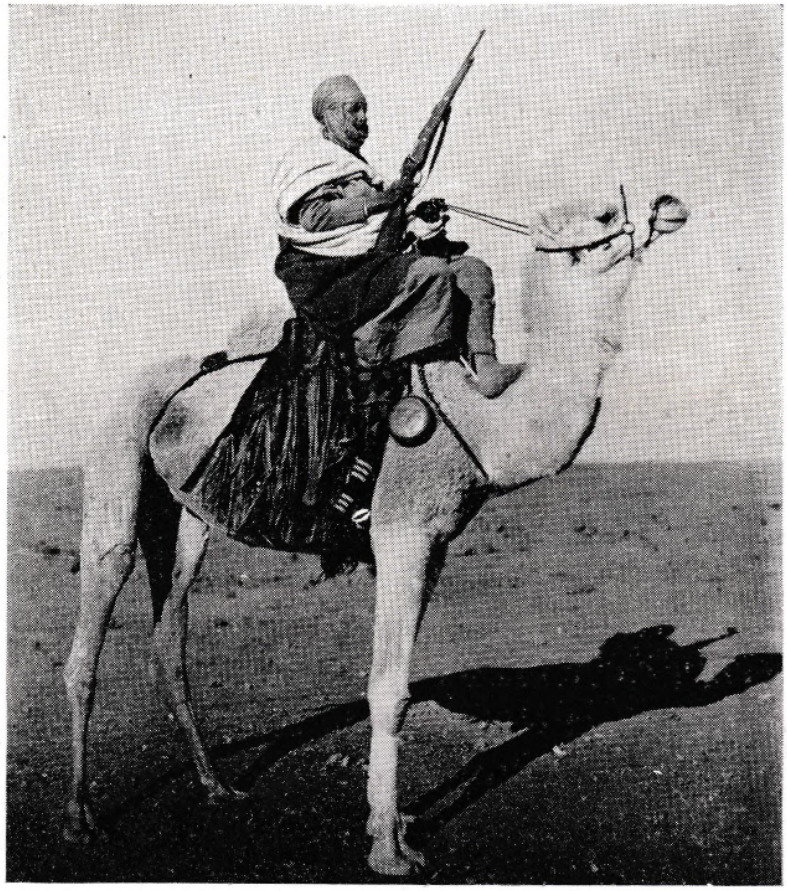

Type de méhariste Chaambi.

(*Photo de l'Ofalac. Alger*)

tés, les demandes d'enrôlement se firent nombreuses, et depuis trente-cinq ans, les commandants de compagnie n'ont jamais rencontré de difficultés pour combler leurs effectifs [1]. »

Les Chaamba des compagnies sahariennes ont mis au service de leurs chefs, leur sens de l'orientation, leur connaissance des traces, leur pratique du méhari. Ils ont appris, en revanche, la discipline et la coordination des efforts. Ils ont accompli des exploits que nous ne saurions dire. Ils se sont attachés à leurs officiers, comme autrefois, aux chefs rezzous, parce qu'ils ont du dévouement, sinon pour des sentiments ou des idées, du moins pour d'autres hommes. Sur les pistes, près des puits, ils ont arrêté les expéditions Berabers, ils les ont harcelé, ils les ont poursuivis jusqu'à l'Océan. On nous a raconté, le soir, au campement, des aventures qui semblent des légendes et qui se passèrent au temps du Général Laperrine, de Moussa ag Amastan, du capitaine Pommier, du Lieutenant Lehuraux. Depuis la pacification, les Chaamba ont continué de servir aux compagnies sahariennes. Les retraités anciens méharistes, les engagés, apportent, dans chaque famille, avec leur solde ou leur retraite, un peu de l'aisance que le pillage leur procurait autrefois.

Lorsque les places, chez nous, ne sont pas assez nombreuses, les membres des tribus d'Ouargla et des fractions d'El-Oued, vont en Tripolitaine, s'engager dans les formations italiennes. En 1913 et 1914, une quarantaine de membres de la tribu des Ouled Bou Saïd partirent pour Ghadamès et ils furent, en 1915, suivis par deux cents autres Chaamba qui appartenaient à différentes tribus. Lorsqu'un

1. Lieutenant Lehuraux. *Les Compagnies Sahariennes.* (*Bulletin de l'Armée d'Afrique*), Noël 1924, p. 46.

peu plus tard, les Italiens abandonnèrent Ghadamès, ils revinrent avec armes, soldes, bagages et décorations [1].

En 1924, les Italiens firent de nouveau appel aux tribus de la frontière. Voici, d'après un rapport annuel de l'annexe d'Ouargla, le résumé des faits :

« Les Italiens songèrent à imiter les méthodes qui donnent chez nous, les meilleurs résultats depuis longtemps, et se décidèrent à créer des formations méharistes semblables à nos compagnies sahariennes. Mais ils ne disposaient pas, dès leur arrivée, d'un nombre suffisant d'indigènes ralliés à leur cause et capables de faire des combattants. Les chameaux étaient rares. La réputation des Chaamba et de leurs montures, leur proximité des bases d'opération, leurs dispositions bien connues à servir comme mercenaires ne pouvaient manquer de tenter les nouveaux occupants de Ghadamès.

Ceux-ci lancèrent donc des agents recruteurs et firent savoir à nos indigènes que les enrôlements étaient en cours. Les Chaamba répondirent à l'appel, sans tarder et dès le mois de mai de 1924, ils commencèrent à s'acheminer vers Ghadamès. La solde élevée qui était offerte séduisit nombre de nomades pauvres qui virent là un moyen inespéré de se constituer un petit avoir. Peut-être aussi beaucoup d'entre eux avaient-ils conservé le souvenir des événements de 1915 et nourrissaient le secret espoir d'abuser de l'inexpérience des arrivants en ne passant avec eux qu'un contrat de pure forme leur permettant de profiter des avantages offerts, pour rentrer à la première occasion, sans se donner beaucoup de mal pour les maîtres qui venaient les solliciter.

Les premiers départs causèrent une certaine inquiétude

1. Rapports annuels de l'annexe d'Ouargla pour 1914-1915. Archives de l'annexe d'Ouargla.

à l'administration locale : on ne pouvait encore présumer de l'importance du mouvement. Il était à craindre que les migrations des hommes n'entraînât avec elle et d'une manière définitive celle des tentes et des troupeaux. C'eût été alors l'abandon au profit de la Tripolitaine d'une de nos plus intéressantes tribus.

Aussi des mesures furent-elles prises pour enrayer l'exode. Les chefs indigènes reçurent des instructions, des patrouilles circulèrent sur les pistes et près des puits et il fut publié que tout indigène partant pour Ghadamès s'engager, serait considéré comme dissident.

Les caïds ne cessèrent d'affirmer cependant que l'exode ne serait que temporaire. Trop pénétrés de l'esprit de leurs administrés pour se méprendre sur leurs intentions, ils remarquaient avec confiance que les tentes restaient sur notre territoire et que le nombre des chameaux passant la frontière était en somme peu considérable. Aussi sans taxer les chefs indigènes de complaisance, ceux-ci ne disputèrent-ils pas âprement leurs hommes aux Italiens, sachant bien qu'il ne s'agissait que d'un prêt fructueux...

A Ghadamès les nouveaux méharistes sont soumis à une discipline sévère et les méthodes de commandement appliquées par nos voisins, ne sont pas du goût des Chaamba. La moindre faute entraîne une punition grave qui va quelquefois jusqu'à une peine corporelle. Ceux qui avaient déjà six ou huit mois de service estimaient d'ailleurs avoir réalisé pour le moment assez d'économies. Toutes ces raisons déterminèrent un revirement. A partir du mois de décembre le bruit du retour des Chaamba d'Ouargla commença à circuler [1]... »

1. Rapport annuel de l'annexe d'Ouargla pour 1924. *Id.*

Les Chaamba, par la suite, continuèrent d'aller en Tripolitaine avec leurs montures. Mais l'émigration devint chaque année de moins en moins importante. De toute manière ils conservaient en territoire français, des parents, des biens, des terrains de parcours traditionnels. Les autorités locales jugèrent ainsi cet exode : « Les Chaamba n'ont pas montré beaucoup de franchise au cours des événements de 1924. Leur infidélité passagère n'a, il est vrai qu'une faible portée et ne mérite pas d'être considérée comme une dissidence. Leurs agissements montrent simplement que leur attachement est toujours un peu superficiel. Il n'est plus à prouver, d'ailleurs, que des nomades d'un caractère aussi indépendant que les Chaamba puissent s'assimiler le sentiment de patriotisme. Leur fugue ne doit donc pas influer sur l'opinion que nous avons d'eux, ni les discréditer dans leur réputation de goumier et de Sahariens de premier ordre [1] ».

En fait, les Chaamba ne conçoivent pas que la profession militaire soit différente des autres professions et qu'on ne puisse l'exercer à l'étranger.

***

Malgré l'accroissement des oasis, les Chaamba considèrent encore les palmiers comme une richesse secondaire [2].

1. *Id.*

2. Sous le régime français les oasis se sont agrandies. Nous avons protégé les sédentaires et nous avons foré des puits artésiens. Il existait à El-Goléa environ 17.000 palmiers en 1873 et 450.000 à Ouargla en 1892. Actuellement l'oasis d'El-Goléa comprend 170.000 palmiers, et l'oasis d'Ouargla 1.000.000. Les Chaamba possèdent à El-Goléa 37.000 palmiers et un nombre sensiblement égal à Ouargla. L'oasis de Metlili comprend avec Seb-Seb 47.000 palmiers.

Archives des annexes de Ghardaïa et d'Ouargla et du poste d'El-Goléa.

Les dattes qu'ils récoltent sont un moyen de subsistance familiale plus qu'une monnaie d'échange. Ils n'ont continué à produire que ce qui était nécessaire à leur existence, et ils ont conservé leur mode d'exploitation traditionnelle.

Certains possèdent, dans les dunes, des palmiers bours qu'ils n'ont pas à irriguer. Ils les entourent de clôtures de corde ou de fils de fer pour que les chameaux ne puissent brouter les jeunes pousses, ils viennent surveiller la maturité des régimes, et récolter les dattes en octobre [1].

Lorsqu'ils n'ont pas de palmiers bours, les Chaamba font cultiver leurs jardins par des khammès, c'est-à-dire par des métayers, qui devraient, en principe, recevoir le cinquième de la récolte ; mais, au désert, les contrats de khammessat varient au gré des coutumes locales et selon les difficultés d'irrigation.

A Metlili, où l'extraction des eaux nécessite un travail pénible, les khammès reçoivent la moitié de la récolte des dattes, et la moitié du produit des cultures sous-jacentes. Les propriétaires fournissent les instruments aratoires, les semences et les engrais.

A El-Goléa, où les puits à bascule ont 2 m. 50 de profon-

1. Les Chaamba de Metlili cultivent également les terres de bas-fonds. Ces terres sont caractérisées par l'irrégularité de leur irrigation. « Elles avoisinent les lits des rivières ou des torrents. Lorsque les crues sont abondantes, le niveau des rivières dépasse le barrage destiné à en capter l'eau pour l'irrigation des oasis voisines...

Ces terres sont la propriété de la tribu ou de la fraction. Les notables déterminent tous les ans, celles qui peuvent être cultivées. Bien que les commissions du Sénatus-Consulte aient considéré ces terres comme arch, on doit admettre qu'elles constituent une véritable propriété collective analogue au « Mir » russe.

Ces terres ne sont l'objet d'aucune transaction et ne se transmettent pas par héritage ; mais chaque tente a droit à un lot dans le partage des terres ». René Vâlet. *Op. cit.*, p. 283.

deur, où 7 puits artésiens débitent, chaque minute, 11.500 litres d'eau très pure, les contrats de métayage sont différents. Les khammès n'ont droit à un régime de dattes par palmier que si les palmiers en produisent plus de 2. Ils reçoivent la moitié du produit des cultures sous-jacentes. Le propriétaire doit acheter les instruments aratoires, les semences et les engrais.

A Ouargla, on donne au métayer un régime de dattes par palmier et un 5e, un 8e ou un 10e du produit des autres récoltes. Les instruments aratoires, les semences et les engrais sont comme à Metlili et à El-Goléa, fournis par le propriétaire [1].

A El-Oued, il n'existe pas non plus de véritables khammès, « d'hommes au cinquième ». Les palmiers sont cultivés dans les dunes, plantés dans des entonnoirs et il faut, chaque jour, enlever dans des sacs ou dans des couffins, le sable qui s'accumule. Pour la surveillance des jardins, les métayers reçoivent 12 kilos de dattes par palmier. Les travaux d'enlèvement du sable sont payés de la manière suivante : 5 ou 6 francs par 100 couffins et un kilo de dattes, ou encore 0 fr. 05 par couffin. Lorsque l'enlèvement se fait à dos d'ânes, les sédentaires reçoivent 4 francs pour 100 charges [2].

Les Ahmet ben Mohammed du Tikerkouk n'ont pas de khammès. Ils sont comme les Chaamba les plus pauvres de Metlili, d'El-Goléa, d'Ouargla et d'El-Oued. Au printemps, ils quittent pour deux ou trois jours leurs pâturages, ils fécondent leurs palmiers, ils les font irriguer par leurs voi-

1. Laïd ben Amar fraction des Ouled Bel Kacem, El Fôdil ben Salem fraction des Ouled Smaïl. Caïd Amar du Ksar de Metlili, Chériff Kaddour de Metlili, Ben Aïda ben Cheikh d'El-Goléa.

2. Rapport de l'annexe d'El-Oued de 1923. Archives de l'annexe et *id.*

sins, puis à l'automne ils reviennent à l'oasis pour la récolte des dattes [1].

Les Chaamba qui ne possèdent pas de khammès ne cultivent dans leurs jardins, ni céréales, ni plantes potagères. A Metlili, les propriétaires engagent, parfois, des sédentaires qu'ils payent entre 70 et 100 francs par mois.

On a cru, tout d'abord, que les nomades abandonneraient leurs troupeaux. Le Commandant Lamy, au moment où l'on forait à El-Goléa, le premier puits artésien de Bel-Aïd écrivait au Général Poizat : « Lorsque les nomades posséderont de beaux palmiers, des arbres fruitiers et des légumes, ils y regarderont à deux fois avant de tout abandonner et de partir en dissidence. « Les tuyaux de sondage que vous « enfoncez dans notre sol, sont autant de piquets de fer auxquels on nous a attachés », me disait l'un d'eux, il y a quelques jours, et d'un second, cette autre image bien saharienne : « Les tuyaux des puits artésiens sont comme les « anneaux de cuivre que nous mettons dans le nez de nos « méhara et les séguias d'écoulement sont comme les brides « qui partent de cet anneau : avec elles, vous nous ferez marcher, vous nous dompterez, comme nous domptons nos animaux ». Je crois que cela est vrai. » Vers la même époque, M. Bourlier déclarait dans un rapport sur la propriété indigène, à la Chambre des Députés : « Il serait assez puéril de songer à immobiliser d'un seul coup les pasteurs, mais on peut hardiment prévoir que le jour où la terre sera partagée, partout où elle est susceptible de cultures, entre les familles devenues propriétaires par titre régulier, où l'eau

1. Caïd de Tabelkosa. Kébir de Fatis.

2. Commandant Reibell. *Le Commandant Lamy d'après sa correspondance et ses souvenirs de campagne*, Paris, 1903. Lettre du 21 juillet 1891, p. 126.

sera aménagée avec économie et assurée à la récolte, qu'elle doit préserver des ardeurs du climat, bien des familles s'asseoiront sur leur lot [1]. »

Depuis la fin du siècle dernier, la plus grande partie des Chaamba a continué de vivre une existence nomade. Quelques tentes des Ouled Fredj d'El-Goléa qui récoltent les dattes des palmiers de l'oasis ensablée d'Ouallen, certaines fractions, comme celle des Ahmet ben Mohammed du Tinerkouk — Famille des Ouled Ahmed ben Amar dont les tentes demeurent toute l'année au pâturage d'El Mechfer — se sont plus encore qu'autrefois, éloignés des marchés et des villes. Ils s'étaient lorsque nous arrivâmes, réfugiés dans l'erg et ils y sont demeurés. On raconte que des bergers Mouadhi n'ont pas encore à l'âge de trente ans, fait à l'oasis leur premier voyage.

Les Berazgas, les grandes tribus d'El-Goléa, les fractions d'El-Oued continuent de mener leur existence traditionnelle : ils passent trois mois à l'oasis, six mois au pâturage, trois mois dans les campements d'été.

Les Chaamba d'Ouargla ne vont plus à la recherche de pâturages lointains. Les Ouled bou Saïd paissent leurs troupeaux à 80 kilomètres de l'oasis, les Ouled Smaïl ne dépassent pas Hassi el Arifidji, un peu au nord d'Ouargla. Nous avons dit également que la fraction des Ouled Brahim était, à la fin du mois de mars 1938, revenue à son campement d'automne d'Ain-Beida.

Les Chaamba qui ne possèdent que quelques chameaux demeurent aux environs des ksars. Ils ne s'en vont que plus tard et ils reviennent plus tôt. Ils demeurent à proximité de leurs jardins. Ilsdeviennent à la fois, bergers et culti-

1. *Territoires du Sud Algérien. La propriété indigène dans les Territoires du Sud*, vol. II, p. 450 et suiv.

vateurs. Ainsi, les familles les plus pauvres de Metlili possèdent leurs pâturages, dans la vallée de l'oued Seb-Seb.

Elles ne quittent leurs palmiers qu'au mois de février ou de mars, elles reviennent au mois de juillet, et laissent toujours à l'oasis, non pas des métayers mais des parents ou des fils. C'est une semi-sédentarisation dont l'importance varie chaque année avec l'état des troupeaux et des pâturages.

Certains Chaamba se sont complètement sédentarisés. Ils n'ont pas accepté librement de vivre à l'oasis, ils y furent contraints par la misère. Les nomades ne deviennent cultivateurs que lorsqu'ils ont perdu tous leurs chameaux, ce qui est pour eux une déchéance extrême. A Metlili, sont devenus sédentaires une partie des membres de la fraction des Ouled-Smaïl, et quelques familles des Ouled-Abdelkader, qui est la plus pauvre des deux tribus nomades. A El-Goléa, les guides, les garçons d'hôtel, certains commerçants font partie de la fraction des Ouled-Sidi el Hadj-Yahia. Cette fraction, malgré ou peut-être à cause de son origine maraboutique, nous a semblé moins saharienne ou moins « Chaambi » que les autres. Nous avons également connu, à El-Goléa, quelques Ouled-Aïcha et quelques Ouled-Zid qui étaient devenus cultivateurs et qui éprouvaient à l'égard du désert une terreur de nègres.

A El-Oued, le rapport de 1928 sur les nomades et le nomadisme, donne pour les tribus de l'annexe, les pourcentages de sédentarisation suivants :

Messaaba : 50 p. 100.
Achèches : 10 p. 100.
Ouled-Ahmed : 70 p. 100.
Ouled-Djemaa : 90 p. 100.
Chaamba : 10 p. 100.

Et ce document ajoute : « la moitié des Chaamba, contrairement aux autres tribus, vit strictement de ses troupeaux ».

Les Chaamba sédentaires ont oublié leurs vertus. Ils sont devenus misérables, superstitieux et paludéens, comme les harratin, « habitants des masures, des demeures de boue », esclaves des prêteurs Ibadites.

***

Il existe, ailleurs, des nomades qui sont devenus paysans. Ils n'ont pas attendu qu'indirectement on les y oblige. Ils furent attirés par la facilité de la vie sédentaire, par les villages, par le confort relatif des maisons, par les cafés maures ou les quartiers réservés.

Si les Chaamba ont conservé leurs troupeaux et leur répugnance pour la vie des oasis, c'est parce que, tout d'abord, l'administration militaire est hostile à la sédentarisation. Elle estime, sans doute, que les Mouadhi, les Bérazga et les Bou-Rouba perdraient très rapidement, s'ils cultivaient le sol, leurs qualités guerrières et leur sens du combat Saharien. Les bergers et les caravaniers, soutiennent contre le désert, le vent, le froid, la chaleur, contre les dunes, contre la soif ou la faim, une lutte pénible et quotidienne qui ne se termine qu'avec leur mort. Ils doivent savoir attendre, se cacher, parcourir des distances considérables. Ce sont des soldats qui n'ont jamais besoin de manœuvres ou de guerre pour apprendre leur métier. Ils ne pourraient dans les oasis que combattre les fièvres automnales et les démons souterrains. L'administration militaire estime également que l'agriculture, loin d'enrichir les indigènes, les ruine en tuant l'élevage : « Aujour-

d'hui... le nomade cultive et pour son malheur se fixe au sol. Dès que la moisson commence à mûrir, l'indigène, qui, autrefois, à la même époque nomadisait plus qu'en hiver vient planter sa tente à proximité des labours afin de les surveiller. Les troupeaux sont là, groupés à proximité des tentes, vivant mal, s'abreuvant au même point d'eau, y contractant des maladies contagieuses qui se développent rapidement dès qu'elles éclosent. Pour les enrayer, il faudrait se déplacer, chercher pour les moutons une nourriture plus abondante, des eaux moins contaminées. Le nomade n'y manquait pas mais l'agriculteur hypnotisé par la moisson à venir ne le peut plus [1]. »

Les Chaamba, eux-mêmes, connaissent le sort de ceux qu'autrefois ils gouvernaient. Les zénatas, sous le régime français, sont devenus moins misérables. Ils sont, malgré tout, restés une race inférieure, rongée par le paludisme, la syphilis, le favus, le trachome et même par la tuberculose. Ceux qui profitèrent des puits artésiens, de l'extension des oasis, ce furent les usuriers, les mauvais marchands, les M'zabites et aussi quelques juifs. Les nomades, qui ne prêtent point à la petite semaine, savent qu'ils ne peuvent acquérir des palmeraies importantes. Les palmiers sont, en effet, l'unique richesse des oasis. Ils coûtent entre 200 et 500 francs, et rapportent en principe chaque année 10 p. 100 de leur prix d'achat. Il faudrait à des Chaamba sédentaires plusieurs millions de palmiers nouveaux pour pouvoir subsister d'une manière honorable. Ailleurs, sur les Hauts Plateaux, dans des régions plus riches, leur sédentarisation eût été possible ; mais, au désert, les oasis, ne sont pas indéfiniment extensibles.

1. Rapport du 20 novembre 1920. Archives du Gouvernement Général, cité par René Vâlet. Thèse, *op. cit.*, p. 293.

Les Chaamba sont demeurés pasteurs pour une troisième raison que nous avons indiquée. Ils ont pour le travail du sol une répugnance qu'il est nécessaire de comprendre. Le cultivateur est, pour eux, un homme enchaîné à sa terre ; ce n'est pas un Arabe, c'est un ancien sujet qui payait tribut, qui ne dissimule pas ses femmes, qui a peur, qui est malade, et qui possède parfois une morale et des mœurs que réprouve l'orthodoxie islamique.

Les Chaamba, sans doute, plus tard, et malgré toutes les influences contraires, se sédentariseront. Tout d'abord, en s'appauvrissant ils deviendront semi-sédentaires : à la fois bergers et cultivateurs. Ensuite, ils suivront peut être l'exemple des militaires retraités du Gourara, qui se sont mariés, qui se sont installés dans les oasis qui entourent la sebkra de Timimoun. Ainsi, nous avons vu des Ouled Mohammed ben Debba qui touchaient leur retraite, faisaient un peu de commerce de jardinage ou de transport, et dont les enfants avaient perdu le goût des randonnées Sahariennes.

CHAPITRE V

MŒURS, COUTUMES ET INSTITUTIONS

Les Chaamba sont des Arabes et des musulmans. Nous ne voulons décrire ni leur religion, ni leur droit, ni même leur famille. Ce que nous voulons montrer, ce sont les coutumes de leur vie quotidienne, comment elles se sont transformées, comment, parfois, elles ont disparu.

La naissance d'un enfant, que ce fût une fille ou un garçon, n'était pas autrefois fêtée chez les Chaamba. Actuellement, si l'enfant est un garçon, ils offrent un repas le jour du baptême, ils tuent un mouton, ils invitent leurs parents et leurs amis. Les femmes apportent au nouveau-né des ceintures porte-bonheur, des amulettes fabriquées par des nègres, des coquillages du Tchad qu'on appelle Oueddah, des sachets de cumin, qui éloignent les djennouns, de petits chameaux, de petits sabres ou de petits fusils en argent, de longues bandes de cuir, les dlels, qui rendront plus tard, les filles jolies, des poils de lion et des plumes d'autruche qui donneront aux garçons l'honneur et le courage. Les femmes portent parfois leurs enfants au marabout, et pour eux, demandent le bonheur.

Le septième jour après la naissance est le jour du baptême. Le nom est tiré au sort, par la mère, le taleb et les hommes de la famille. La mère est sous la tente. Sur un plateau de palmes tressées, où sont des dattes, elle dispose

trois brindilles de bois vert d'inégale grandeur. Chacune de ces brindilles représente un prénom musulman. Aux hommes de la famille, qui, dehors, se sont réunis, elle fait porter le plateau. Les hommes mangent le tiers des dattes, le taleb enlève une brindille, et le plateau est renvoyé sous la tente. La mère, à son tour, mange quelques dattes, puis, elle fait aux hommes de la famille, rapporter le plateau. Le taleb enlève une seconde brindille, et lorsque la mère, à nouveau, reçoit le plateau de palmes tressées, elle déclare : « Ce troisième morceau de bois vert, que l'on n'a point jeté, représentait dans mon esprit tel nom, qui deviendra, s'il plaît à Dieu, le nom de notre fils [1]. »

Le jour du baptême, les parents ou les grands-parents donnent parfois à l'enfant qui vient de naître, une chamelle, un mouton ou un palmier. Pour marquer la possession, on accroche le cordon ombilical à l'arbre ou à l'animal. Le père a l'administration du bien, mais à la majorité de son fils, il devra le lui remettre avec les intérêts. A Oued-Djellal cette donation est faite au moment de la circoncision, et l'on attache à l'objet, le prépuce de l'enfant.

Les garçons demeurent avec leurs mères. Ils dorment dans la partie de la tente qui est réservée aux femmes. Dès qu'ils peuvent marcher, on attache à leur bras ou à leur cou, une pierre, qui, au désert, a le pouvoir de montrer le chemin des campements et des puits. Ils partent ensuite pour le pâturage. Ils trébuchent sur des cailloux, ils parcourent des steppes désolées, ils voient les chameaux immo-

1. Le Caïd Amar du Ksar de Metlili, Saïd Mustapha, Abdallah ben Abdelkader, Chériff Kaddour de Metlili, Laïd ben Amar, El Fôdil ben Salem d'Ouargla, le Bachaga Abdelaziz Caïd des Messaaba, Mohamed ben Ali Bou Taïeb d'El-Oued, le Caïd Mahmoud ben Madani, Ben Aïda ben Cheikh d'El-Goléa, le Caïd de Tabelkosa, le Kébir de Fatis, nous ont communiqué toutes les coutumes contenues dans ce chapitre.

biles qui ruminent, qui broutent les rameaux cassants et salés des plantes sahariennes, les étalons qui ihydjent, qui font, entre leurs dents, sortir le voile énorme et rouge de leur palais. Ils apprennent à racler leur gorge pour faire s'agenouiller les méhara, à crier comme les sokhars : « Yaouch ! » d'une voix de poitrine, ou bien encore « ihoudi », c'est-à-dire « Juif », ce qui est une injure et un encouragement.

La circoncision a lieu dès que l'enfant atteint l'âge de six ou sept ans. Si la famille a plusieurs enfants qui n'ont pas dépassé dix ans, toutes les circoncisions auront lieu le même jour : ainsi, on ne fera qu'une seule fête et un seul repas, mais la fête sera plus belle et le repas plus abondant. Le sacrificateur est généralement un nègre qu'on appelle le tahar. Le garçon doit montrer du courage ; parfois même il frappe le sacrificateur, il participe à l'opération. Dans certaines tribus, on lui offre, ensuite, un morceau de pain recouvert d'ouguid. S'il mange l'ouguid sur le pain on dit qu'il possédera plus tard la sobriété du chameau. Après la circoncision il doit respecter le jeûne et faire ses prières quotidiennes.

Quelques fractions nomades et les familles riches engagent des tolba. Ce sont des Gourari, qui reçoivent leur paiement en nature : une tente, un tapis, des moutons, des dattes et le lait des chamelles. Les tolba apprennent à leurs élèves, ce qu'ils savent, c'est-à-dire peu de choses, les principaux versets du Coran, et parfois la lecture. Lorsqu'il n'y a point de taleb, les fils de famille riche enseignent les jeunes bergers, et lorsqu'il n'existe pas de familles riches, les Chaamba n'apprennent rien, sauf leur métier de pasteur, les marques des chameaux, et à déchiffrer sur le sol le mystère des signes et des pistes. S'ils vont à l'école

primaire française de l'oasis, les Chaamba n'y demeurent que d'octobre à décembre, le temps de la récolte. Ils repartent ensuite pour le pâturage. Avant la constitution des Territoires du Sud, entre 1884 et 1900, on avait créé des écoles nomades. L'idée était ingénieuse, les résultats ont été à peu près nuls. Toutes les écoles nomades ont disparu les unes après les autres ; celles qui n'ont pas été supprimées purement et simplement sont devenues fixes [1].

Les garçons, à douze ans, sont déjà bronzés par le soleil, et lorsqu'ils sourient, ils montrent leurs dents, qui sont très blanches. Ils jouent à Akhoub, à lancer des pierres sur le dos de leur main. Le soir, à l'entrée des tentes, ils se réunissent, et avec leurs flûtes en roseau, ils improvisent des mélodies. Lorsqu'un étranger arrive, ils l'entourent, ils le regardent, ils lui posent des questions, ils lui offrent ce qu'ils ont. Ce sont eux que les voyageurs aperçoivent d'abord et qu'ils regrettent ensuite.

Les enfants n'ont avec leur père que peu de rapports. C'est un seigneur puissant et qui n'est jamais là. Devant lui, on ne peut ni manger, ni boire, on n'ose rire ou lever les yeux. Les Chaamba sont seuls dès l'âge de la circoncision et de la prière. Déjà ils vivent dans un groupe social d'où les femmes sont absentes, et où les rapports sont entre les hommes hiérarchisés. Lorsque l'enfant avait quinze ans, on lui donnait autrefois des armes et un méhari. Il partait ensuite, sous la conduite d'un chef de guerre, pour son premier rezzou. Il recevait le baptême du feu, qui était son baptême véritable. A son retour, parce qu'il était devenu un homme et un guerrier, on tuait un mouton, on organisait une fête. Avec les rezzous, le bap-

1. *Les Territoires du Sud de l'Algérie*, vol. II, p. 164.

tême du feu a disparu, et c'est depuis cette disparition que les Chaamba offrent un repas à la naissance de leurs enfants. A quinze ans, les Chaamba s'en vont aujourd'hui surveiller leurs chameaux ou les troupeaux des autres.

Les jeunes filles sont libres de sortir. Elles recueillent des légendes et des traditions, elles vont avec les négresses chercher du bois, elles apprennent la cuisine très simple des nomades, à danser, à mettre du kohol sous les paupières, du henné sur les mains et sur la plante de leurs pieds. Elles ne doivent pas, lorsqu'elles vont au puits ou au pâturage, regarder les jeunes gens, ou leur parler, mais les femmes, pour éviter le déshonneur ont des moyens plus efficaces que la bienséance. Elles donnent aux filles des miroirs ronds et magiques, ou bien encore avec la pointe d'un couteau ou d'une baïonnette, elles piquent leur cuisse gauche. Les jeunes filles boivent une goutte de leur sang et demeurent ensuite protégées par un sortilège. La veille du mariage, pour que le charme disparaisse, on doit piquer la cuisse droite et boire une nouvelle goutte de sang [1]. Il arrive qu'on pique la cuisse gauche et qu'on oublie de piquer la droite. Comme nous demandions à un Chaambi quelques explications sur cette pratique, il nous répondit : « Ce sont là des histoires de femmes. »

***

Les Chaamba ne se marient pas avec les femmes des harratin et assez rarement avec celles des autres tribus nomades. Ils méprisent les ksouriennes et ils possèdent trop de noblesse guerrière pour épouser des Mekhadma

1. Abdallah ben Abdelkader et Saïd Mustapha de Metlili. Ben Aïda ben Cheikh d'El-Goléa.

ou des Béni-Thour. Cependant, au Tinerkouk, certains membres de la famille des Ouled-Ahmed ben Amar, se sont allliés à des familles de Tahantas, et les mariages consolidaient autrefois, les pactes et les traités de paix. Les filles des Chaamba n'épousent pas, non plus, des hommes d'une tribu différente, surtout des zenata.

Les jeunes filles, au désert, sont actuellement mariées entre quinze et dix-huit ans. Les jeunes gens se marient à dix-sept ans lorsqu'ils sont riches, plus âgés, mais rarement après vingt-cinq ans, lorsqu'ils sont pauvres. Le Bachagha Abdelaziz nous a conté que chez les Messaaba, qui sont des nomades du Souf, les jeunes gens et les jeunes filles se rencontrent au puits. Ils se voient, et les jeunes gens aux jeunes filles qu'ils aiment et qu'ils désirent épouser, récitent quelques vers : on dit qu'ils ferment le puits. Pour ouvrir le puits à nouveau, les jeunes filles doivent improviser un poème et répondre en termes symboliques aux propositions matrimoniales qui leur sont faites. Chez les Berazgas, les Mouadhi et les Bou-Rouba, qui ne sont que soldats et sahariens, cette coutume n'existe pas.

***

Les Chaamba connaissent leurs épouses avant le mariage. Ils se sont rencontrés au pâturage, ils appartiennent à la même fraction ou à la même tribu ; au campement, leurs tentes étaient proches, et parfois, ils ont, par les chefs de famille, été promis l'un à l'autre dès l'enfance.

Les parents du jeune homme vont demander la jeune fille en mariage à son père. Ils s'assoient autour du plateau où sont les théières et la menthe. Ils parlent des troupeaux, des pâturages et du prix de la laine, puis, sou-

dain, comme on sert la troisième tasse de thé : « Ne serait-ce point une belle union, dit le père du jeune homme, que celle de nos deux familles ? » Le père de la jeune fille, fait alors, par ses femmes, préparer le repas. On tue un mouton, on fait venir les témoins, on discute de la somme à payer, on établit le contrat et le taleb récite la Fatiha. Le prix de la jeune fille est spécifié à la fois en argent et en chamelles blanches. L'argent servira à acheter la tente, le tapis, des parfums et des bijoux. Les chamelles blanches sont destinées au père de la jeune fille, mais les Chaamba ne les remettent jamais. Deux jours avant le mariage, le jeune homme fait parvenir à son futur beau-père un quintal de blé, du thé, du sucre, du henné et des vêtements. Il ne donne pas de dattes, parce que les nomades, qui les récoltent, ne les considèrent pas comme une richesse.

La jeune fille va, la veille du mariage, visiter ses amies. Elle fait le tour des tentes, elles reçoit des cadeaux : des mouchoirs de couleur, des parfums et des agrafes d'argent.

On appelle le jeune homme l'âris. Il est vêtu d'une chemise neuve, et d'un burnous de laine blanche que sa mère vient d'achever. Il a enroulé autour de sa tête un cordon vert, il a fixé sur sa poitrine un mouchoir de soie rouge, il a chaussé des babouches de cuir jaune, il a fardé ses yeux de kohol, il a carminé ses joues. Il a enduit de henné la paume de sa main droite et son pied gauche. L'âris est un seigneur. On le nomme Moulay, on le compare au Sultan, on lui donne comme gardes du corps deux enfants, qui sont ses vizirs ou ses ministres. L'un des vizirs est porte-glaive. Il conserve dans un fourreau recouvert de filali, une épée longue et large, dont la garde est ornée de cordons rouges et verts et d'un petit sachet porte-bonheur. Il doit veiller à ce que l'âris ne manque de rien, se tenir à ses

côtés, l'empêcher de tirer l'épée du fourreau, et s'il le fait, le condamner à une amende qui jamais ne dépasse la somme de 1 franc. L'autre vizir s'occupe de la cérémonie du mariage.

L'âris va rendre visite à ses amis, et comme la jeune fille, il reçoit des cadeaux en nature, ou bien encore de l'argent. L'après-midi, commence une période de silence. On enferme le jeune homme dans un enclos de drinn, de racines ou de djérids, et, durant vingt-quatre heures, jusqu'au moment où il rentrera sous la tente nuptiale, il n'aura plus le droit de parler, sauf à ses vizirs. S'il prononçait une seule parole, des sorciers, pourraient derrière lui fermer la lame d'un couteau, et vis-à-vis de sa femme le frapper d'impuissance. L'enclos s'appelle la « hedjba ». Les Chaamba disent que le jeune homme ne pourrait, à ce moment, voir son père, sans avoir honte et sans rougir. Dans la hedjba, viennent les vizirs, qui le distraient, qui jouent de la flûte, qui lui content des histoires. A travers les djérids de l'enclos on voit l'âris accroupi au milieu de ses deux compagnons. Le capuchon de son burnous lui couvre le visage et il est immobile.

La veille du mariage, les parents du jeune homme préparent la tente nuptiale. Ils la séparent en deux parties avec une étoffe de coton rouge : la première partie est réservée aux jeunes mariés, l'autre à leurs amis. Ils couvrent le sol d'un tapis de laine, ils font brûler dans une cassolette de l'ambre, de l'encens, du benjoin ou de la résine de Java.

Le jour du mariage, dès le début de l'après-midi, les parents, les membres de la fraction et de la tribu entourent la tente nuptiale. Les femmes, sont vêtues d'habits multicolores. Les hommes qui sont groupés par çof, tien-

nent des fusils dans leurs mains. Ils s'alignent par équipes de vingt ou vingt-cinq, ils enfoncent la bourre dans le canon, ils replacent les baguettes, ils font tournoyer leurs armes, ils lancent des cris de guerre, ils avancent à petits pas, ils s'arrêtent, ils font avec leurs pieds une sorte d'entrechat, ils dirigent leurs canons contre le sol, ils s'approchent des spectateurs, ils tirent, ils lancent de nouveaux cris, et l'odeur et la fumée de la poudre se répandent dans l'air.

C'est la représentation du combat : ce qu'on nomme le baroud ou la guerre. Lorsqu'un jeune homme de grande famille se marie, les équipes de baroud sont nombreuses, il peut y en avoir dix ou quinze. Il existe des équipes qui sont renommées ; elles ont des hommes qui sont des acteurs bénévoles, qui dansent, qui vocifèrent et dont les fusils partent toujours.

La jeune fille reste chez ses parents jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Elle est habillée de vêtements neufs, elle est fardée, parfumée. On lui a donné, pour la servir, une petite fille ou un petit garçon de quatre ou cinq ans. Le vizir du jeune homme, celui qui n'est point porte-glaive, vient la chercher. Il fait, devant la tente de ses parents, s'agenouiller une chamelle blanche. Puis, dans le bassour, recouvert d'étoffes de soie rouges et vertes, brochées d'or, orné de plumes d'autruches, et d'où pendent, jusqu'au sol, des guipures et des franges de laine noire, il dépose une pierre. La jeune fille monte dans le bassour. Sa petite servante est serrée contre elle, comme autrefois Doniazade contre sa sœur, mais elle ne l'encourage pas, elle la pince, l'agace, lui défait sa coiffure. Une négresse tient la longe noire de la chamelle. Lorsque les femmes voient arriver le bassour qui oscille, elles défont la tente nuptiale et la

dressent à nouveau. Elles enlèvent les tapis, elles arrachent les piquets, elles les plantent plus loin ou parfois, au même endroit. Désormais, la jeune fille a changé de foyer, elle n'appartient plus à sa famille, mais à son mari.

Les hommes font, contre terre, éclater des coups de feu, ils lancent des cris de guerre ou de fête, et les femmes se pressent et se bousculent. Menée par la négresse, la chamelle fait, avec lenteur, sept fois le tour de la tente. On la voit passer et revenir, ses franges traînent sur le sol, et ses tentures de soie balancent dans le vent. Au septième tour la chamelle s'agenouille. La jeune fille pénètre dans la partie de la tente qui lui est réservée et qu'on appelle, comme l'enclos de drinn ou de djérids où se trouve l'âris, la « hedjba ». Les femmes, pour qu'on ne puisse l'apercevoir, tendent un voile à son passage.

L'un des vizirs dispose alors entre le piquet principal et la terre, une corde en poils de chèvre, puis, il va chercher, dans sa retraite, l'âris silencieux et immobile, qui attend, le visage toujours voilé par le capuchon de son burnous.

Le soleil à l'horizon se couche. L'âris sort de l'enclos. Il est mené très lentement par son ministre. Il semble dans la nuit qui vient, un fantôme ou une apparition. Il tient son épée dans la main gauche. Des coups de feu qui l'entourent d'un nuage de fumée et de lumière, éclatent sous ses pieds. Les femmes se sont à nouveau groupées et regardent. La foule s'écarte et ne parle plus. L'âris approche, il tire son épée, il tranche la corde en poils de chèvre, il lance son arme vers le ciel, puis, d'un geste brusque il soulève la tenture et pénètre dans la hedjba.

On dit que l'enfant qui rapporte l'épée reçoit une gratification de 5 francs. Les équipes de baroud s'en vont, et

Mariage à El-Goléa : la chamelle, près de la tente nuptiale, s'agenouille.

seuls demeurent ceux qui sont invités au repas du soir. A ses hôtes, la famille du jeune homme offre du couscouss, du mouton rôti, le thé, des arachides. Ils boivent le lait des brebis ou des chamelles, puis, on teint leurs mains droites avec du henné, en signe d'allégresse. Les hommes chantent des aïdi qui sont des chansons de fête, et sous les tentes, les femmes dansent, pendant que, dehors, un musicien joue sur une flûte de roseau, des airs de circonstance.

Le mariage dure trois jours chez les Ouled-Allouch et les Ouled-Abdelkader de Metlili. A El-Goléa, il dure sept jours, chez les Ouled-Zid, les Ouled-Aïcha, les Mouadhi-Dahra et les Ouled Sidi El Hadj Yahia ; trois jours chez les Ouled-Fredj et les Mouadhi-Guebala. Depuis notre occupation, les zénata et les esclaves libérés ont adopté les cérémonies du mariage de leurs enciens maîtres et ils font une fête qui dure sept jours. A Ouargla, le mariage dure cinq ou sept jours chez les Ouled-Smaïl, sept jours chez les Ouled-Bou-Saïd. A El-Oued il dure également une semaine mais les coutumes sont différentes [1].

***

Lorsque le mari pénètre dans la hedjba, il frappe sa femme de sept coups de baguette, de sept coups de babouche, ou de sept gifles. Les amis demeurent dans l'autre partie de la tente. Ils boivent du thé, ils chantent, ils jouent de la flûte, ils plaisantent, ils posent au jeune marié des devinettes. Ils doivent appeler l'âris « Sultan » ou « Moulay », s'ils se trompent et l'appellent par son nom, ils sont

1. En effet les fractions d'El-Oued ont adopté les coutumes des nomades du Souf.

à l'amende de un franc et, avec le produit des amendes on achète à nouveau du thé, du sucre, des arachides.

La jeune femme demande à son mari, de l'argent ou des bijoux : c'est le prix de sa virginité. Si l'âris accepte, il entend derrière le voile de coton, les moqueries de ses invités. Il est traité d'homme faible et pusillanime. S'il refuse, sa femme se réfugie dans un coin de la hedjba et ne veut point se soumettre. Tard dans la nuit, le mariage, se consomme, on tire des coups de feu et les invités s'endorment dans la tente des jeunes époux, à côté de la hedjba.

Le lendemain, au coucher du soleil, les vizirs viennent chercher l'âris. Il peut sortir un moment, mais il ne doit pas s'éloigner. Sa femme demeure dans la tente jusqu'au troisième ou au septième jour.

Chaque soir, la fête recommence. A El-Goléa, les invités ont le droit de se promener dans tous les jardins et de cueillir les fruits qui leur plaisent.

***

Le dernier jour, dans la matinée, il est des coutumes symboliques et d'autres qui ne sont que des plaisanteries.

On porte, vers neuf heures, aux jeunes époux un mouton. Le mari, saisit le mouton, puis, pour la première et la dernière fois de sa vie, il appelle sa femme par son nom et lui dit : « Je te donne cet animal ». A son tour, et pour la dernière fois, la femme appelle son mari par son nom. Elle dit : « Égorge ce mouton ». L'âris égorge le mouton. La femme recueille le sang dans ses paumes ouvertes et le jette à la face de son mari, puis elle saute sur les entrailles qui se sont répandues sur le sol, et les écrase. Elle pose

ensuite sur le dos de sa main un gâteau de semoule, de beurre et de sucre, et le porte par trois fois à sa bouche.

Un parent de l'âris, qui peut être sa grand'mère, son oncle ou son grand-père, coupe les oreilles du mouton. Il se sauve, il tourne autour de la tente, il s'efforce de les lancer dans la hedjba. Les vizirs l'en empêchent, mais si parfois, il arrive à tromper leur vigilance, toute la famille se réjouit et l'âris doit payer une amende. Les oreilles du mouton sont ensuite vendues aux enchères.

Les femmes viennent chercher la jeune mariée, elles mettent un coussin sur son dos — un bât d'ânesse disent aussi les Chaamba — elles la font lever, sortir de la hedjba, puis, avec leurs mains, elles la font trébucher sept fois de suite. Elles l'amènent sous leur tente, l'obligent à s'asseoir, à montrer des linges ensanglantés. Entre ses cuisses elles plantent un morceau de bois ; elles disent : « Désormais tu resteras attachée à la tente de ton mari, aussi fortement que cet épieu est enfoncé dans le sol. » Elles apportent ensuite un moulin à bras et la jeune mariée doit moudre, à l'envers, de l'orge et du blé mélangé. Avec la farine d'orge et de blé elle fabrique du pain qu'elle envoie à sa famille. De cette façon, elle signifie à son père qu'elle n'est plus soumise à son autorité. Le soir du dernier jour, dans la tente, les invités se réunissent à nouveau, ils chantent, ils plaisantent et à El-Goléa, ils vendent, à minuit, la dernière tasse de thé aux enchères.

A Metlili, l'âris change de vêtements le septième jour, la femme le troisième jour.

Lorsqu'une veuve, une femme divorcée ou répudiée se marie, le mariage ne dure qu'une seule nuit et il n'y a point de cérémonial.

***

Le mariage des Chaamba semble une représentation où comme dans les mystères d'autrefois les spectateurs participent au drame. Ils en connaissent les coups de théâtre et les effets, ils jouent avec sérieux, comme si chaque fois, ils improvisaient une action nouvelle.

Nous avons surtout décrit le mariage, tel qu'actuellement il a lieu à Metlili et à El-Goléa, où les coutumes plus minutieusement qu'ailleurs, ont été conservées. On nous a dit à Ouargla que l'on ne mettait jamais de pierre dans le bassour, que ce n'était pas le septième jour mais le premier, lorsqu'elle partait pour la tente nuptiale, que l'on faisait trébucher la jeune femme, qu'elle ne piétinait pas les entrailles du mouton et que si parfois, elle lançait du sang à la face de son mari, ce n'était pas une coutume générale. Ce sang, est à Metlili un symbole de bonheur et de prospérité, et le mari serait fâché si sa femme refusait de lui en couvrir le visage.

A El-Oued, ces coutumes ont complètement disparu. Au Tinerkouk, elles sont conservées par les Ouled-Aïcha, qui ne font pas encore la longue procession, les simulacres d'enchères et d'enlèvement que nous avons vu à Tabelkosa.

***

La famille Chaambi est semblable aux autres familles arabes, mais elle ne s'est pas transformée. Elle demeure viagère, ce n'est jamais la famille Un Tel, c'est toujours le harem d'Un Tel. Elle est faite par le père, pour lui tout seul, c'est sa chose de son vivant. Et par conséquent, elle

Myriam, jeune femme des Chaamba Mouadhi.

(*Cliché Régnier.*)

disparaît avec lui ; quand il meurt, ce qui était son harem, et dont son autorité était le seul lien, se dissout instantanément, un autre harem commence, sans rapport de continuité avec celui qui vient de disparaître [1].

Les jeunes femmes Chaamba n'osent, devant leurs maris, allaiter leurs enfants. Elles rougissent, elles dissimulent leurs seins, elles baissent les yeux. Lorsqu'elles sont au campement, elles doivent, pour dormir attendre que leurs époux reviennent. Si des fils, même âgés, aperçoivent leur père dans un café maure ou dans une réunion, ils s'en vont aussitôt.

Lorsque le chef de famille est riche, il a des femmes, des concubines, des clients et des serviteurs. Les nègres, lorsqu'il arrive, enfoncent leurs cigarettes dans le sable. Des solliciteurs l'embrassent, s'accroupissent à distance, l'écoutent parler. Il prête des chameaux aux pauvres et donne la sportule. Mais ce maître absolu est d'autant plus seul qu'il est plus entouré. Nous avons vu des Chaamba très pauvres et d'autres plus riches qui fermaient leurs coffres en bois peint, leurs mézoueuds, lorsque, pour quelques instants, ils quittaient leur tente. Ils craignaient toujours d'être volés par leurs femmes ou leurs enfants. Lorsque le père survient dans une réunion de famille, les conversations s'arrêtent. Il dit quelques mots qu'on écoute les yeux baissés, puis il s'en va. On devine qu'il ne pourrait rester, trop de crainte et de respect l'entourent.

Les Chaamba ont souvent plus de femmes que ne le permet la Loi Coranique. Dès qu'ils possèdent dix chameaux, ils prennent des concubines.

Les femmes forment une société à part, et elles semblent

1. E. F. Gautier. *Mœurs et Coutumes des Musulmans*, Payot, Paris, 1931, p. 42.

avoir sur leurs enfants une très grande influence. Nous avons connu de jeunes Chaamba qui n'obéissaient qu'à leur mère. Ce sont elles qui organisent les mariages et qui sont les gardiennes de la tradition.

Ces sociétés de femmes ne paraissent pas beaucoup plus unies que les sociétés d'hommes. A El-Goléa vivaient deux sœurs ; elles habitaient sous la même tente, ne sortaient point l'une sans l'autre, elles se consultaient à propos des questions les plus futiles et possédaient un jardin en commun. Un jour, que nous revenions d'un voyage au Sahara central, nous offrîmes du henné à l'une d'entre elles. Nous avions dit : « Ce henné est pour vous deux et vous le partagerez ». Mais le soir, nous apprîmes que les deux sœurs s'étaient battues, parce que celle qui avait reçu le cadeau se refusait à le partager.

Les Chaamba n'ont d'amis qu'en dehors de leur famille. Les caravaniers sur les pistes de l'erg s'entr'aident, et si les Compagnies Sahariennes ont réussi c'est parce que « chez les méharistes, la vie militaire est une sorte de compagnonnage confiant et cordial [1] ».

Les Chaamba sont trop individualistes et trop indépendants pour s'accommoder de rapports de sujétion. Parce qu'ils veulent sauvegarder leur liberté ils ne s'attachent qu'à leurs égaux. Aussi paraissent-ils peu dans une famille qu'a fondé la puissance paternelle.

***

Les Chaamba ne parlent jamais de leurs femmes. Ils n'osent prononcer leurs noms. Lorsque les officiers interprètes vont recenser les tribus, chaque nom de femme qu'ils

1. *L'Armée d'Afrique*, *op. cit.* Edeyen, p. 22.

obtiennent est une victoire nouvelle. Les Chaamba épellent les noms qu'ils ne veulent pas prononcer ou bien ils les écrivent sur le sable. Lorsqu'ils ne savent pas écrire, ils les confient, à l'oreille, comme un secret.

L'Agha Mohammed ben Kaddour voulut bien nous conter des histoires de chasse ou de redjems. Plus tard, parce que nous voulions savoir si elles s'étaient transformées, nous l'interrogeâmes sur les coutumes du mariage. Il détourna la conversation, il nous dit que les Chaamba se mariaient comme les autres Arabes, puis, il se leva, il quitta le cercle de parents, de serviteurs nègres et de curieux qui nous entourait, et, il nous entraîna hors du campement. Lorsque nous fûmes assez loin, seuls au milieu du pâturage, il nous dit : « Interrogez-moi et je vous répondrai ». Jamais plus, par la suite, nous ne posâmes de questions en public.

A Metlili, nos hôtes nous renseignèrent. Ils étaient membres de la tribu du Ksar et s'intéressaient aux mœurs des nomades. Les confirmations furent toujours difficiles à obtenir. Les Chaamba nous expliquaient leur vie privée comme on explique un mystère. Chaque réponse semblait une confession.

***

Les répudiations, qui sont communes en pays arabe — quotidiennes ou annuelles dans les ménages les plus unis — sont assez rares chez les Chaamba. Les femmes, lorsqu'elles sont répudiées, réclament les chamelles blanches promises au contrat, et qui n'avaient pas été livrées au moment du mariage. Le mari, s'il est pauvre, ne peut remplir ses obligations, et il conserve son épouse.

Lorsque les Chaamba prennent une seconde femme, la

Loi Coranique les oblige à ne point négliger la première. Ils doivent donner autant d'heures ou de nuits à celle qu'ils aiment qu'à celle qu'ils ne désirent même plus. Ils disent alors que vis-à-vis de leur première femme, ils ont été frappés d'impuissance, qu'on leur a jeté un sort, qu'ils ont été envoûtés par de mystérieux ennemis. Les cas d'impuissance sont si communs chez les nomades, que la médecine ne pourrait, en effet, suffire à les expliquer tous. Lorsque sa femme ne lui plaît pas, le jeune marié annonce parfois qu'il a parlé durant la période de silence.

Les Chaamba ont moins de jalousie que les autres Arabes. Sans doute, s'ils trouvaient un galant sous leur tente, ils le tueraient, par convenance. Mais si leur femme quitte la résidence conjugale, ils la répudient, ils ne la poursuivent pas, ils la laissent se remarier dans une oasis différente.

Les crimes sont assez rares au désert. Il n'y a pas très longtemps, on appliquait encore aux prévenus la question ordinaire. On les marquait au fer rouge, on posait la plante de leurs pieds sur un feu de braise. Quant aux vengeances privées, elles se terminaient par un règlement en argent ou en nature : c'était ce qu'on appelait la dia ou le prix du sang. Actuellement les Chaamba n'aiment pas que l'administration française s'occupe des délits qu'ils ont pu commettre. Ils continuent à régler leurs différends à l'amiable et entre familles.

La dia n'est plus admise par notre législation. Les cadis repoussent les demandes formulées en cas de crime ou de délit, par les familles des victimes. Mais ils peuvent leur accorder des dommages-intérêts dont le principe est différent. Ainsi, entre 1908 et 1930, deux ou trois demandes de dia ont été formulées par les Chaamba de Metlili. Elles ont

abouti à l'obtention de dommages-intérêts. Les délinquants ont naturellement subi les peines que leur avaient infligé les tribunaux militaires [1].

Des Chaamba de tribus différentes ne se volent presque jamais entre eux. On dit qu'ils commettent leurs délits au printemps. Les chamelles, les brebis et les chèvres mangent alors les fleurs des r'tems, et le lait qu'elles produisent possède la réputation et peut-être la propriété d'enivrer ceux qui le boivent.

***

Nous ne voulons point décrire la religion des Chaamba. Ceux que nous avons connu faisaient leurs prières quotidiennes, mais jamais, comme il nous advint chez les sédentaires, ils ne nous parlèrent de leurs croyances. Les commandants de poste ou d'annexe ne font pas jurer les nomades sur le Coran, qui n'est pour eux qu'un livre, c'est-à-dire une abstraction. Ils les amènent devant les mausolées des santons, devant les marabouts de pierre. Les Chaamba qui ne peuvent que difficilement imaginer la puissance de Dieu, conçoivent mieux, en effet, celle de Sidi-Touameur dont les restes sont enterrés près de l'Oued-Metlili.

Les Berazgas, les Mouadhi et les Bou-Rouba font cependant partie d'ordres religieux. Quelques membres des tribus de Metlili suivent le deker de Sidi-Abdelkader ben Djilali et de Si Moulay Taïeb et un grand nombre sont affiliés à celui de Sidi-Moussa, qui est une ramification de la confrérie des Derkaoua. Les Chaamba d'El-Goléa demeurent en partie, inféodés aux Oulad-Sidi-Cheikh. Quelques Ouled-Fredj et quelques Ouled-Zid suivent le deker de Si Moulay Taïeb. Seuls les zenatas sont Quadrias. Les Chaamba

1. Dossier « dia » Archives de l'annexe de Ghardaïa.

d'Ouargla suivent le deker de Sidi Abdelkader ben Djilali, quelques-uns d'entre eux sont khouans de l'ordre de Sidi Abderahman qu'on appelle aussi ben Azoug, et de l'ordre de Si Moulay Taïeb.

En général, les nomades, lorsqu'ils vieillissent deviennent khouans, c'est-à-dire frères par précaution.

Voici un passage, relatif aux ordres religieux, de la monographie de l'annexe d'Ouargla : « On remarque parmi les populations nomades aussi bien que chez les sédentaires beaucoup de tiédeur en matière de religion. Sans doute, là comme ailleurs, les indigènes arrivés à l'âge où les passions de la jeunesse commencent à se passer, songent à racheter leurs fautes anciennes par des pratiques de dévotion, mais ce n'est là en somme qu'une manière de tradition et de coutume [1]... » Les confréries ont, au désert, perdu de leur influence.

Au printemps, des Oulad Sidi Cheikh vont de campements en campements. On leur donne du lait, du testif, des brebis ; ils distribuent des bénédictions. Les Chaamba les reçoivent, les craignent, mais ne semblent pas les aimer.

A l'occasion de l'Aïd el Kébir, qui est la commémoration du sacrifice d'Abraham, les nomades, comme les autres Arabes, égorgent un mouton. Les femmes préparent la veille au soir ou le jour même, un plat de couscouss pour leur père. Le gendre va baiser la tête de sa belle-mère. Il lui donne du thé ou des vêtements et reçoit en échange, des galettes et du mouton rôti.

***

Comme les ordres religieux, les çofs politiques se sont affaiblis, ou ils ont disparu. Ils n'auraient pu survivre à

1. Monographie de l'annexe d'Ouargla. Archives de l'annexe d'Ouargla.

l'occupation française. Ce qui est demeuré, c'est l'esprit de parti.

Il existe au campement les tentes de droite et les tentes de gauche, celles qui sont à l'est, et celles qui sont à l'ouest, les tentes chergui et les tentes gharbi. Cette division est pour les Chaamba naturelle et suffisante. Ceux qui habitent à l'est n'ont aucune raison de s'entendre avec ceux qui logent à l'ouest.

A Metlili, quatre jours avant l'Aïd el Kébir, les enfants des écoles coraniques vont quêter de maisons en maisons. Les enfants des écoles de l'est parcourent les rues orientales et les enfants des écoles de l'ouest, les rues occidentales. Lorsqu'à la limite de leurs domaines ils se rencontrent, ils se battent, ils se lapident, ils s'égratignent le visage. Certains vident leurs querelles de l'année, mais les autres ne combattent que parce qu'ils font partie d'une école de droite et non pas d'une école de gauche. Peut-être existe-t-il ailleurs qu'à Metlili des querelles dont les motifs ne sont pas plus profonds ?

Lorsqu'ils organisent des parties de koura, les nomades jouent par çof. Les équipes de baroud sont également constituées par des hommes qui appartiennent à un même parti ou à une même fraction.

Les populations sédentaires de Metlili sont assez profondément agitées par les problèmes actuels de la politique musulmane. Les conservateurs représentent le çof gharbi d'autrefois, les progressistes le çof chergui [1]. Les Ouled-Allouch et les Ouled-Abdelkader seront sans doute les pre-

1. Le çof Chergui comprend actuellement à Metlili, la tribu nomade des Ouled-Allouch, les Merabtines, la moitié des Béni-Merzoug et la moitié des Ouled-Abdelkader.

Le çof Gharbi comprend l'autre moitié des Ouled-Abdelkader et des Béni-Merzoug, les Chorfa.

mières tribus Chaamba qui prendront position dans les querelles du nord, et peut-être ne devrions-nous pas oublier que les Merabtines, les Béni-Merzoug et les Chorfa portent d'Alger jusqu'au Soudan, leur influence avec leurs marchandises.

Au Tinerkouk, au Gourara, au Touat et au Tidikelt subsistent encore les çofs Ahmed et Safien. On est Ahmed ou Safien dès sa naissance. C'est une obligation héréditaire. Lorsque des Ahmeds rencontrent un Safien isolé, ils le battent. Le Safien appelle à l'aide. Il a un cri spécial de ralliement. Le combat devient alors général et les curieux y assistent pour se distraire. Les Chaamba du Tinerkouk ont adopté un des çofs de la région.

***

Les nomades possèdent des règles strictes qu'ils respectent comme des tabous. Lorsqu'ils tuent un animal, ils font par des serviteurs porter la viande. Ils ne mangent pas la chair des chameaux qui n'ont pas été abattus par eux-mêmes ou par d'autres musulmans.

Les Chaamba ne traînent pas de brouettes, ils ne chargent pas de fumier. Ils ne doivent accomplir aucun des travaux qu'accomplissaient autrefois les esclaves. Ils sont un peuple de chefs et de guerriers ; ils ne peuvent que commander ou se battre.

Actuellement, certains Chaamba qui n'ont plus de serviteurs dissimulent sous leurs burnous des quartiers de viande. Ils rougissent si on les rencontre, ils se cachent comme s'ils avaient dérobé ce qui leur appartient.

Nous vîmes, un jour, un nomade, dont le chameau était mort de maladie. Il nous expliqua : « Je l'ai abandonné su

la piste. Un nègre aurait transporté son cadavre à l'oasis... il l'aurait mangé... peut-être aurait-il essayé de débiter sa chair pour la vendre ? Moi, je ne l'ai pas fait. » Par la suite' il sembla regretter de n'avoir pu agir comme un nègre.

Les Chaamba ne mangent ni la cervelle, ni la langue du chameau. Ils ont toujours à leur côté un poignard dont la lame est prolongée jusqu'au bout du manche. Ils ne pourraient autrement s'en servir.

Au Tinerkouk, les Ouled Ahmed ben Amar qui se sont mariés à des ksouriennes, tirent avec leurs femmes l'eau des puits à bascule. Ils ont le buste droit, ils tiennent la corde dans leurs deux poings fermés, ils ressemblent aux paysans qu'on voit dans les bas-reliefs égyptiens.

Lorsqu'ils se sédentarisent, les Chaamba apprennent à pousser une brouette, à porter du fumier. Ils perdent leur sentiment particulier de l'honneur.

***

A l'occasion des contrats, des transactions importantes, pour donner une publicité à leurs actes, les nomades organisent des maâroufs. Ils font un repas et l'aumône. Certains d'entre eux, près du jardin qu'ils viennent de vendre égorgent un mouton.

Ils procèdent, en automne, à des sacrifices rituels qu'ils nomment debiha. Ils se rendent au marabout. Ils tirent des coups de feu. Ils tuent un chamélon. La viande en est distribuée aux pauvres. Les os, qu'on vend aux enchères, sont attachés aux palmes, dans les zéribas et sous les tentes. On dit qu'ils éloignent le mauvais œil.

Les nomades et les sédentaires accrochent également dans leurs jardins, des bouillottes bleues et des théières

émaillées. Il arrive à des passants insoucieux, de vanter la beauté d'un arbre. Si le palmier n'a point de théière ou d'os protecteur, il dépérira, il ne produira plus de fruits et ses feuilles, soudain, jauniront.

Lorsque depuis longtemps, aucune pluie n'est tombée, les Chaamba se réunissent au pâturage. Dans les steppes, près des dunes, où le drinn, au printemps, n'est encore que de la paille sèche, ils vont en procession. Ils transportent avec eux, une grande cuillère de bois, qu'ils ont vêtu d'étoffes rouges et vertes, comme en Tunisie la poupée Gaïma. Ils invoquent le ciel trop pur qui entame, à l'horizon, les dunes. Ils récitent des versets du Coran. Ils distribuent des galettes. Ils reviennent au campement. Ils émigrent ensuite à la recherche des orages.

Les Chaamba font aux tamarix des offrandes votives. Ils attachent à leurs branches des brins de laine ou des lambeaux d'étoffe. Nous eûmes un chamelier qui ne pouvait voir un arbre consacré sans faire un vœu. Notre guide, qui était membre de la tribu des Ouled-Zid et Chaambi très pur, n'avait pour lui que du mépris.

Lorsqu'ils partent pour un voyage et qu'ils laissent leur femme à l'oasis, les nomades fond un nœud à une touffe de drinn. Si le nœud est, à leur retour, intact, ils disent que leur femme est restée vertueuse ; si le nœud a été défait, c'est que leur femme ne leur a pas été fidèle.

***

A Metlili, les nègres sont vanniers et sorciers. Ils dosent le soufre et le cumin. Ils mettent dans des sachets de cuir vert ou de cuir rouge des formules coraniques, des poils de lion et des plumes d'autruche. Ils savent aussi composer

des philtres d'amour, des liqueurs étranges et des poisons subtils. Ils ont appris la magie sympathique. Ils peuvent envoûter des ennemis lointains, les frapper d'impuissance, les rendre fous. Ils exorcisent les possédés.

Des sorcières, nous a-t-on dit, déterrent à minuit les cadavres. Elles sont nues et elles ont défait leurs cheveux. Elles font par les mains d'un mort rouler un plat de couscouss. Elles prononcent des paroles magiques. On nous a donné d'autres détails. Elles vendent ensuite les grains cinq francs pièce et ceux qui les mangent demeurent soumis à la volonté de leurs hôtes. Les femmes des Chaamba connaissent également certaines pratiques de la magie arabe.

***

Les djennouns parcourent les plaines et les ergs. Ils sont la nuit, comme des feux follets, leur lumière vacille dans désert. Ils jouent du tambourin dans les dunes, ils se mêlent au vent qui tourbillonne, ils voltigent dans des rayons de lune.

Près du lac de Bel-Aïd, à El-Goléa, ils habitent une masure abandonnée. Le soir, ils frappent les passants à coups de poing. Dans le lac, vivent d'autres esprits, qui hantent les cauchemars des ksouriens. Au matin, on voit des nègres qui jettent dans les eaux des dattes et du blé.

Les Chaamba croient également aux présages. Une perdrix seule, disent-ils, est un bon signe ; deux perdrix, sont un mauvais signe. L'oiseau marabout, qui apporte avec lui le bonheur, paraît ou disparaît sans raison, comme Plutus qui était aveugle.

Parfois, les caravaniers perçoivent trois cris, longs et plaintifs. Ils s'arrêtent, ils se taisent, ils ont entendu l'oi-

seau châquouf que l'on ne voit point, et ils savent que l'un d'entre eux va mourir.

***

La mort, plus encore qu'ailleurs, passe au désert inaperçue. On la craint, on essaye de l'oublier. Sur des éminences, sont les tombes des Chaamba. Une famille est enterrée près de la piste chamelière ou bien encore un homme seul. Les pierres sont érodées par le vent, la chaleur, le froid des nuits d'hiver. Les amulettes ont séché, des morceaux de terre cuite jonchent le sol.

Les nomades meurent jeunes. Ils n'ont pas les maladies des ksouriens, le paludisme et la dysenterie, mais ils sont usés par l'existence au désert, où jamais l'on ne se repose des fatigues du jour.

Lorsqu'un Chaambi est au campement très malade, les parents préparent le linceul. L'on fait, au moribond, répéter l'acte de foi. Après sa mort, on lui ferme les yeux, on le lave, on le parfume, on fait brûler de l'encens, du benjoin, ou du bois de santal. Les femmes se lamentent et pleurent. Les hommes ne disent rien. Deux heures se passent ainsi, puis l'enterrement a lieu selon le cérémonial ordinaire des Arabes. On dépose le corps dans la tombe, sans cercueil, sur le côté, la face dirigée, vers le soleil levant, vers la Mecque.

Les parents tuent des moutons ou des chèvres, ils confectionnent des galettes, ils font un maârouf de trois jours, ils mangent, ils boivent du petit-lait, ils sont tristes.

Le troisième jour, ils entassent sur le sol les pierres du oyer. Les Chaamba, craignent qu'au même endroit, la

mort ne vienne à nouveau les surprendre. Ils s'en vont. Ils partent pour d'autres pâturages, moins néfastes et plus lointains.

Les Chaamba d'El-Goléa et du Tinerkouk disposent sur les tombeaux des hommes, deux pierres plates et parallèles, qu'on nomme des cheheds : l'une est au pied, l'autre à la tête. Sur les tombes des femmes, le chehed qui se trouve à l'emplacement des pieds est perpendiculaire au chehed de la tête. Pour les femmes enceintes, on ajoute, sur l'ombilic, une troisième pierre témoin. Cette coutume existe également chez les sédentaires du Gourara, du Touat et du Tidikelt.

A Metlili, le mort, parce qu'il n'y a point de terre végétale dans la Chebka, est posé sur le sol. Les tombes, qui sont formées de pierres entassées, ont un mètre cinquante de hauteur, un mètre de largeur et la longueur du mort. Sur les collines qui entourent l'oasis, elles semblent des murs étranges de soutènement.

Les Chaamba d'Ouargla et d'El-Oued disposent sur les tombeaux des hommes deux pierres plates et parallèles, et trois pierres sur les tombes des femmes.

Les sépultures des chefs et des hommes riches sont chaulées de blanc.

Chaque année, lorsqu'ils partent pour le pâturage, les Chaamba s'arrêtent près des tombes familiales. Ils font un maârouf d'un jour : un repas et l'aumône.

Ils s'en vont ensuite sur les medjbeds sahariens, dans les dunes, entre les gour silencieux et plats ; ils tiennent la longe noire de leurs chameaux, ils n'imaginent point les séguias de l'oasis, le combat ou le campement du soir, ils ont froid, ils sont brûlés par le soleil, ils regardent les mirages paraître et s'évanouir, les traces du gibier sur le

sol. Ils vont à la recherche de territoires nouveaux. Ce sont les hommes du désert.

Ainsi, nous avons essayé de décrire le nomadisme et l'existence des Chaamba.

CONCLUSION

« Les militaires sont conservateurs et organisateurs, bien plutôt que réformateurs », a écrit M. le professeur Maunier « s'il demeure un asile pour les coutumes musulmanes c'est donc les territoires du Sud [1] ».

Les Chaamba, sous le régime français, semblent avoir conservé leurs traditions. Ils sont demeurés pasteurs et guerriers. Ils ont toujours les mêmes gestes, les mêmes formules, la même connaissance du désert, un cérémonial identique. « Leur demi-siècle de contact avec nous, n'a pas eu d'influence profonde sur leurs mœurs. Les scènes bibliques que l'Algérie n'offrent plus que par hasard et presque toujours profanées par quelque détail anachronique, conservent chez eux tout leur charme patriarcal. A la source de l'oasis, Rebecca soulève sa cruche avec la même inflexion des hanches, et dès qu'elle l'a posée sur sa tête, elle s'avance toujours raide et les bras arrondis, comme une grande amphore vivante. Sur ce bourricot qui trottine, suivi plus que poussé par un vieillard à barbe blanche, une femme enveloppée de voiles tient un enfant dans ses bras, et tandis qu'on les suit des yeux, l'illusion se prolonge, car là-bas, entre les palmiers, étincelle au soleil la pyramide tronquée

1. R. Maunier. *Loi Française et coutume indigène en Algérie*, Paris, 1932, p. 109.

d'une gara. Suivez ce chamelier qui passe et, ce soir, arrêtez-vous devant sa tente. Vous n'aurez pas besoin de comprendre sa langue. Vous vous assoirez. Il vous apportera des dattes dans un couffin de palmes, et pour remplir votre écuelle de bois, il décrochera l'outre fraîche, pleine de lait aigri. Vous songerez à peine à la générosité de l'accueil, tant l'aisance, silencieuse et grave de votre hôte, vous semblera chose naturelle.

Quand vous le quitterez, après avoir dormi sur son meilleur tapis, vous comprendrez qu'il ait l'orgueil de son origine, qu'il considère sa tribu comme la plus noble et qu'il n'ait que dédain pour la race berbère. Vous ne vous étonnerez plus qu'il réponde à qui lui demande : qui es-tu ? par un seul mot : Chaambi, et qu'il s'isole dans son mutisme[1]. »

Ce qui, au désert, s'est modifié, ce sont certaines conditions d'existence. Nous y avons apporté des conceptions nouvelles et plus tard des machines.

Tout d'abord, nous avons imposé aux nomades une morale différente. Nous avons prohibé l'esclavage, interdit la guerre, nous avons cru que l'on pouvait faire des Chaamba un peuple de paysans.

Sans doute, l'Administration militaire fut-elle pertinente. Elle compris l'usage que l'on pouvait faire d'une population qui ne demandait qu'à se battre. Le général Laperrine organisa les Compagnies Sahariennes qui se substituèrent aux bandes armées d'autrefois. « En entrant à la caserne, explique Edeyen, l'indigène du nord aborde une vie nouvelle. En devenant méhariste, le Saharien ne change pas d'existence. Avec son peloton, il se croit encore,

1. *Bulletin de l'armée d'Afrique, La Sahara Français*, Noël 1924. *Les populations du Haut Sahara*, Edeyen, p. 21.

tantôt en caravane, et tantôt, ce qui lui plaît davantage, en rezzou. Mais quelle caravane et quel rezzou : une caravane où tous les sokhars ont été mis en selle et promus bachamars. Un rezzou où les cartouches sont abondantes et ne coûtent rien [1]. »

Ensuite, vint la machine. Les nomades auraient pu s'y adapter, et, sans doute, comme les bédouins d'Arabie, l'eussent-ils fait, si on ne leur avait point imposé, avec des méthodes différentes, des travaux de terrassier. Les nouvelles Compagnies Sahariennes portées balisent les pistes automobiles. Les Chaamba, qui ne veulent pas manier la pelle et la pioche, ne s'y engagent que lorsqu'ils ont perdu leurs chameaux, lorsqu'ils ont été réduits à la plus grande misère. En 1927, apparurent des sociétés de transport automobile qui font et qui feront plus encore dans l'avenir concurrence aux caravanes.

Les Chaamba semblent, d'ailleurs, ne pas avoir compris les transformations techniques et économiques, qui, autour d'eux, s'effectuèrent. Lorsqu'ils s'aperçurent que les coutumes de leur mariage étaient, à l'oasis, devenues trop onéreuses, ils ne les changèrent point, ils se marièrent au pâturage. En s'appauvrissant, ils se sont repliés sur eux-mêmes, ils ont cru, sémites et fatalistes, en la vertu conservatrice du désert.

Nous n'osons conclure. D'autres que nous, sans doute, connaissent mieux ces nomades qu'en six mois d'existence saharienne nous avons appris à aimer. Dans des régions désertiques, qu'ils sont seuls à pouvoir utiliser, ils doivent demeurer soldats et pasteurs. Ils ne trouveraient dans des oasis surpeuplées que misère et déchéance.

1. *Id.*, p. 22.

Nous souhaitons, que longtemps encore, ils puissent, avec El-Moutanabbi, répéter : « Les déserts, les poèmes et les chameaux nous tiennent lieu de père et d'aïeux. »

BIBLIOGRAPHIE

I. — Documents

Archives des annexes de :

Ghardaïa.

Ouargla.

El Oued.

Archives du poste d'El-Goléa.

Documents et statistiques communiqués par les Chefs de Poste de Timimoun et Tamanrasset.

Les territoires du Sud de l'Algérie. Publication du Gouvernement Général, 1930.

II. — Ouvrages

Armagnac (Lieutenant d'). — *Le M'zab et les pays Chaamba*, Alger, 1934.

Bernard (A.) et Lacroix (N.). — *Historique de la pénétration Saharienne*, Alger, 1900.

Bernard (A.). — *L'Évolution du nomadisme*, Paris, 1910.

Cauvet (Commandant). — *Le Chameau*, Paris, 1925.

Daumas (E.). — *Le Sahara Algérien*, Paris, 1845.

Daumas (E.). — *Mœurs et Coutumes de l'Algérie*, Paris, 1855.

Daumas (E.). — *La vie arabe et la Société Musulmane*, Paris, 1869.

DOUTTÉ (E.). — *Magie et religion en Afrique du Nord*, Paris, 1920.

DUVEYRIER (H.). — *Les Touareg du Nord*, Paris, 1864.

DUVEYRIER (H.). — *Journal de route Saharien et Tunisien*, Paris, 1905.

FORBES (Mrs. R.). — *The secret of the Sahara* : Kufara, Londres, 1921.

GAUTIER (E.-F.). — *La conquête du Sahara*, Paris, 1910.

GAUTIER (E.-F.). — *Le Sahara*, Paris, 1929.

GAUTIER (E.-F.). — *Sahara Algérien*, Paris, 1908.

GAUTIER (E.-F.). — *Mœurs et Coutumes des Musulmans*, Paris, 1931.

LE CHATELIER (A.). — *Lettres à un Algérien sur la politique Saharienne*, Versailles, 1900.

LE CHATELIER (A.). — *Questions Sahariennes, Touat, Chaamba, Touareg*, Paris, 1890.

LE CHATELIER (A.). — *Les Médagannat*, Alger, 1888.

LEHURAUX (L.). — *Sur les pistes du désert*, Paris, 1928.

LEHURAUX (L.). — *Le Sahara des Oasis*, Alger, 1934.

LEHURAUX (L.). — *Les Français au Sahara*, Alger, 1937.

MAUNIER (R.). — *Loi française et Coutume indigène en Algérie*, Paris, 1932.

MONOD (T.). — *Méharées. Explorations au vrai Sahara*, Paris, 1937.

MOULIAS (D.). — *L'organisation hydraulique des oasis sahariennes*, Alger, 1927.

MORAND (M.). — *Etudes de droit musulman Algérien*, Alger, 1910.

PEYRÉ (J.). — *L'Escadron blanc*, Paris, 1931.

RASWAN (K. R.). — *Au pays des tentes noires, Mœurs et Coutumes des Bédouins*, Paris, 1931.

REIBELL (Commandant). — *Le Commandant Lamy d'après sa correspondance et ses souvenirs de campagne* 1858-1900, Paris, 1903.

VÂLET (R.). — *Le Sahara Algérien*, Thèse, Alger, 1927.

Revues

Revue africaine.
Mercure de France.
Collection des *Bulletins du Comité de l'Afrique Française.*
Id., L'Armée d'Afrique.
Id., Amis du Sahara.
Id., Annales de Géographie.
Id., Société de Géographie d'Alger.
Id., Société de Géographie d'Oran.
Id., Société de Géographie de Constantine.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

CHAPITRE PREMIER

Répartition et migration des Chaamba..... 5

Les Chaamba de Metlili. — Les habitants du Ksar. — Les Chaamba d'El-Goléa, les tribus d'Ouargla, d'El-Oued et du Grand Erg Occidental. — Les militaires retraités et les Chaamba de N'Guimi. Dénombrement actuel des tribus nomades.

CHAPITRE II

Définitions essentielles du nomadisme..... 30

Les pâturages. — Les terrains de parcours. — Le chameau. — Lieux de campements actuels des Chaamba.

CHAPITRE III

L'existence au désert..... 48

Le départ pour le Sahara. — Les tentes. — Les occupations des femmes, des hommes, des serviteurs. — Les troupeaux. — Les marques chamelières. — La marche dans le désert. — La nourriture et le thé. — La nuit saharienne. — Le sens

de l'orientation. — Les pistes chamelières. — Les redjems. — La science des traces. — La transmission des nouvelles. — Hospitalité saharienne. — Le campement. — Les jeux des hommes et des enfants. — Les chansons. — Les poèmes. — Les légendes. — Les changements de pâturage. — Les zéribas estivales. — Le retour à l'oasis. — La récolte des dattes.

CHAPITRE IV

Les transformations économiques 108

La chasse. — L'élevage. — Le paiement des bergers. — L'industrie familiale. — Les caravanes et le commerce. — Les Compagnies Sahariennes. — L'émigration vers la Tripolitaine. — L'oasis et la culture. — La sédentarisation.

CHAPITRE V

Mœurs, coutumes et institutions 147

La naissance et le baptême. — L'éducation des garçons et des filles. — Le mariage. — La famille. — Les Confréries. — Les çofs. — Les coutumes contraires à l'honneur. — Les croyances et les superstitions. — La mort et les tombeaux.

CONCLUSION 175

BIBLIOGRAPHIE 179

2711. — ÉVREUX, IMPRIMERIE HÉRISSEY. — 12-38

M. Emile Dermenghem
Alger - 1951

IMPRIMERIE
HÉRISSEY
: ÉVREUX :